LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 7 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 15 MAI 1968 PRIX 10c

La semaine à la législature manitobaine

par HENRY LANE

La santé et les soins médicaux

La présentation de l'estimé des dépenses du ministère de la Santé suscita de longs et vifs débats. L'Opposition accusa le gouvernement d'inertie et d'indifférence devant les intentions exprimées par les médecins d'augmenter la prime d'assurance du M.M.S. (Manitoba Medical Service) et de faire payer directement par le client 25 pour cent des honoraires.

M. Gildas Molgat, chef de l'Opposition, a rendu le gouvernement responsable de cette situation puisqu'il négocie depuis un an déjà avec la profession médicale.

"Non! M. le premier ministre et M. le ministre de la Santé, s'est écrié de son côté M. Paulley, chef du N.P.D.; non! nous ne tolérerons plus le silence où vous vous enfermez alors qu'il s'agit d'une aussi grave crise à laquelle doit faire face le peuple du Manitoba!

"Vous nous dites que les médecins avaient le droit, sous le système actuel, d'envoyer des comptes pour la différence de leurs honoraires. Mais ils le faisaient seulement pour ceux dont le revenu dépassait $10,000. Maintenant on propose que la limite soit de $1,000 et qu'au-delà de $1,000 les citoyens devront payer 25 pour cent des honoraires!

"M. le président, ce que le gouvernement semble vouloir ignorer c'est qu'il a la responsabilité de voir à ce que tous les citoyens soient pourvus de soins médicaux sous un système d'assurance qui ne soit pas trop élevé!"

"On pourrait croire à les entendre, réplique le premier ministre, M. Walter Weir, que nos amis du côté opposé sont les seuls champions du peuple et les seuls défenseurs de ses intérêts. On a souligné, à maintes reprises, mon absence de la Chambre. Eh! bien, Messieurs, j'étais en réunion avec les représentants de la M.M.A. (Manitoba Medical Association) et du M.M.S.! Ce qui m'intéresse particulièrement c'est de voir à ce que les Manitobains aient la possibilité de s'assurer des soins médicaux au Canada, pendant que nous cherchons à voir claire dans cette affaire; car je ne crois pas que la situation est réglée...

"Les médecins qui appuient depuis des années le M.M.S. ont cru qu'une augmentation de la prime est nécessaire et que cette augmentation, selon l'utilisation que l'on fait des services, serait de 10 pour cent. Le gouvernement du Manitoba proposera dans un avenir très rapproché un projet de loi qui permettra le choix entre différents plans d'assurance."

Pour sa part, M. Laurent Desjardins trouve que, pour le public, payer une taxe (ou prime) plus élevée pour l'assurance-hospitalisation et payer davantage pour les soins médicaux, c'est une pilule trop grosse à avaler! Selon lui, on devrait exiger un tarif pour l'usage des lits d'hôpitaux qui sont occupés indéfiniment pendant que 3,700 malades attendent une place libre! Il demande également au gouvernement de trouver une solution satisfaisante à cette augmentation exorbitante des primes d'assurance-hospitalisation...!

Dans son intervention, le ministre de la Santé, M. Witney, annonça que la Corporation d'assurance pour soins médicaux, qui fut créée l'année dernière, étudiait actuellement des amendements qui rendraient plus flexible le programme fédéral d'aide médicale...

Et tour à tour, durant des heures et des jours, les membres y allèrent de leurs questions et de leurs suggestions sur pratiquement tous les problèmes médicaux et hospitaliers de la Province!

Changements à la loi électorale

M. Lyon, ministre de la Justice, proposa certains changements à la loi électorale: enlever la limite de trois mois de résidence dans un quartier électoral; permettre l'énumération des patients dans les hospices; permettre à un officier-rapporteur de demander à un juge ou magistrat d'inclure sur la liste électorale les noms de ceux qui auraient été omis par inadvertance...

M. Cherniak demande que l'on réduise l'âge du vote de 21 ans à 18 ans; il voudrait voir deux énumérateurs au lieu d'un par circonscription afin d'éviter toute erreur ou malentendu; il souhaite la disparition du dépôt de $200.00 qui est inutile...

(Suite à la troisième page)

Réunion préliminaire du Rallye à St-Boniface

Sous la direction de MM. Origène Fillion et Hubert Gauthier, 132 personnes se réunissaient, lundi soir, à l'école Marion pour examiner les problèmes du français à St-Boniface. 132 personnes, ce n'est pas beaucoup sur 5 à 6 mille, mais l'assemblée réunissait un groupe de jeunes, d'étudiants, de la jeunesse ouvrière, de jeunes couples et un certain nombre de personnes plus âgées, et celles-ci ont dû sentir un glaive froid leur pénétrer dans le coeur en entendant les jeunes constater l'inévitabilité de la disparition de la langue française devant devant l'espoir d'une vie plus riche économiquement.

Quels sont les problèmes auxquels les Franco-manitobains ont à faire face? Problèmes sociaux, économiques, linguistiques, éducationnels et politiques. Il y a l'apathie, le manque de solidarité, la jalousie, problèmes de la télévision, de la radio, du journal; le manque de chefs dynamiques qui pourraient soulever l'enthousiasme et canaliser tous les efforts; l'idée maîtresse que l'on sentait c'était surtout le manque de fierté envers notre race et notre langue; que nous étions loin des Bourassa et des Groulx; les temps sont changés; d'une vie économique plus riche.

Impression d'espoir et d'optimisme que le Rallye se penchera sur ce coeur blessé, qu'il examinera la plaie, qu'il y aura une transfusion sinon l'implantation d'un coeur nouveau et jeune et que l'examen cruel et froid de ces problèmes soulèvera cette vague de fond si nécessaire pour soulever l'enthousiasme de la masse.

Les délégués suivants ont été choisis pour représenter les paroisses de la Basilique, St-Maurice et St-Louis: MM. Denis Lussier, Maurice Gauthier, Camille Phaneuf, Mme André Saurette, MM. Denis Turenne, Raymond Gauthier, Mme Paul Prince, M. l'abbé Edouard Bonin, Mlle Denise Soulodre, Mlle Monique Ducharme, MM. Antoine Gaboriau, Paul Savard, Mme James Stanners, MM. Georges Allaire, Raymond Hébert, Lucien Loiselle, Antoine Magne, Mlle Lucille Rioux, MM. René Yvon et Gabriel Forest.

H. L.

Le Collège de St-Boniface recevra des subsides gouvernementaux pour les cours universitaires

Le Collège de St-Boniface vient de voir son sort amélioré par l'octroi de généreux subsides gouvernementaux au bénéfice de son cours universitaire. Cette subvention a commencé le 1er avril 1968.

C'est ce que vient d'annoncer un communiqué publié conjointement par le recteur du Collège, Mgr Antoine Hacault, et M. le juge Alfred Monnin, président du Bureau des aviseurs.

Désormais, l'opération financière des cours universitaires recevra du gouvernement manitobain, par l'entremise de la Commission des Octrois aux Institutions universitaires, la même assistance que les autres institutions de haut savoir de la Province.

Seul collège affilié complètement français

D'autre part, le Collège de St-Boniface garde son statut de collège affilié de l'Université de Manitoba avec pleine autonomie financière et corporative.

Quant à l'organisation académique, choix des cours, programmes, barème d'examens, il demeure, comme par le passé, sujet à la juridiction du sénat académique de l'Université.

L'approbation, par la Commission, des octrois aux universités, du budget d'opération du Cours universitaire du Collège a tenu compte de la situation particulière de cette institution qui dispense l'enseignement en français à un nombre plutôt restreint d'étudiants universitaires, soit 150 environ durant l'année régulière et 175 aux cours d'été.

A noter que dans le système scolaire du Manitoba, le Collège de St-Boniface est un cas unique. Il est la seule institution où tout l'enseignement se fait en français, à l'exception de l'anglais évidemment.

Des filles en 11e et 12e dès septembre

Le communiqué annonce également que, dès septembre 1968, les filles désireuses de s'orienter vers le cours universitaire seront admises au Collège pour la 11e et la 12e année. L'on sait qu'il y a déjà quelques années que le cours universitaire du collège reçoit les étudiantes qui ont terminé leur 12e année.

Les autorités du Collège espèrent qu'en ouvrant ainsi aux filles comme aux garçons les deux dernières années du cours secondaire, les inscrip-

(Suite à la troisième page)



Epuisé, éclopé, ce jeune Jeff Scott représente bien les 27,000 Winnipegois qui ont entrepris, samedi dernier, les 35 milles de la Marche des Millions. Pour leurs efforts, ils ont rapporté près de $180,000 au bénéfice de l'éducation dans l'île Santa Lucia dans les Caraïbes. (Cliché Winnipeg Tribune)

Un procès qui deviendra le test du bilinguisme au N.-B.

MONCTON — Ce qui a commencé comme une frasque d'étudiants, mettant en cause une simple tête de cochon et sa criminalité, est en train de devenir un test suprême du bilinguisme au Nouveau-Brunswick et celui de l'usage du français dans les cours de justice.

Pour aider à comprendre l'incident, il faut préciser que la ville de Moncton compte une population à 40% francophone et un maire anglophone, M. Leonard Jones. Celui-ci ne jouit plus d'une très grande popularité auprès des Acadiens surtout depuis qu'il s'est objecté à la visite qu'une délégation acadienne a effectuée en France l'hiver dernier.

Accusés de méfait public

En avril, deux étudiants francophones de l'Université de Moncton, l'un originaire de Terrebonne et l'autre de Saint-Laurent, se mirent en frais de porter à la demeure du maire Leonard Jones de Moncton une tête de porc!

Arrêtés, ils ont été accusés par la police municipale de méfait public. Les deux étudiants furent relâchés sous cautionnement, mais le juge Henry Murphy, devant qui la cause avait été présentée, refusa de faire droit à leur requête de voir leur procès se dérouler en français.

Pour sa part, le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, M. Bernard Jean, tout en déclarant que "rien ne peut empêcher quiconque de témoigner dans sa propre langue" devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick, ne voulut pas intervenir dans l'affaire, vu que le juge Murphy avait interprété la loi au meilleur de sa compréhension.

La cause portée à une autre juridiction

Entre temps, le conseiller juridique des deux étudiants, Me Roger Savoie, réussissait à obtenir un bref de "certiorari" du juge G. F. G. Bridges de la cour d'appel du Nouveau-Brunswick.

Le bref de "certiorari" implique un ordre d'une cour supérieure à une cour inférieure

(Suite à la douzième page)

Les Etats-Unis traversent leur pire crise financière depuis le "Krach" de 1929

WASHINGTON — Le président du conseil de la "Federal Reserve", M. W. McChesney Martin, a affirmé que les Etats-Unis traversent à l'heure actuelle leur pire crise financière depuis le "krach" de 1929. Il a réclamé avec une vigueur sans précédent un redressement, dans les plus brefs délais, des finances intérieures et extérieures du pays, tout en réaffirmant la détermination des autorités américaines de défendre le dollar jusqu'au bout.

On sait que le relèvement à 5.5% du taux d'escompte de la "Federal Reserve", qui est la banque centrale des Etats-Unis, a provoqué récemment une forte baisse des cours à Wall Street. Le dollar s'est certes raffermi sur la place de Londres ainsi qu'à Francfort, mais la livre a fléchi de façon significative. Or, toute détérioration marquée du sterling risque de provoquer une nouvelle poussée de fièvre spéculative qui pourrait bien, cette fois, emporter la monnaie américaine.

M. Martin, qui s'adressait aux directeurs et rédacteurs en chef des journaux américains, a qualifié "d'intolérables" le déficit budgétaire ainsi que celui des paiements extérieurs des Etats-Unis. Le grand argentier américain aurait averti le président Johnson que si ces déficits ne sont pas résorbés à brève échéance, "ils provoqueront inévitablement une dévaluation en série des monnaies à travers le monde". Pareille

(Suite à la douzième page)

Des 12,000 Canadiens étudiant aux Etats-Unis la moitié ne reviendraient pas au pays

OTTAWA — Des quelque 12,000 Canadiens qui étudient dans les universités américaines, on croit qu'au moins la moitié ne reviendront pas au pays.

Cependant, le gouvernement fédéral et le ministère de la Main-d'oeuvre ont lancé ce qu'ils appellent "l'Opération récupération" dans le but d'assurer le retour des 6,000 autres étudiants. Ce projet concerne également les étudiants d'outre-mer.

"L'Opération récupération" poursuit un double objectif: — informer les étudiants canadiens à l'étranger sur les diverses activités qui se déroulent au pays et sur les opportunités de carrière qui s'offrent à eux;

— voir à ce que les employeurs du pays s'intéressent à eux au même titre qu'aux étudiants qui sont demeurés au pays.

Le ministère a hérité de ce programme de l'Association canadienne des universités.

L'Association a découvert, il y a quelques années, que beaucoup d'étudiants croyaient que les compagnies canadiennes et le gouvernement se désintéressaient de leur sort.

Les fonctionnaires du ministère font preuve d'optimisme quant aux chances de réussite de l'"Opération".

Durant la présente année académique, des équipes de spécialistes ont visité 37 universités américaines.

Les étudiants ont été invités à remplir des formules où ils pouvaient indiquer leur spécialité, la date de leur graduation, la date à laquelle ils pourront commencer à travailler et où ils aimeraient travailler.

Plus de 400 formules ont ainsi été expédiées à d'importantes compagnies canadiennes l'an dernier. Cette année, le ministère en mettra 1,200 à la poste.

L'"Opération récupération" espère favoriser ainsi le retour au pays de ceux qui sont dans l'incertitude quant à la possibilité de trouver une occupation qui convient à leurs aptitudes au Canada.

Les indépendantistes du Québec sont à prendre définitivement au sérieux

HALIFAX — Il faut prendre bien au sérieux le mouvement séparatiste du Québec, a déclaré récemment, à Halifax, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith.

Selon M. Smith, si le Québec devenait indépendant, la Nouvelle-Ecosse se trouverait placée devant un choix entre quatre possibilités également "désagréables".

L'option la plus vraisemblable serait, dit-il, de continuer à faire partie du Canada. La Nouvelle-Ecosse pourrait aussi former, avec les autres provinces maritimes, une nation distincte, ou se rattacher aux Etats-Unis.

La quatrième option, dit-il, mais la moins vraisemblable, serait de devenir partie intégrante du Québec.

Les Néo-écossais doivent "beaucoup faire" pour prévenir la séparation du Québec, déclare le premier ministre, qui s'empresse d'ajouter "mais je ne veux pas dire par là qu'aucun prix ne serait trop grand".

"Il y a des choses sur lesquelles nous devons insister.

"La plus importante est un gouvernement central fort... assez fort pour bien gouverner à l'intérieur et traiter adéquatement les problèmes extérieurs".

M. Smith, qui parlait à la réunion d'un club social, a dit: "Je crois aussi que nous ne devrions pas renoncer à la monarchie et au régime parlementaire".

La fête de l'Ascension est reportée au dimanche

Les évêques du Canada assemblés en réunion plénière à Ottawa, ont décidé, après entente avec le Saint-Siège, que seules les fêtes de Noël et de l'octave de la Nativité (Jour de l'An) seraient retenues comme fêtes d'obligation dans l'Eglise canadienne.

D'autre part, la fête de l'Ascension qui était célébrée le jeudi, sera reportée au dimanche suivant, de même que la fête de l'Epiphanie (reportée au dimanche le plus rapproché).

Les motifs qui ont incité les évêques à procéder à de tels changements tiennent à la nécessité pour tous les fidèles de célébrer ensemble et en même temps ces fêtes liturgiques.

Cette adaptation au dire des évêques s'inscrit dans la ligne d'une meilleure compréhension de la liturgie.

Club des 200 de l'A.E.C.F.M.

La campagne annuelle du Club des 200 pour 1968 est lancée officiellement. L'Exécutif de l'A.E.C.F.M. a donné sa part pour montrer l'exemple. Nous sommes convaincus qu'il y a au Manitoba français au moins deux cents personnes qui donneront $25.00 ou plus pour aider à promouvoir la culture française dans notre province. N'attendez pas d'être sollicité, envoyez votre don à l'A.E.C.F.M., 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

(suite)

— Dr A. Lachance, St-Boniface	25.00
— Entreprise Erle Ltée, St-Boniface	25.00
— M. A. Roy, St-Jean-Baptiste	25.00
— M. Marcel Gingras, Ottawa, Ont.	25.00
— Rév. Sr Supérieure Gén. des Srs Grises, St-Boniface	25.00
— M. Louis Marcoux, Lorette	25.00
— M. le juge Monnin, St-Boniface	50.00
— M. l'abbé Henri Perron, Lorette	25.00
— Mme J.-L. Désilets, Powerview	25.00
— M. le sénateur Beaubien, St-Jean-Baptiste	25.00
— R. P. J.-M. Connelly, St-Boniface	25.00
— Paroisse de Somerset	25.00
— Congrégation du St-Rédempteur, Ste-Anne	25.00
— Dr E.-J. Jarjour, St-Boniface	25.00
— Salon mortuaire Desjardins	50.00
— Académie St-Joseph, St-Boniface	25.00
— Anonyme	25.00
— Ernst, Liddle & Wolfe	25.00
— Dr J. Boucher, St-Jean-Baptiste	25.00
— Dr André Moigat, St-Vital	25.00
— Coopérative St-Léon	25.00
— Couvent des Ursulines, Bruxelles	25.00
— Soeurs de St-Joseph, St-Georges	25.00
— M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	25.00
— R. P. Jolicoeur, S.J., Québec	25.00
— M. Gildas Molgat, St-Vital	25.00
— Fouillard Implement Exchange, St-Lazare	25.00
— M. E.-J. Bernuy, St-Boniface	25.00
— M. Oris-J. Aquin, Elie	25.00
— M. Henri Orieux, St-Boniface	25.00
— M. Guy Morier, St-Boniface	25.00
— Maison provinciale des Filles de la Croix	25.00

Des marchands mirent le feu à leur magasin lors des émeutes

NEWARK, N.J. — Le directeur du Service des incendies de Newark, M. John P. Caufield, a déclaré qu'à son avis au moins quatre incendies qui ont éclaté durant les désordres qui ont suivi l'assassinat de Martin Luther King ont été allumés par les marchands eux-mêmes en vue de bénéficier d'une assurance.

Il a précisé que, dans certains cas, le Service des incendies était "convaincu que les gens avaient profité de la situation". "Ces incendies ne présentaient pas les caractéristiques habituelles: des cocktails Molotov ou de l'essence placés près des sorties arrière des magasins", a ajouté M. Caufield.

Le CN et le bilinguisme

BUFFALO — Un membre des cadres supérieurs du Canadien National a déclaré devant un auditoire américain que "les citoyens sérieux doivent participer activement à la solution des problèmes que posent les droits d'une minorité, ou s'exposer par leur inertie à une crise d'ordre national pouvant avoir des répercussions à l'échelle mondiale."

M. D. V. Gonder, vice-président du CN pour la région des Grands Lacs à Toronto, a précisé devant le Buffalo Central Railway Club qu'il existe une similarité entre les troubles raciaux des Etats-Unis et le malaise entre citoyens de langues anglaise et française au Canada.

"Mais, ajoute M. Gonder, si nous adoptons une attitude de laisser-aller face à ces problèmes, la situation aura vite fait de se détériorer au point d'atteindre un tournant critique."

M. Gonder a demandé à tous les cheminots — en tant que citoyens sérieux — de s'intéresser activement à la solution des problèmes des minorités.



M. Vaughan Baird, avocat bien connu de Winnipeg, cherchera à représenter le parti P.-C. dans la circonscription de St-Boniface, lors de l'assemblée de mise en candidature que l'Association progressiste-conservatrice de St-Boniface tiendra en l'école Reine-Elisabeth le jeudi 16 mai.



Samedi dernier, 11 mai, le Club Social de St-Boniface terminait sa première saison d'activités sociales et culturelles par une exposition du livre et du disque français et une soirée de vins et fromages en la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens. M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg, ouvrit la soirée en félicitant le Club social d'avoir eu l'heureuse idée de réunir ainsi tant de choses de bon goût. Plusieurs personnalités franco-manitobaines étaient présentes, dont M. Hector Allard, ancien ambassadeur du Canada au Danemark, et son épouse. Nous voyons sur la photo ci-dessus, à gauche, le docteur A. Lachance, président du Club social, faisant les honneurs de la première coupe à l'endroit de M. Philippe Bourdon. (Photo Perrin du Manitoba)

ÉDITORIAL

La campagne électorale

Le choix des candidats des divers partis étant presque terminé, l'on peut s'attendre maintenant à voir la campagne électorale battre son plein un peu partout. Et cela durera cinq bonnes semaines!

Saturés que nous sommes déjà de publicité tapageuse, c'est probablement sans trop d'enthousiasme que nous nous apprêtons à subir les assauts de la propagande électorale. Nous souhaiterions même pouvoir nous en passer.

Et pourtant, c'est un des inconvénients nécessaires de tout régime démocratique. S'il nous appartient de choisir ceux qui nous gouverneront, il nous est indispensable de nous renseigner au préalable sur leurs aptitudes. Autrement notre vote ne serait pas un geste intelligent.

La campagne électorale est donc une belle occasion pour les électeurs de soumettre les aspirants-députés à un examen, de les amener à révéler la compréhension qu'ils ont à soumettre. Sous ce point de vue, la campagne électorale est quelque chose de très utile. Elle peut même devenir fort intéressante selon justement le degré de participation que les électeurs consentent à y apporter. Si, comme par le passé, l'ensemble des Canadiens restent apathiques et indifférents, s'ils n'assistent pas aux réunions, ou s'ils n'y assistent que passivement sans en profiter pour poser aux candidats des questions pertinentes sur les problèmes de l'heure, nous courons de grandes chances de répéter nos bévues antérieures, d'élire des gouvernements stériles, qui se perdent en palabres interminables et tournent en rond devant une opposition autant inapte que chicanière.

Il revient donc à nous, les électeurs, de faire de cette campagne une véritable préparation des prochaines élections. Nous pouvons faire beaucoup pour que les candidats de valeur émergent. Ce qu'il nous faut tout d'abord, ce sont des hommes qui ont des idées claires et précises sur leur rôle et leur responsabilité en face de questions aussi sérieuses que l'unité nationale, le droit de survie et d'épanouissement du peuple canadien-français à travers tout le pays, le rôle distinct et original du Québec dans la Confédération, le relèvement des provinces économiquement faibles, la responsabilité du Canada envers les pays moins favorisés.

De plus, la campagne électorale doit nous permettre de distinguer, parmi les candidats, ceux qui ont de l'équilibre, de la droiture morale, un esprit pénétrant et un sens pratique capables d'interpréter rapidement et objectivement les cas concrets, une volonté décidée et vigoureuse pour agir avec promptitude et efficacité.

Menée de cette façon, la campagne électorale n'est sans doute pas de tout repos pour les citoyens consciencieux. Cependant, elle est pratiquement le seul moyen que nous ayons d'éliminer de notre parlement les beaux parleurs et les ambitieux. Il y en aura toujours, mais un regain d'esprit civique chez les électeurs ne peut qu'aider les candidats sincères à une prise de conscience plus nette et plus approfondie des charges qu'ils désirent assumer.

Ainsi munie d'électeurs avertis et de chefs consciencieux, notre démocratie canadienne fera preuve de véritable maturité politique et deviendra plus apte à servir non seulement l'épanouissement de ses citoyens mais aussi les grands besoins de paix et de justice dans le monde.

J.-P. A.

Les trois phases des élections américaines

Depuis le 23 avril, les "primaires" de la Pennsylvanie, la fièvre électorale s'est emparé de nos voisins pour durer jusqu'au début de novembre. Rappelons d'abord que les Etats-Unis connaissent tous les deux ans deux sortes d'élections, des petites et des grandes et qu'en 1968, ce sont ces dernières. Mardi le 5 novembre, c'est-à-dire, le mardi qui suit le premier lundi de novembre, les Américains voteront pour élire un président, un vice-président, 34 sénateurs, 435 membres de la Chambre basse, 22 gouverneurs, un nombre considérable de membres des législatures des Etats et aussi des juges aussi bien que des fonctionnaires. L'année électorale américaine peut se diviser en trois phases: les "primaires", les conventions et les élections proprement dites.

Les "primaires"

Aux Etats-Unis, pour choisir des candidats, dans certains Etats on a recours à des élections dites "primaires", "primary elections", système d'élections préliminaires. On distingue entre les "primaires" présidentielles et les "primaires" pour la nomination des autres candidats. Les premières existent dans le district de Columbia, 7 mai, et dans seize Etats: New-Hampshire, 12 mars; Wisconsin, 2 avril; Pennsylvanie, 22 avril; Massachusetts, 30 avril; Alabama, Indiana, Ohio, 7 mai; Nebraska, Virginie de l'Ouest, 14 mai; Californie, New Jersey, Dakota du Sud, 4 juin; Illinois, 11 juin; New York, 18 juin. Les primaires présidentielles se termineront donc au milieu de juin. Elles sont les plus importantes, car on y désigne près de la moitié des délégués aux conventions des deux grands partis pour le choix d'un candidat à la présidence, ces délégués ayant un mandat plus ou moins impérieux de voter pour un aspirant. Par ailleurs, un candidat à la convention peut mettre son nom devant ces primaires et on comprend quel stimulant peut créer une victoire préliminaire. Elle fait naître un climat de confiance qui favorisa considérablement la candidature de Kennedy en 1960.

Il y a aussi dans plusieurs Etats des "primaires" pour le choix des candidats aux autres fonctions. Elles ont commencé à se dérouler en I .nnsylvanie le 23 avril et elles se termineront à Hawaï le 5 octobre. (On songe parfois dans d'autres pays à adopter le système. Les Français en particulier parlent des "pré-élections à l'américaine" et, en 1967, M. Giscard d'Estaing avait pris l'initiative d'en suggérer. On comprend que, dans son cas, c'eût été une façon de faire choisir pour les élections des "giscardiens" ou des "gaullistes" véritables.)

Les conventions

Au mois d'août auront lieu les conventions des deux partis, celle des Républicains à Miami, le 5 août, et celle des Démocrates à Chicago le 26 août. En 1964, les Républicains tinrent leur convention beaucoup plus tôt, soit le 13 juillet, à San Francisco, et ils choisirent le sénateur Goldwater. Les Démocrates se réunirent le 24 août à Atlantic City et comme le président Johnson était le candidat de tous, l'intérêt se porta surtout sur le choix du candidat à la vice-présidence qui fut Hubert H. Humphrey. Est-il besoin de rappeler que les conventions américaines, que d'ailleurs nous commençons à imiter, prennent facilement l'allure de cirques. On pourrait sans doute choisir plus dignement le candidat à la présidence, mais les Américains semblent éprouver beaucoup de difficultés à abandonner un système qui fait partie de leurs moeurs depuis si longtemps. Comme l'a écrit, il y a une cinquantaine d'années, un des meilleurs observateurs des moeurs politiques des Etats-Unis, Lord Bryce, "Ce que veut un parti, ce n'est pas un bon Président, mais un bon candidat".

Les élections

Le 5 novembre, les Américains ne voteront pas directement en faveur du candidat républicain ou du candidat démocrate à la présidence, mais, en vertu d'un système désuet, ils désigneront des électeurs formant un collège électoral. Chaque Etat a droit à autant d'électeurs qu'il a de représentants à la Chambre basse et au Sénat, le district de Columbia ayant droit, depuis le 23ième amendement, en 1961, à trois électeurs. Le total des électeurs dans le collège sera, cette année comme en 1964, de 538, soit 435 plus 100, plus 3, et pour être élu président 270 votes seront nécessaires. Les électeurs du collège électoral ne voteront que le premier lundi après le second mercredi de décem-

(Suite à la sixième page)



La Chorale de l'Université de Monctoon, N.-B., qui donnera un concert à St-Boniface le 23 mai prochain, s'est acquise depuis 1947 une très haute réputation, non seulement dans les provinces maritimes mais aussi à travers tout le Canada. En effet, en 1960, une subvention du Conseil des Arts Canadien lui permettait une tournée de l'Atlantique au Pacifique. Le R. P. Neil Michaud, C.S.C., professeur de musique à l'Université de Moncton, dirige cette chorale depuis 1955. Les nombreux succès remportés chaque année témoignent de la qualité artistique de ces jeunes chanteurs.

Le gouvernement sud-africain veut réduire la natalité chez les Noirs . . .

JOHANNESBURG — Le gouvernement d'Afrique du Sud vise présentement à réduire les naissances chez les Noirs et à augmenter celles d'enfants blancs dans ce pays qui compte 3,600,000 Blancs et 12,700,000 Bantous de race noire. Le pays compte également 1,800,000 citoyens de sang mêlé, dits gens de couleur, et 486,000 Asiatiques.

Seulement 19 pour cent de la population sud-africaine est blanche. Si la tendance actuelle se poursuit, les Blancs ne représenteront plus que 14 pour cent du total à la fin du siècle et seront dépassés dans la proportion de six contre un par les non-Blancs.

"L'Afrique du Sud blanche court au suicide, si les couples de Blancs ne cessent pas la limitation des naissances pour retourner à la tradition de grosses familles des Afrikanders", dit un mémoire soumis au premier ministre John Vorster.

Les Afrikanders sont pour la plupart d'origine hollandaise et huguenote-française, descendants des prisonniers boers qui colonisèrent l'intérieur de ce qui est aujourd'hui l'Afrique du Sud. Le Parti nationaliste, au pouvoir depuis 20 ans, est appuyé surtout par les Afrikanders.

"Nos leaders religieux et culturels devraient aussi encourager les plus grandes familles dit le mémoire du Conseil fédéral des comités afrikaans de coordination. Nous devons aussi faire connaître aux couples sans enfant les dangers de la limitation des naissances."

La population noire

Le Conseil propose aussi l'octroi de subsides aux parents afrikanders. Ce n'est pas la première fois que les Sud-Africains de race blanche sont pressés de se multiplier pour le bien du pays. Le ministre de l'administration des Bantous, Michiel Botha, souleva la controverse en 1965 lorsqu'il invita tous les couples blancs à mettre au monde un enfant pour célébrer le cinquième anniversaire de la république.

Le taux de natalité démontre que bien peu de Blancs ont suivi cette invitation. Devant cette indifférence des Blancs, les autorités ont recours à la limitation du taux de natalité des Noirs, en invoquant la plupart du temps des raisons économiques pour ce faire.

Ces six dernières années, la population blanche a augmenté de 500,000, immigrants y compris; la population noire s'est accrue de plus de 1,600,000.

Le taux de natalité des Bantous est évalué à 50 par mille habitants, au regard de 23.3 par mille chez les Blancs.

Les pilules anticonceptionnelles sont distribuées gratuitement ou presque aux Noirs de la région industrielle de Witwatersrand, autour de Johannesburg.

Des dizaines de milliers de femmes noires se servent de la pilule. Le gouvernement a préparé un film sur la contraception destiné aux spectateurs noirs et l'on rapporte la préparation d'une campagne nationale de propagande pour la limitation de naissances parmi les Noirs.

Kenneth L. Whiting

Triste souvenir du ghetto de Varsovie

Il y a 25 ans, commençait l'agonie du ghetto de Varsovie. Elle devait durer un mois pour s'achever le 16 mai par la destruction symbolique de la vieille synagogue de la rue Tlomackie. Près de 60,000 Juifs furent assassinés ou capturés, sans compter ceux qui périrent brûlés vifs ou ensevelis sous les ruines.

Novembre 1940 avait marqué pour la communauté juive un tournant décisif. Les Allemands avaient créé, à un mille et quart du centre de la ville, une enceinte fermée par un mur de 10 pieds de hauteur, où ils avaient entassé 460,000 personnes. En deux ar.3, plus de 100,000 d'entre elles moururent de faim et du typhus.

La "déportation vers l'Est" débuta en juillet 1942. Chaque jour, 5 ou 6,000 personnes étaient dirigées sur le camp de Treblinka pour y être exterminées. En neuf semaines, 311,322 hommes, femmes et enfants furent ainsi assassinées.

Fin 1942, il ne restait plus au ghetto que 60,000 personnes. Un mois plus tard, Heinrich Himmler, reichfuhrer des SS, donnait l'ordre de les liquider. Cette "liquidation" fut entreprise le 19 avril à 6 heures du matin. Il s'agissait de progresser lentement à l'intérieur du quartier juif avec l'appui de l'aviation, des chars et de l'artillerie et de détruire tous les immeubles sur le terrain conquis.

Le nationalisme peut être très positif

"Le nationalisme n'est pas nécessairement synonyme de racisme. Il peut être un facteur très positif dans l'évolution d'une nation", déclarait M. Claude Ryan, directeur du Devoir, devant le Congrès ouvrier juif du Canada.

Se demandant si le réveil nationaliste du Québec peut constituer une menace ou une garantie pour les droits de l'homme, M. Ryan a rappelé que le nationalisme tend à être plus exacerbé chez des gens ou des groupes qui ont été vexés et humiliés pendant des années, ce qui a été le cas des Canadiens français.

"Cependant, le nationalisme, dans l'expression qu'en présentent ici les principales formations politiques, le chef de l'Union nationale en particulier, se révèle respectueux des droits de l'homme et des droits des minorités", a-t-il dit tout en soulignant que dans certains milieux, limités en nombre, il tend depuis quelque temps à prendre un aspect raciste ou fasciste.

Selon M. Ryan, au Canada le problème des Droits de l'homme est étroitement relié à la solution du problème des deux communautés nationales. On ne peut demander à un individu de s'intéresser au problème des droits de l'homme à travers le monde si ses propres droits ne sont pas déjà reconnus en droit et en fait.

Il est aussi vrai qu'on ne peut s'intéresser au problème des Droits de l'homme seulement au niveau des Canadiens français; ce serait de l'égoïsme et celui-ci conduit tôt ou tard au refus de la liberté et des droits d'autrui.

L'un et l'autre problème sont reliés: si la liberté de l'homme est niée ou menacée quelque part, elle l'est partout du même fait puisqu'elle est indivisible et que nous sommes tous interdépendants.

Cette interdépendance de plus en plus grande doit nous amener à ne plus parler seulement de droits de l'homme mais aussi, comme le proposait Jean XXIII, de nos devoirs moraux les uns envers les autres. Il faut aussi étendre le concept des droits de l'homme au droit au travail, à la sécurité sociale, à l'éducation et aux loisirs.

"Dans la promotion de la liberté dans le monde, il ne saurait y avoir de barrière de quelque sorte que ce soit", a conclu M. Ryan.

Le temps presse!

N.D.L.R. — Sous la plume de son rédacteur, le Père Richard Arès, la revue "Relations" commente, dans son numéro de mai 1968, ce que notre hebdomadaire a publié le 3 avril dernier au sujet de "l'hémorragie de la vie française au Manitoba". Voici un extrait de cet article que nous nous permettons d'intituler "Le temps presse!":

"Après tant d'années d'opiniâtre résistance et de fidélité héroïque, il semble que faiblisse maintenant chez beaucoup la volonté de rester français, non seulement au Manitoba, mais aussi dans la plupart des autres provinces. Les récentes propositions de la Commission Laurendeau-Dunton, à supposer cependant qu'elles soient partout intégralement appliquées, vont certes faciliter la survivance du français hors du Québec, mais suffiront-elles à redonner de la volonté, de l'espoir et de la fierté à ceux qui aujourd'hui sont en train de perdre tout cela? Nous voudrions le croire et l'espérer, mais comme le temps presse!

"Il est beau dire: 'Maîtres chez nous? J'en suis. Mais chez nous, c'est le Canada tout entier, de Terre-Neuve à Victoria, avec ses immenses richesses qui nous appartiennent à nous tous et dont il ne faut pas abandonner une parcelle. Ce pays que nous avons exploré une première fois . . . , il faut repartir à sa découverte et cette fois pour de bon' (Pierre-E. Trudeau, le 2 avril, à Montréal).

"Oui, il est beau de souhaiter, d'espérer que le "chez-nous" canadien-français s'étende à tout le Canada, mais, au rythme où se fait actuellement l'assimilation des Canadiens français, il y a grand risque que ces mots "maîtres" et "chez-nous" demeurent des mots vides de substance, ne correspondant à rien dans la réalité hors du Québec, comme le démontrent les deux faits rapportés dans **La Liberté et le Patriote** du 3 avril. Avec des 'maîtres' honteux — honteux de leur langue et de leur nationalité — on ne peut créer de 'chez-nous' viable!

"Ce n'est pas, quoi qu'on puisse croire, le pessimisme qui me pousse à parler ainsi, c'est la conviction qu'en ce domaine le temps nous est compté et qu'il faut que des gestes soient posés et au plus vite par tous les gouvernements, tant provinciaux que fédéral, pour remédier à cette tragique situation: quand la volonté de vivre et quand la fierté d'être eux-mêmes auront abandonné la grande majorité des Franco-Canadiens, il sera trop tard pour agir."

Richard Arès

L'économie américaine au prise d'une inflation accentuée

Confirmant la forte accentuation des pressions inflationnistes aux Etats-Unis pendant le premier trimestre 1968, le coût de la vie a enregistré en mars sa plus forte hausse depuis huit mois.

L'indice des prix au détail, publié par le département du Travail, s'est établi à 119.5 pour le mois de mars, contre 119 en février et à 115 en mars 1967 (base 100 en 1957-59). Ceci représente une hausse de 0.4 pour cent par rapport au mois précédent et de 3.9 pour cent par rapport à mars 1967.

De la fin de décembre à la fin de mars, l'indice du coût de la vie est passé de 118.2 à 119.5 et a donc progressé à un rythme annuel de près de 4.5 pour cent, taux le plus élevé enregistré depuis la vague inflationniste qui avait touché les Etats-Unis au moment de la guerre de Corée.

Pas de changement prévu en avril

La hausse des prix ne semble guère devoir se ralentir substantiellement dans le proche avenir, estime-t-on dans les milieux économiques de Washington.

La hausse des prix ayant été plus rapide que l'augmentation moyenne des salaires pendant le premier trimestre, il est évident que les syndicats vont accroître leurs revendications salariales.

La spirale des prix et des salaires, estime-t-on, risque de s'accélérer tant que le Congrès n'aura pas adopté la surtaxe fiscale de 10 pour cent qui est la seule mesure anti-inflationniste d'envergure envisagée actuellement par l'administration.

Une autre statistique publiée récemment est également importante et inquiétante pour l'avenir. Elle concerne la balance commerciale qui, en mars, a été déficitaire pour la première fois depuis de nombreux mois et l'évolution des échanges extérieurs pendant le premier trimestre 1968 compromet très sérieusement les efforts du gouvernement pour redresser la balance des paiements des Etats-Unis.

Les deux phénomènes sont liés. La détérioration considérable du commerce extérieur est due en partie à des facteurs exceptionnels tels que la grève des dockers à New York en mars dernier et l'accroissement des importations de cuivre et d'acier à cause de la grève qui paralysait l'industrie américaine du métal rouge et de la crainte d'un arrêt du travail dans la sidérurgie en septembre. Mais elle est également la conséquence des signes de surchauffe qui recommencent à se manifester dans l'économie américaine, de la dégradation de la position concurrentielle des produits américains en raison de la hausse des prix et de la prospérité intérieure qui stimule les achats à l'étranger.

Revendications des syndicats

Le pouvoir d'achat des Américains ayant diminué pendant le premier trimestre par suite de l'inflation, on peut prévoir que les syndicats vont encore accroître leurs revendications salariales.

Les Etats-Unis sont donc menacés d'une accélération de la spirale des prix et des salaires, à moins de mesures anti-inflationnistes sérieuses, c'est-à-dire d'un relèvement des impôts.

L'imposition d'un contrôle des prix et des salaires similaire à celui qui existait au moment de la guerre de Corée reste apparemment exclu par l'administration qui continue à compter essentiellement sur la surtaxe de 10 pour cent pour briser le cycle actuel.

Après huit mois de tergiversations, l'adoption de la surtaxe par le Congrès, qui ajoutera une réduction substantielle des dépenses fédérales, demeure un signe encourageant.

L'apprentissage d'une deuxième langue devrait être accessible à tous les adultes au Canada

Dans un mémoire présenté à Edmonton, aux audiences de la commission d'enquête sur la situation des femmes au Canada, le département d'extension de l'enseignement de l'université de l'Alberta affirme que l'apprentissage d'une deuxième langue devrait être possible, et cela gratuitement, pour tous les adultes au Canada.

"Le gouvernement fédéral devrait défrayer l'enseignement du français et de l'anglais dans les écoles et universités aux adultes parlant une des deux langues", dit le mémoire. Les auteurs déclarent que les occasions de devenir bilingues profiteraient surtout aux femmes dont les maris sont appelés à travailler dans des villes ou provinces dont la langue dominante n'est pas leur langue maternelle.

"Une aide financière fédérale basée sur un système per-capita et accordée à des organismes reconnus offrant des cours de français et d'anglais au niveau des adultes aiderait à mettre à la portée de plus de citoyens l'accession à ces cours", explique le mémoire.

Ce sont, affirme l'université, le coût excessif des frais d'inscription qui empêchent les femmes moins fortunées de poursuivre leur instruction.

(Le Devoir, 1-5-68)

Comment devenir incompétent

On dit couramment qu'un médecin qui n'a pas étudié depuis cinq ans devient un charlatan et qu'un ingénieur qui omet de se tenir au courant des nouvelles découvertes est nettement dépassé dans très peu de temps. On pourrait ainsi passer tous les métiers et toutes les professions pour voir combien la stagnation intellectuelle produit rapidement des "incompétents". Le mouvement coopératif n'échappe pas au danger de stagnation intellectuelle et par conséquent court le risque d'avoir sa part d'incompétents.

Je me demande

Je me demande souvent quelle utilisation on fait des études et des mémoires préparés par les diverses fédérations pour définir leur orientation future. Je pense aux données très précises compilées par le Service de recherches de la Fédération des Caisses populaires et je me demande combien de gérants et d'administrateurs les utilisent pour inspirer leur action et éclairer les décisions que la structure démocratique les appelle à prendre.

Je me demande combien de gérants et d'administrateurs des coopératives de consommation sont au courant des nombreux projets mis de l'avant par la Fédération des Magasins CO-OP pour permettre à ce secteur coopératif de relever l'immense défi d'une économie de consommation.

En somme, je me demande combien de personnes appelées à exercer l'autorité dans le mouvement soit comme gérant, soit comme administrateur, se font un devoir d'être au courant des problèmes très complexes sur lesquels elles sont appelées à se prononcer. J'aime croire que c'est le cas de la majorité. Je me demande si je ne suis pas trop optimiste.

L'éducation . . . pour les autres

La plupart des fédérations coopératives ont un service d'éducation et d'information. Ces services diffusent l'information, publient des revues, des bulletins, des journaux qui, largement, décrivent les activités, les défis, les solutions et les projets. Jusqu'à quel point ces instruments sont-ils utilisés réellement?

Ces mêmes services organisent des stages de formation un peu partout dans la province. Rarement obtient-on un nombre convenable de participants. Tout le monde semble demander de l'éducation, bien sûr, mais pour les autres! On trouve toutes sortes de prétextes pour ne pas soumettre sa matière grise à un recyclage bénéfique; on hésite à regarder des problèmes bien en face de peur de se voir obligé de reviser ses opinions et ses perspectives; on croit que l'important dans le mouvement c'est le progrès économique et on croit que l'éducation, l'information et l'étude constituent une poésie culturelle dénuée d'applications pratiques.

Je dis que les gérants et administrateurs qui ont cessé de s'interroger, de s'instruire et de s'informer deviennent rapidement des "incompétents". Je dis que les coopérateurs qui exercent une certaine autorité à quelque niveau que ce soit, sans constamment refaire leurs schèmes mentaux et confronter leurs idées avec la réalité, deviennent inaptes à remplir leurs fonctions.

En somme, je dis qu'il n'est pas besoin de faire d'effort spécial pour devenir incompétent. Il s'agit d'arrêter de progresser et toute la société nous dépasse dans le temps de le dire.

Il n'est pas question d'étiqueter nos confrères, il importe plutôt de nous demander jusqu'à quel point chacun de nous se laisse engager sur la voie de la sérilité intellectuelle qui conduit à l'incompétence. Plus notre autorité est grande, plus notre fonction est importante, plus graves sont les dangers et plus lourdes les conséquences. Il faut en être conscient. Le mouvement coopératif a sa large part de personnes compétentes. C'est évident. Nous avons aussi nos incompétents. Même s'ils sont relativement peu nombreux et même s'il n'y en avait qu'un seul, il serait de trop.

Gilbert Charron
(dans "Ensemble", mai '68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Assemblée de la L.F.C. de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges

Lors de l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, Mme N. Langedock fut élue présidente. La présidente sortante est Mme H. DeLeeuw, et l'aumônier, le R. P. O. DeRoo, OFM cap. Les autres officières sont Mmes M. Beeusaert, 1ère vice-présidente, J. Daeninck, 2e vice-présidente, R. Cappan, 3e vice-présidente, G. Verstraete, secrétaire, et Mlle M. Thompson, trésorière.

Parmi les activités annuelles on fit mention des suivantes: retraite fermée annuelle à Villa Maria; messe mensuelle pour membres de la Ligue vivants ou décédés; Quarante Heures; déjeuner-communion avec présentation de diapositives sur la visite du Pape à Bombay et conférence par le directeur; panel sur les jeunes d'aujourd'hui avec l'abbé Ouellette comme orateur invité.

De l'aide financière fut donnée à un séminariste; les membres se dévouèrent comme solliciteurs lors des Jeux Pan Américains; des dons furent offerts pour le programme de la paroisse; un jeune garçon indien infirme et hospitalisé, un orphelin du Pakistan, adopté par ce Conseil, et la compagnie 135e des Guides et Jeannettes reçoivent de l'aide financière; des visites furent rendus aux malades, aux personnes âgées et aux infirmes de la paroisse; des vêtements et autres articles furent distribués aux familles nécessiteuses; une collection spéciale fut organisée et les revenus furent envoyés au bureau des réjouissances de Noël; il y eut vente des cartes de Noël et de calendriers.

On a recueilli des fonds au cours de l'année écoulée par l'organisation d'un bingo de dindes, une vente de tartes, un thé à l'occasion de la St-Valentin et une soirée "Tupperware".

Le Collège St-Boniface recevra des subsides . . .

(Suite de la première page)

tions aux cours universitaires augmenteront d'autant et permettront un programme de cours-option de plus en plus diversifié.

Nouveaux cours

"En vertu d'une récente entente avec la faculté d'Education, lit-on dans le communiqué, les élèves qui désirent suivre le cycle de deux ans en vue d'un brevet d'enseignement seront admis au Collège. Ils suivront cinq cours réguliers de la première année, cours donnés en français, puis ils procéderont de plein pied dans la deuxième année pédagogique, l'année suivante, sur le campus de l'Université de Manitoba."

Les élèves désireux de s'orienter vers les sciences (b. sc.) trouveront également au Collège les cours requis pour la première année.

Les cours universitaires du Collège seront également accessibles aux adultes qui n'ont pas terminé leur 12e, aux mêmes conditions qu'à l'Université.

Ombre au tableau

Malgré les quelques subventions accordées à certains professeurs en vertu du régime des "services partagés", le maintien du cours secondaire continuera à grever lourdement le Collège. Pour le moment, les taux de la scolarité et les fonds de l'Oeuvre des Bourses sont les seules sources de revenus sur lesquelles le Collège peut compter pour le maintien du cours secondaire qui demeure irremplaçable puisqu'il assure 50 pour cent des élèves au cours universitaire.

Le calendrier universitaire

Inscription

Les étudiants diplômés qui seront sur le campus pendant les mois d'été pour études post-universitaires pour fins de recherche, sont priés de s'inscrire aux bureaux de Graduate Studies, salle 311, édifice Parker, afin de compléter le contrôle nominatif.



Le 11 mai dernier, au gymnase de l'école Holy Cross, eut lieu la remise des diplômes à la classe d'août 1967 des "gardes pratiquantes" de l'hôpital général St-Boniface. Sur la photo, 1ère rangée du bas, de gauche à droite: Linda Stewart (Winnipeg), Norma Giesbrecht (Elma), Lucille Ledoyen (St-Boniface), Angèle Champagne (Winnipeg), Shirley Henderson (Delta), Rachel Manaigre (Dufresne), Hammal Gilg (Winnipeg), Kathleen Champion (Melita), Donna Lussier (Glenboro). 2e rangée: Mme Eliette Nicolas (St-Boniface), Marie Brunet (St-Joseph), Gloria Bartosh (Winnipeg), Kathrine Coupland (Hamiota), Mme Eva Unger (St-Boniface), Marie Voth (Boissevain), Lynda Mault (Swan River), Mme Marie Allan (St-Boniface). 3e rangée: Sr Marie-St-Jean (Winnipeg), Ruth Goertzen (Morris), Ann Solomon (Ste-Rose-du-Lac), Sharon Dagg (Killarney), Alexandra Mauws (Swan Lake), Mme Eva Hanna (Ste-Rose-du-Lac), Mme Diana Slater (St-Boniface), Nettie Gunther (Herbert, Sask.). 4e rangée: Marilyn Sadler (Stonewall), Mme Marguerite Arnal (St-Norbert), Ellen Wiebe (Winnipeg), Marie Mongrain (Ste-Rose-du-Lac), Gail Schnell (Dominion City), Agnes Finalyson (Ashern), Jo-Ann Routley (MacGregor), Mme Marie Cyr (La Broquerie). 5e rangée: Helga Regehr (St-Boniface), Dianna McQuarry (Grandview), Mme Hélène Trudeau (Winnipeg), Mme Frances St-Laurent (St-Boniface), Gwendolyne Bradley (Newdale), Patricia Warden (Winnipeg), Elizabeth Carson (St-Boniface).

(Photo Perrin du Manitoba)

La semaine à la législature manitobaine

(Suite de la première page)

Fusion des municipalités métropolitaines

M. Desjardins fit remarquer que lorsqu'il se prononce en faveur de la fusion, il en exclut le système d'éducation. Qu'on amalgame les divers services municipaux, mais pas le système scolaire! Parlant de St-Boniface, M. Desjardins ajouta: "Je veux que le caractère culturel, linguistique et historique de St-Boniface soit préservé; St-Boniface est pour ainsi dire la capitale canadienne-française de l'Ouest. Je voudrais qu'un comité soit formé pour étudier le rapport B. et B. et faire des recommandations".

Plus tard, ce sous-amendement de M. Desjardins fut déclaré non-venu par le président de la Chambre.

Mme Forbes, ministre des Affaires municipales, suggéra entre autres, en présentant les estimés de son ministère, de faire payer l'entrée au Jardin zoologique.

M. Shoemaker répondit à ceux qui attaquaient le mode d'évaluation des terrains, surtout des terrains agricoles, en rapportant en substance la déclaration d'un fermier américain: "Que la terre soit en Chine, en Australie, au Canada, etc., elle ne vaut toujours que ce qu'elle peut rapporter en deux ans ou en deux récoltes!" Il faudrait donc que l'évaluaton d'un terrain soit en proportion de ce qu'il peut produire.

Taxes municipales

M. Green croit que pour soulager le fardeau des taxes municipales on devrait accorder une exemption de $2,000 à $3,000 dans l'évaluation.

M. Beard (Churchill) a déploré la situation lamentable qui existe à Churchill et l'inaction de tous les gouvernements envers le grand Nord. M. Beard s'est dit convaincu que Churchill pourrait devenir un grand port commercial si les gouvernements encourageaient l'industrie à s'en servir. Il faudrait aussi un chemin pour relier Le Pas à Churchill.

Varia

Le président de la Chambre souhaita la bienvenue à un groupe de 18 élèves de 11e année de l'Institut collégial de St-Norbert, sous la direction de M. Deleurme, de même qu'à 200 élèves de 9e année de l'école Louis Riel de St-Boniface. Ces derniers étaient accompagnés de MM. Lécuyer, Fréchette, Beck, Kupchak, de Soeur Lemoine, de Mmes Brunet et Toupin, de Mlles Dorge, Gaborieau et Fréchette.

Ont été aussi reçus 40 élèves de 8e année d'une école Ste-Famille des Etats-Unis, ainsi qu'un groupe d'aumôniers militaires venus de Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie, Norvège, Portugal et Pays-Bas.

M. Spivak, ministre de l'Industrie, révéla que la chanson "Spirit of 70!" avait coûté $800.00 et qu'il n'y avait pas de royauté à payer. A la question de M. Molgat qui voulait savoir s'il y avait eu un concours, M. Spivak répondit que non.

Radio-Canada insistera sur le thème de l'unité canadienne

TORONTO — Le nouveau président de la Société Radio-Canada, M. George F. Davidson, a déclaré récemment que la société allait mettre plus d'importance sur le "contenu canadien" de la programmation et sur le thème de "l'unité nationale."

M. Davidson a ajouté que la société d'Etat n'ignorerait pas les problèmes posés par l'indépendantisme au Québec et les autres questions qui prêtent à controverse lorsqu'elles sembleront mener à "une réflexion approfondie des courants politiques nationaux".

"Jamais, a-t-il déclaré au Canadian Club de Toronto, il y eut tant de nouveautés ou de premières à réaliser dans le domaine de la télévision depuis son introduction dans la vie canadienne."

M. Davidson pense que Radio-Canada a le devoir de contribuer au développement de l'unité nationale et d'exprimer continuellement l'identité canadienne.

"En dernière analyse, selon le président de Radio-Canada, l'unité nationale, c'est l'idée de la nation que se font les gens de cette nation eux-mêmes, Radio-Canada doit interpréter ce sentiment le mieux possible.

"Nous devons donc commencer par croire au Canada en son entier, a poursuivi M. Davidson, et nous devons faire en sorte qu'il reste uni . . . Nous devons travailler, en tant que service public, à amener les "deux solitudes" ensemble et, plus encore, à donner à chaque région de ce vaste territoire une idée du rôle qu'elle joue dans la société canadienne.

M. Davidson croit que maintenant tous les Canadiens peuvent capter les émissions de Radio-Canada et qu'il faut mettre la priorité sur la programmation proprement dite de la société.

L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba

Notre 4e assemblée annuelle aura lieu cette année le jeudi 6 juin, à 8 h. du soir, au Centre Culturel de St-Boniface. Cette réunion sera précédée de rafraichissements et d'un banquet. On ouvrira les portes à 6 heures. M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface et président du comité de surveillance de La Centrale, donnera la conférence et nous fera partager ses expériences. On nous apprend, d'autre part, que M. Paul-Emile Lacroix, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, sera aussi des nôtres.

Faites vos réservations

Afin de faciliter les préparatifs, vous nous obligériez si vous faisiez vos réservations avant le 31 mai. Vous pouvez obtenir des billets soit de votre gérant, soit en vous adressant directement à: L'Association des gérants des Caisses Populaires du Manitoba, C.P. 52, St-Boniface 6, Manitoba.

Communiqué



M. Maurice Therrien

La Ligue des Dix Quilles fête ses champions

Le banquet de samedi soir dernier en la salle des Canadiens de Naissance a complété la saison 1967-1968. Cent trente-trois convives s'y réunissaient et l'on remarquait à la table d'honneur M. et Mme Marc Marion, M. et Mme J. Sergeant, M. et Mme Raymond Roy, M. et Mme J.-Paul Marion, M. et Mme N. Brunel, M. Jack Shannon et M. et Mme G. Léveillé.

Sous la présidence de M. J.-Paul Marion il y eut après le repas distribution des trophées, des chevrons et des prix.

La coupe Dufault remportée pour la seconde année consécutive par l'équipe "The Blues" fut présentée au capitaine de l'équipe, M. Bill Heatley, par le président de la ligue, M. Jos. Sergeant. Les autres membres de cette équipe sont MM. Jos. Major, W. Rosmus, R. Merel, R. Labelle et G. Deserranno.

La coupe Giguère pour haute moyenne fut décernée à M. Jean Bourbonnais avec une moyenne de 175.7; M. N. Brunel, vice-président de la ligue, en fit la présentation.

M. Jack Shannon, représentant l'Association Winnipeg des dix quilles, distribua les chevrons aux joueurs de l'équipe "The Blues" et remit à M. N. Dubé la boucle de ceinture pour le joueur qui s'est le plus amélioré au cours de la saison. M. Claude Lévêque s'est mérité un chevron spécial pour avoir réussi le bris écarté 7-10.

Les prix d'équipe et les prix individuels furent ensuite distribués d'après les succès obtenus et chacun des joueurs de la ligue reçut une part (plus ou moins élevée) des souscriptions versées au cours de la saison.

Pour compléter la soirée l'orchestre prit place à son estrade et les assistants purent se divertir à leur gré jusqu'à l'heure réglementaire de fermeture.

"L'école française à l'heure du rapport Laurendeau-Dunton"

QUEBEC — L'école française à l'heure du rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme: tel sera le thème du quatrième congrès de l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Canada.

Le congrès aura lieu du 24 au 26 mai à l'hôtel MacDonald, d'Edmonton, en Alberta. Il réunira des commissaires d'écoles des provinces maritimes (moins Terre-Neuve), du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

L'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba sera représentée par MM. Louis LeGal, de St-Adolphe, Fernand Paquin, de St-Norbert, et Gilles Guyot, de St-Boniface.

Monsieur Maurice Lavallée, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Canada et de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, a signalé que le thème du congrès avait été choisi en fonction de l'actualité et surtout parce qu'il représente un espoir pour les Canadiens de langue française dans les provinces autres que le Québec.

Les quelque 250 congressistes étudieront à Edmonton les implications du rapport Laurendeau-Dunton en matière d'éducation pour les Canadiens français de tout le pays. Ils tâcheront de prévoir comment mettre en oeuvre ce que le premier volume du rapport ne fait qu'ébaucher.

Les congressistes se communiqueront des précisions sur l'état présent de l'enseignement en langue française du Canada et prépareront des recommandations appropriées pour les ministères provinciaux de l'Education.

Selon le président de l'Association, monsieur Maurice Lavallée, "le droit des parents canadiens de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix" pourrait être, grâce à ce congrès, le point de départ d'un renouveau pour les Canadiens français de tout le pays.

Le traitement et la recherche sont deux facteurs essentiels à l'avancement de la cause de la santé mentale. Cependant, il est important non seulement de pouvoir guérir le malade mental, mais aussi faut-il le comprendre et l'accepter. Soyez donc du nombre de ceux qui comprennent ses problèmes et qui acceptent son état. Durant cette Semaine de la Santé mentale, l'Association Canadienne pour la Santé Mentale vous invite à vous arrêter quelques instants sur cette pensée.

L'Institut Louis Riel brille au concours de déclamation

L'Institut Collégial Louis Riel, de la Division scolaire de Saint-Boniface, fut tout à l'honneur mercredi dernier, 8 mai, à la finale du concours de déclamation de vers français organisé par l'Association manitobaine de Langues modernes (Manitoba Modern Language Association).

Des trente finalistes, sur plus de 3,000 étudiants et les 102 écoles urbaines et suburbaines qui ont participé au concours, l'Institut Louis Riel en comptait onze. Cinq d'entre eux remportèrent la première place dans leur groupe respectif.

Un concours de grande classe

La finale de ce concours de déclamation fut admirablement bien menée. Tout d'abord, on avait choisi le magnifique auditorium de l'école d'Arts et Métiers R. B. Russell, de la rue Dufferin. L'excellent acoustique de cette salle de 200 places permit aux jeunes concurrents de se faire entendre sans difficulté.

D'autre part, les organisateurs avaient pris soin de faire imprimer à même le programme, outre les noms des concurrents et celui de leur école, les pièces en vers qui servirent au concours. Ceci permit aux spectateurs moins familiers avec le français de suivre le texte écrit.

En réalité, la diction, la prononciation, le timbre et le rythme avec lesquels ces jeunes récitèrent les vers français étaient d'une qualité vraiment exceptionnelle, au point que l'auditoire était tout oreille et se délectait à écouter du beau français dit de façon intelligente.

Cela ne rendit pas la tâche facile aux juges, les professeurs C. A. E. Jensen, E. Denney et M. Bonneau de l'Université de Manitoba.

Les gagnants

Dans les dix catégories de concurrents, les suivants se méritèrent les honneurs: Janet Bayer (Précieux-Sang), Lisa Guthro (Lacerte), Brigitte Prince (Louis Riel), Doug Lizotte (Earl Grey), Neil Brophy (Louis Riel), Sharon Hal-

(Suite à la douzième page)

Quatre organisations manitobaines travaillent à la réhabilitation des alcooliques de la province, et pour promouvoir l'éducation au sujet de l'alcool. Ce sont l'"Alcoholism Foundation of Manitoba", le "Salvation Army's Harbour Light Centre", l'"Alcohol Education Service" et les "Alcooliques Anonymes".

Scouts et Louveteaux

Diocèse de St-Boniface



La "Radisson"

Pendant que la plupart des gens se reposent à la plage cette fin de semaine, un groupe de cheftaines et chefs scouts de plusieurs paroisses: St-Pierre, St-Malo, St-Claude, St-Jean-Baptiste, St-Norbert, La Broquerie, Assomption, Précieux-Sang et St-Boniface, suivent un cours d'information et de formation donné sous les auspices du Conseil National. Les animateurs seront le Commissaire national exécutif, M. Pierre Dionne, et l'Aumônier national, le R. P. Gaston Rinfret, C.J.M.

Le cours, dont la première partie aura lieu au Petit Séminaire, 615, rue Laflèche, commencera le samedi 18 mai avec l'enregistrement à 1 h. 30 p.m. et se clôturera le lundi 20 mai, à 2 h. p.m. La deuxième partie sera donnée les 25 et 26 mai au Local scout, rue Aulneau.

Voici le programme pour la première fin de semaine:

Samedi —

Après-midi

1 h. 30: Enregistrement

3 h. 00: Plénière sur notre scoutisme depuis septembre dernier.

3 h. 45: Session — Les garçons de 8 à 15 ans — Qui est-il? Ses besoins et ses intérêts.

9 h. 00: Deux films démontrant la psychologie du garçon, ses capacités de chef: "Trois victoires d'enfant et "La guerre des boutons".

Minuit: Messe.

Dimanche —

Matin

9 h. 00: Session — Comment le scoutisme vient répondre aux besoins et intérêts du garçon par les quatre branches: Louvetisme, Eclaireur, Pionnier, Route. Les buts et méthodes scouts.

9 h. 30: Atelier de travail — Qui a-t-il d'essentiel dans le scoutisme?

Après-midi

1 h. 30: Louvetisme — sa méthode et ses moyens. Branche Eclaireur — sa méthode et ses moyens.

7 h. 00: Sessions: a) Associations des Scouts du Canada, b) Historique du scoutisme dans l'Ouest et St-Boniface, c) Historique du scoutisme au Canada, d) Structures de l'Association.

9 h. 00: Veillée ou feu de camp.

Lundi —

Matin

9 h. 00: Session — Rôle du chef scout — un animateur au service des jeunes.

10 h. 30: Ateliers — Louvetisme — Rôle du chef ou de la cheftaine à la meute. Eclaireur — Rôle du chef à la troupe.

Après-midi

1 h. 00: "Romper".

Durant la semaine, l'équipe nationale ira donner le cours à Gravelbourg, Sask., St-Paul, Alta, et Maillardville, C.-B. Ensuite elle reviendra à St-Boniface pour les sessions finales les 25 et 26 mai.

Ce cours d'information et de formation permettra aux chefs, cheftaines, aumôniers et autres gens intéressés de mieux se servir du scoutisme pour former les citoyens de demain.

L'Orignal
Méticuleux C.R.P.

Remerciements

La famille Belot désire remercier les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux ou assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Félix Belot.



Les autorités de la ville de St-Boniface ont tenu une réception mercredi dernier en l'honneur des dix-sept jeunes écoliers, membres de la "patrouille scolaire" de St-Boniface, qui se sont mérité une visite de deux jours, toutes dépenses payées, dans la capitale canadienne, les 17 et 18 mai prochain. L'on voit ci-dessus le constable Gary B. Evans causant avec Mark Verrie (à gauche), Susan Taylor et Roberta Fontaine. Le constable Evans et son épouse accompagneront les 38 jeunes "patrouilleurs" manitobains au cours de leur voyage à Ottawa.
(Cliché Winnipeg Tribune)

Chronique de CBWFT

Jeudi

La Souris Verte, 3 h. 15. Aujourd'hui, le thème de l'émission sera: Le cheval, la jument et le poulain, avec Touchatout.

Les Cailloux, 10 h. 30. Invité: Jean-Pierre Ferland. Il chantera "Les Bums", "M'aimeras-tu", "A la santé de ceux qui restent", "Avant de m'assagir", "A Marée basse", "Modern Hotel" et "Cauchemar".

Vendredi

Gala, 8 h. 30. Les grands prix du festival du disque de la salle Wilfrid Pelletier, Place des Arts. Animateurs: Les comédiennes Dominique Michel et Denise Filiatrault. Réalisation: Maurice Dubois.

Samedi

Les Marionnettes, 5 h. Aujourd'hui, les enfants pourront voir un film sur la Tchécoslovaquie.

Dimanche

Les Beaux Dimanches, 8 h. "Le monde, le Canada et Rachel à l'Expo". Une petite fille de 9 ans, Rachel, a eu la chance de visiter l'Expo 67 avant l'ouverture officielle. Elle nous guide dans la visite d'une vingtaine de pavillons, tant étrangers que Canadiens. Réalisation: Jean Boisjoli. Narrateur: Jean-Paul Nolet.

L'envers des hommes, 10 h. 30. Johnny Bouffard, un ex-boxeur, raconte les grandeurs et les misères de ce dur métier.

D'hier à demain, 11 h. "Les faux visages". Documentaire canadien où les anthropologistes Marcel Rioux et Marius Barbeau étudient les moeurs et les rites d'une tribu indienne de l'Ontario.

Lundi

Langue vivante, 6 h. 15. Avec Jean-Marie Laurence. Invité: Robert le Bidois, linguiste. Entrevue réalisée par André Dagenais.

Jinny, 7 h. 30. "Le chéri de ces dames". Roger annule une sortie à quatre avec Tony et Jinny. Croyant que Roger n'a pu trouver de compagne, Jinny clignote et aussitôt il est assailli. Il se retrouve avec des rendez-vous pour plusieurs mois à venir.

Le Sel de la semaine, 10 h. Avec Fernand Séguin. Invité, Fernand Moravia.

Mardi

La Souris verte, 3 h. 15. Thème: Les ballons.

La vie qui bat, 5 h. 30. "L'érosion". L'érosion, c'est le temps, le balancement des continents, c'est le vent, la pluie, le sable. La manifestation active la plus étonnante de ce phénomène toujours à l'oeuvre, c'est le Grand Canyon du Colorado.

Moi et l'autre, 9 h. 30. Denise et Dominique voudraient enregistrer un disque. Mais avant d'enregistrer un disque, il faut d'abord avoir des chansons originales!

Mercredi

D'Iberville, 8 h. Denonville est démis de ses fonctions et Frontenac devient le nouveau gouverneur général de la colonie. Frontenac somme d'Iberville d'aller prendre le fort Nelson. Arrivés à quelques lieues du Fort Nelson, les deux bateaux tombent sur une flotte anglaise.

C'est dans son milieu que l'individu manifeste les premiers symptômes d'un déséquilibre émotif. Une meilleure compréhension de son entourage lui aiderait à éviter des troubles plus sérieux. Appuyez l'Association Canadienne pour la Santé Mentale.

Au poste CBWFT

Du lundi au vendredi
3.15—La souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)

Du mardi au vendredi
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 16 MAI
5.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A communiquer
9.30—Tirez au clair
10.30—Les Cailloux
11.00—Cinéma: "Buridan, héros de la tour de Nesle" (Français 1952). Film de cape et d'épée d'Emile Couzinet, avec Maurice Escande, Georges Rollin et Henri Rollan. Myrtille, fille d'Enguerrand de Marigny, premier ministre de Louis X le Hutin, est fiancée à Jean de Buridan. Charles d'Orléans, oncle du roi, l'a fait enlever. Buridan veut la reprendre. Mais la reine Marguerite, qui cache ses orgies à la Tour de Nesle et désire Buridan, contrecarre les projets du jeune homme.

VENDREDI 17 MAI
5.30—Les cadets de la forêt
7.30—Age tendre
8.30—Gala
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Toryok, la furie des Barbares" (Italien 1960). Drame de Guido Malatesta, avec Edmond Purdom et Rossana Podesta. Chez les Gépides, au VIe siècle, dans l'Italie du Nord, le brutal Kovo, fils du chef du campement, attaque et viole la jeune femme de Toryok, chef voisin. Deux ans passent et Toryok est toujours inconsolable. Un jour, il enlève la fiancée de Kovo.

SAMEDI 18 MAI
3.00—Cinéma: "5ème Colonne". Drame d'espionnage d'Alfred Hitchcock avec Priscilla Lane et Robert Cummings. Un innocent accusé d'avoir mis le feu à une usine d'aviation entreprend de découvrir lui-même les vrais coupables.
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Le golf et ses étoiles (C)
10.15—Les grands voyages (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "A double tour". Drame psychologique de Claude Chabrol, avec Jean-Paul Belmondo, Madeleine Robinson, Jacques Dacqmine et Bernadette Lafont. L'épouse d'un riche industriel s'aperçoit que celui-ci est infidèle. Elle continuerait à fermer les yeux, si sa fille ne s'éprenait pas d'un mauvais sujet qui pousse son mari dans les bras d'une jeune et jolie voisine. Un dimanche matin, son mari lui déclare qu'il va vivre avec la voisine. Il revient bientôt, mais un peu plus tard la petite bonne, affolée, affirme que la jolie voisine a été assassinée.

DIMANCHE 19 MAI
3.00—Cinéma: A communiquer
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain (C)

LUNDI 20 MAI
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "L'Honorable Monsieur Sans-Gêne" (Britannique 1946). Comédie dramatique avec Rex Harrison et Lili Palmer. Un fils de famille, renvoyé de l'université pour ses fantaisies excessives, s'engage au début de la guerre.

MARDI 21 MAI
5.30—La Vie qui bat (C)
7.30—Les Joyeux naufragés (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Gueule d'amour". Film de Jean Gremillon, avec Jean Gabin, Mireille Balin et René Lefebvre. Orange 1936. Gueule d'amour, spahi dans l'armée française, fait des ravages. En permission à Cannes pour un héritage, il rencontre une mystérieuse inconnue. Il lui laisse jouer son héritage.

MERCREDI 22 MAI
5.30—Robin-fusée (C)
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "Cent briques et des tuiles". Comédie policière de Pierre Grimblat, avec J.-Claude Brialy, Marie Laforest, Sophie Daumier et Michel Serrault. Un gang de truands décide de dévaliser la caisse d'un grand magasin de Paris, la veille de Noël. L'affaire réussit assez bien, mais, par suite de circonstances imprévues, le butin tombe entre les mains de blousons noirs.
10.00—Les atomistes (C)
10.30—Caméra '68
11.00—Sauve qui peut (C)

Quatre savants passeront soixante jours sous l'océan

VALLEY FORGE, Pa. — Quatre savants américains vont passer 60 jours sous l'océan, au début de l'année prochaine, pour entreprendre ce qui constituera l'étude sous-marine la plus élaborée et la plus longue jamais tentée.

La marine américaine, la NASA et le ministère de l'intérieur, en annonçant lundi ce projet, ont déclaré qu'un habitacle à deux compartiments, construit par la General Electric, sera plongé à 50 pieds de profondeur dans la baie de Greater Lameshur, dans le parc national des Iles Vierges. General Electric s'occupe également de la planification et de l'entraînement.

Les agences ont déclaré que cette étude, qui portera le nom d'Opération Tektite I, a deux buts: entreprendre des études élaborées sur la science maritime, au fond de l'océan, et d'étudier le comportement d'humains vivant dans une isolation relative, dans un environnement étranger, et sous tension. L'information ainsi recueillie pourra être utile pour organiser les voyages spatiaux de l'avenir, ont déclaré ces agences.

Le saviez-vous?

Grâce au radio à transistors, des millions d'hommes isolés, démunis ou asservis des cinq continents apprennent à connaître le monde où ils vivent. Selon Sélection du Reader's Digest d'avril, cette étrange petite boite est présente partout: dans les savanes de la Tanzanie comme dans les rizières de la Thaïlande, dans les cafés de Turquie ou d'Iran comme dans les forêts de l'Amazone. En Afrique noire, où l'on comptait moins de 400,000 récepteurs en 1955, il y en a actuellement sept millions.

Chronique sportive

L'édit prononcé contre Dancer's Image est sévère mais peut se justifier

par Jacques LEMOYNE

Personne ne croira qu'on a drogué Dancer's Image pour lui faire gagner le derby du Kentucky. Personne, bien entendu, qui est capable de raisonner un peu. Il y aura toujours des gens pour croire au plus noir des complots et les gros titres des journaux seront là pour justifier leurs préjugés. Quand on écrit "Dancer's Drugged", il faut s'attendre à ce que des gens peu renseignés sur ce qui se passe sur une piste de courses croient immédiatement à une combine peu honnête. Les réputations sont ainsi foulées au pied, avec les meilleures intentions du monde. Pour ceux qui connaissent quelque chose au monde des courses, on sait très bien que ce n'est qu'un médicament qu'on a donné au vainqueur afin de soulager son mal de jambe. Les joueurs de hockey, de baseball, de football, tous les athlètes, sans parler de gens en bonne santé mais qui souffrent parfois de douleurs rhumatismales savent que ce médicament n'est pas un stimulant.

On s'explique mal que le système de Dancer's n'ait pas rejeté cette drogue avant. Mais il ne l'a pas fait, d'où sa disqualification. La raison pour laquelle on prend cette précaution est bien simple. Si vous avez un cheval qui a mal aux pattes et que vous soulagez sa douleur avec ce calmant et qu'il gagne quelques courses, vous pourriez bien ne pas lui donner de calmant pendant quelques semaines, l'amener à perdre des courses puis, quand les cotes seraient basses, recommencer le traitement et réaliser un beau coup d'argent. Mais ceci ne s'applique pas au Dancer's dont la condition était bien connue et dont les traitements ont fait l'objet de nombreux reportages. C'est un mauvais coup du sort qui retombe sur la tête de Peter Fuller, un gars qui ne mérite pas cela, pas plus que Lou Cavaleris, l'entraineur de Dancer's Image, un honnête homme dans tous les sens du mot. Mais la loi est ainsi faite qu'elle peut souvent causer des préjudices, même aux honnêtes gens.

Les Blues!

Dans l'édition du 24 avril de **La Liberté et le Patriote** j'écrivais de bien surveiller les Blues de St-Louis! Je ne pensais jamais alors qu'ils feraient si belle figure contre les champions de la division Est. Les Blues ont affiché une tenue qui a rendue ridicule les écrits d'un tas de journalistes qui les ont ridiculisé avant même de les avoir vus à l'oeuvre. Il est dangereux de mésestimer un adversaire et Toe Blake en sait quelque chose, lui qui n'a cessé de dire que St-Louis livrerait une lutte féroce au Tricolore. Les joutes de la série finale l'ont prouvé et s'il fallait remettre un trophée au club qui a affiché le plus de courage cet hiver, les Blues seraient certainement les premiers en lice. Ils n'ont pas été meilleurs que les Canadiens, loin de là, mais ils ont substitué le courage et la détermination à l'habileté, et c'est ce qui a rendu les joutes si intéressantes. Boston et Chicago ont fait moins bonne figure contre le Tricolore.

Au moment où j'écris ces lignes, j'ignore à qui on remettra le trophée décerné au meilleur joueur des séries éliminatoires, mais si j'avais un choix à faire, j'opterais soit pour Lorne Worsley, soit pour Glenn Hall. Ce dernier a maintenu les Blues dans la lutte jusqu'au bout et il a été le grand héros de la résistance des siens. Worsley, de son côté, a défendu sa cage avec sang-froid, faisant les arrêts nécessaires au début de chaque rencontre pour permettre aux siens de retrouver leurs jambes et de vaincre leurs adversaires assez facilement. Je déplore le fait que, cette année encore, les Gouverneurs de la Ligue qui doivent voter pour ce trophée n'aient pas jugé à propos de suivre toutes les joutes des séries finales pour avoir au moins une bonne idée du travail qui s'y est fait. Leur vote aurait été moins sujet à la critique. Il est probable qu'ils ont désigné quelqu'un pour voter pour eux, mais qui a-t-on désigné et quelles sont les qualifications de ces gens qui votent par personnes interposées?

"Partisanerie!"

Le mot n'est pas français, mais il veut dire ce qu'il veut dire. J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour René Lecavalier qui nous donne, dans un français admirable, des descriptions vivantes des joutes de hockey du Canadien. Lecavalier est un partisan du Tricolore, j'en suis un moi aussi, mais on peut être partisan d'une équipe et être juste en même temps. Les téléspectateurs voient ce qui se passe sur la glace et ils ne sont pas dupes des préférences de Lecavalier et de Baillie pour Jean-Claude Tremblay. Dès que ce dernier touche à la rondelle, "c'est un exploit". Il exécute de "belles manoeuvres", "du jeu intelligent", "il est comme Doug Harvey", "quel magnifique travail" et j'en passe! Je ne m'y connais pas autant que ces savants messieurs, mais j'ai observé Tremblay: il est probablement le joueur qui donne le plus la rondelle à l'adversaire, pour un joueur de défense il ne sait pas faire une mise en échec et ne comptez pas sur lui quand le jeu est rude.

A mon sens, Harper et Laperrière sont meilleurs que lui. Si les deux commentateurs voulaient nous dire par exemple combien de buts ont été comptés au cours des séries alors que "J.-C." était sur la glace, et combien de fois on a pris Harper en défaut, ça serait peut-être un peu gênant. Tremblay, heureusement, n'entend pas ces commentaires, car il en serait probablement très malheureux. Cette distinction que l'on tente de faire entre lui et les autres joueurs de défense ressemblent à un défi. On dirait que certains rédacteurs de nouvelles de sports et certains commentateurs se sont donnés comme objectif de "vendre" Tremblay, coûte que coûte, et d'en faire une super-vedette alors qu'à mon sens, et d'après ce que j'ai vu, il n'est qu'un bon joueur de défense, inférieur à Laperrière en tout cas et pas meilleur que Terry Harper qui lui au moins ne donne pas la rondelle à l'adversaire et recule devant rien.



Le 4 mai dernier, le Club Béliveau clôturait sa saison de quilles par un banquet et la présentation des trophées. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Pat Halpin, Mme Gilles Guyot, M. Gilles Guyot, président du Club Béliveau, M. Albert Jamault, Mme Jeannette Jamaux, Mme Marie Fournier et M. Paul Fournier. (Photo Perrin du Manitoba)

TRIBUNE LIBRE

"Au sujet de la coéducation"
Lettre aux responsables

On aime à se servir de ce terme pour désigner ceux ayant charge des autres. D'une part, probablement, c'est pour les exempter de la besogne odieuse de donner des ordres, d'autre part, peut-être, pour mettre en relief leur liberté et indépendance qui sont les trésors de notre siècle. Si cette attitude date du dernier Concile, elle n'est pas entièrement nouvelle. Le Pape Pierre I avant 63, dans sa première lettre écrite de Rome, parle des responsables: "Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, le surveillant, non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu" (5, 2). Un peu de responsabilité est tout ce qu'on peut demander et tout ce qui suffit dans la surveillance des autres.

Qui sont donc les responsables? Tous ceux ayant charge d'une communauté, d'un organisme, d'une organisation au sein de l'Eglise: les laïcs, les évêques, les prêtres. Cette lettre est destinée plutôt aux laïcs, mais, en partie, aux prêtres. Elle veut toucher un sujet de notre vie religieuse qui a frappé dernièrement son auteur. Voici le contenu du petit scandale: Dans un district scolaire de la ville on se propose d'unir l'année prochaine les garçons et filles de tous les grades ensemble, en unissant deux écoles sur le même plan d'éducation. (L'une de ces écoles ne pratiquait pas la coéducation jusqu'à présent.) Disons que cette mesure est dictée par les circonstances du plan scolaire civil actuel et dans ce cas il n'y a pas de scandale, ni de raison d'écrire des lettres. Cependant pour motiver cette mesure — ou par inadvertance — on a donné comme explication aux parents que "telle est la vie, et qu'il vaut mieux d'unir les garçons et filles ensemble".

La mesure prise peut être indifférente, mais la chinoiserie qui l'accompagnait — elle rappelle une chanson connue de Jacques Leclerc — est louche. Il ne "vaut pas mieux", mais il "vaut pire". En d'autres paroles, la coéducation n'est pas, en elle-même, une bonne chose, mais toujours un mal qu'on peut supporter en certaines circonstances en tâchant d'atténuer ses effets mauvais (chez les pré-adolescents ou adolescents au moins). Si l'Eglise nous montre la voie de la justice et du bonheur, la coéducation a été condamnée en principe par son enseignement, et Vatican II n'a fait que réaffirmer ce qui a été dit dans le passé. Nous lisons dans le paragraphe sur les écoles catholiques (chantons un Te Deum que le Concile a sauvegardé ce genre d'école dans le brouhaha de toutes les autres):

"Qu'ils (les maîtres) en collaboration, surtout avec les parents; qu'en union avec ceux-ci ils sachent tenir compte, **dans toute l'éducation**, de la différence des sexes et du but particulier attribué à chacun par la providence divine, dans la famille et la société". (Déclaration "Gravissimum educationis", chap. 8.) La coéducation donc n'est pas bien vue par le Concile, ni par l'enseignement ordinaire de l'Eglise dans le passé. Le présent doit-il nécessairement changer?

Quant à la question s'il vaut mieux de mettre les sexes ensemble, il faudrait se rappeler de la parole biblique: "il y a un temps pour garder et pour jeter, un temps pour déchirer et pour coudre". (Ecclésiaste 3, 6-7.) On sépare les sexes pour les mettre ensemble. Dans les garages on tient la gazoline à une certaine distance du feu, dans les cylindres des engins on les met ensemble. A cause de sa polarité extrême unissant deux bouts d'une distance presque infinie, le sexe est une grande force motrice de l'humanité. Mais en oubliant d'y voir et adorer la force créatrice de Dieu, on commence vite à sentir à quelque part la présence du Mal.

On en appelle souvent à l'esprit du Concile pour faire des choses qu'on n'a pas faites dans le passé. Cependant, gardons un peu de bonne humeur pour distinguer entre la modernisation et le modernisme. Ce dernier est un chien mort; il serait mieux de ne pas y toucher. On en arrive parfois à dire, en vertu de l'esprit du Concile, qu'une chose est noire, bien que Vatican II a dit qu'elle est blanche. Le blanc et le noir ensemble font le gris. Et c'est ce qui arrive de nos jours parmi les chrétiens ou les prêtres. On est dans le gris, dans la brume, privé de la joie et sérénité pascales. Le peuple de Dieu, interloqué, commence à s'inquiéter. Que font les responsables?

Georges-M. Svoboda, ptre,
St-Boniface, le 9 mai 1968.

• • •

N.D.L.R. — Un lecteur de Montréal nous a fait parvenir cette lettre en même temps qu'une coupure du numéro de mai de la revue "Relations" où le Père Richard Arès commente notre éditorial du 3 avril. Un extrait de cet article du Père Arès parait en page éditoriale.

• • •

M. le Rédacteur,

A Montréal, les 110,000 Italiens parlent tous le français; environ 50 pour cent des Juifs le parlent et tous les jeunes s'efforcent de l'apprendre. Tous les Irlandais qui ont grandi à Montréal le parlent. Montréal est le seul endroit où on se fait répondre "I don't speak French", mais ça change et il faut que ça change!

S'il vous plait qu'on n'ait pas honte de parler français! Savez-vous que les communications aux Nations unies se font maintenant en anglais et en français? Précédemment elles étaient en français.

A. Marsan
Montréal, le 7 mai 1968

L'Assurance-chômage

Evitez les anicroches!

Q. — "Je veux être certain que rien n'entravera ni ne retardera le traitement de ma demande de prestations d'assurance-chômage. Qu'est-ce que je dois faire?"

Voici quelques conseils dont l'observance assurera l'élimination des causes qui retardent le plus fréquemment le traitement des demandes de prestations: (1) Lire attentivement la brochure intitulée "Pour la gouverne des réclamants". (2) Suivre toutes les directives énoncées dans cette brochure et fournir des renseignements exacts et complets dans votre déclaration hebdomadaire de chômage. (3) Prendre soin de déclarer **tout** travail accompli au cours de la semaine, même si vous n'avez pas encore été payé. (4) Ne pas manquer d'indiquer si vous demandez des prestations au taux de soutien de famille et de mentionner aussi les jours où vous n'étiez pas disponible pour travailler et prêt à travailler. (5) Ne pas envoyer votre déclaration trop tôt ni trop tard. Chaque déclaration porte sur une période de deux semaines consécutives, le dimanche étant le premier jour de chaque semaine. Il faut expédier votre déclaration le premier ou le deuxième jour de la semaine suivant la période qu'elle vise (c'est-à-dire le dimanche ou le lundi).

Q. — "J'ai envoyé mon livret d'assurance-chômage au bureau de la CAC il y a seulement quelques semaines quand j'ai présenté une demande de prestations. On me le demande de nouveau. Est-ce une erreur?"

Vous avez présenté une nouvelle demande de prestations depuis celle à l'égard de laquelle vous avez envoyé votre livret au bureau de la CAC. Pour établir si vous avez droit au bénéfice des prestations, le bureau de la CAC doit examiner toutes les contributions qui y ont été inscrites jusqu'au jour où vous avez cessé de travailler. Si l'on vous demande votre livret d'assurance-chômage et que vous ne l'envoyiez pas, vous vous exposez à être exclu du bénéfice des prestations.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le mardi 7 mai, la régente régionale rehaussait la réunion de sa présence et put se rendre compte de nos nombreuses activités telles que l'initiation qui aura lieu le 9 juin, à 1 h. 30, et sera suivie d'une messe à 4 h. 30 et ensuite d'un banquet. Nous espérons que toutes les soeurs seront présentes car c'est un événement assez important. Onze aspirantes de St-Malo se joindront à nous.

Pour la prochaine soirée sociale, M. l'abbé Pierre Raymond a bien voulu accepter l'invitation de donner des explications sur les changements dans l'Eglise. Inutile de dire que ce sera très intéressant.

Venez nombreux profiter de cette causerie et tenter votre chance sur l'un des jolis objets reçus d'un Père des Indes. Ils seront donnés comme prix d'entrée.

Toutes celles qui sont intéressées d'aller au congrès annuel qui aura lieu cette année à St-Paul, Minn., du 12 au 16 août, doivent donner leur nom aussitôt que possible à Mmes Paillé ou Douville. Nous commençons aussi à organiser le souper annuel aux fèves au lard qui aura lieu le 27 septembre. Réservez cette date.

Prompt rétablissement à toutes nos malades et notre très profonde sympathie à Sr Bertrande Dérocher dont la fille ainée eut à subir la terrible épreuve de perdre son époux. Que Dieu ait pitié de son âme.

La rédactrice

Réunions catéchétiques

Les 30 avril, 1er et 2 mai, le diocèse de St-Boniface envoyait quatre représentants au "Teach-in" de Catéchèse qui se donnait spécialement pour le groupe de l'ouest à l'école des Beaux-Arts à Banff, Alberta. Ce sont M. l'abbé Paul Carrier, directeur diocésain; Mlle Cécile Girouard, responsable diocésaine; M. l'abbé J.-P. Leclaire, responsable de la catéchèse au Parc Windsor, et Sr Thérèse Legal, consultante.

Ces trois journées d'étude furent des plus enrichissantes, grâce aux conférenciers compétents chargés de la rencontre: M. l'abbé M. Jefferey et Soeur St-Boniface expliquèrent le programme, à différents niveaux, du nouveau catéchisme canadien (1ère, 2e, 3e, 4e et 5e années), tandis que le Père Isidore Gorski traita d'Ecriture Sainte et de doctrine.

Le but de ces journées était de préparer les participants à donner cette formation reçue lors de cette session, aux catéchistes, parents et prêtres qui se destinent à l'enseignement de la catéchèse surtout en 3e, 4e et 5e années, dès septembre prochain.

Le premier "Teach-in" en français se donnera à la Maison Mère des Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau, à St-Boniface, les 24 (en soirée), 25 et 26 mai prochains. Les Offices Catéchétiques St-Boniface et Winnipeg, conjointement réunis, offriront deux autres sessions du genre, en anglais, les 28, 29 et 31 mai, ainsi que les 1er et 2 juin.

Bien entendu, les catéchètes des 3e, 4e et 5e années doivent suivre l'une ou l'autre de ces sessions. Cependant, les prêtres et les parents auraient aussi plusieurs avantages à retirer de ces cours qui ne sont que le commencement d'une série qui se poursuivra tout au long de l'année 68-69.

Les 15 et 16 mai, le secteur français de l'Ouest tiendra aussi une réunion régionale à Saskatoon. M. l'abbé Paul Carrier ainsi que Sr Thérèse Legal y assisteront.

Aide canadienne

Le Canada allouera une somme de $11,300,000 à l'établissement d'un système de transmission électrique des pays africains du Ghana, du Togo et du Dahomey. C'est ce qu'annonçait récemment le Bureau de l'Aide extérieure.

Le prêt à long terme, sans intérêt, servira à faire transporter de l'énergie du grand barrage de la rivière Volta. Il représentera aussi les frais d'installation de deux génératrices à la centrale hydraulique de Akosombo, au Ghana.

Selon le Bureau de l'aide extérieure, il s'agit là du plus important projet d'aide à l'Afrique jamais entrepris par le Canada.

La contribution canadienne commencera avec un montant de $150,000.

Le Ghana utilisera environ 55 pour cent du total du prêt, le Togo et le Dahomey devant se partager le reste.

L'Organisme de survivance dit:

La devise des Scouts: "Soyez Prêts" est un excellent avis. Préparez vos plans de survivance dès maintenant.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Grands succès de la chanson

SEUL SUR SON ETOILE

Interprète: Gilbert Bécaud

Quand on est seul sur son étoile
Et qu'on regarde passer les trains
Quand on trinque avec des minables
Qu'on dort avec des moins que rien
Quand on récrit à sa mère
Et qu'on pense aux économies
Quand on invente des prières
Pour des Bons Dieux de comédie

C'est qu'on a besoin de quelqu'un
De quelque chose ou d'un ailleurs
Que l'on n'a pas, que l'on n'a pas,
C'est qu'on a besoin de quelqu'un
Ou d'un amour ou bien d'un copain
Que l'on attend depuis longtemps.

Quand on est seul sur son étoile
On ne voit pas le temps courir
On est au chaud et l'on s'installe
Comme un cheval qui va mourir
Quand on radote son enfance
A des gens qui n'écoutent pas
Quand tu te fais beau, c'est dimanche
Et qu'après tout tu ne sors pas.

C'est que tu as besoin de quelqu'un
De quelque chose ou d'un ailleurs
Que tu n'as pas, que tu n'as pas,
C'est que tu as besoin de quelqu'un
Ou d'un amour ou d'un bon copain
Que tu attends depuis longtemps.

Quand on est seul sur son étoile
Il y a des fois des coups du Bon Dieu
Et l'on est deux sur son étoile
C'est idiot mais on est heureux.
On n'a plus besoin de quelqu'un
De quelque chose ou d'un ailleurs
On s'en fout bien oh oui
On s'en fout bien.

Activités culturelles

Beaux-Arts

Du 11 mai au 9 juin, il y aura une exposition d'objets d'art contemporains du Pérou. Ce pays a bien droit d'être fier de ses artistes folkloriques. Des pièces révélant le travail fait dans dix régions du pays seront offertes à l'admiration du public.

Au cours de l'année, la Galerie des Beaux-Arts a acquis, soit par don ou par achat, différentes oeuvres d'art pour sa collection. Du 16 mai au 16 juin on en fera l'exposition globale. On y verra des objets esquimaux, de la céramique, l'art canadien contemporain, des graphiques internationaux.

Aussi, 150 pièces d'art esquimau sont en vue dans le foyer de la Piscine Pan-Am.

Musique

Le Winnipeg Boys' Choir donnera son concert annuel à l'auditorium de l'Académie Ste-Marie, le 22 mai. Plus de 50 garçons âgés de 6 à 13 ans y participeront. Le programme comportera des chants de matelots, religieux, des berceuses ethniques et des chants traditionnels.

Festival du Talent CBC

Les gagnants du Festival de talent "Showcase" de Radio-Canada seront présentés le vendredi 17 mai prochain à la grande salle de concert du Centenaire. Ce sont: Arthur Ozolins, de Toronto, pianiste; Osher Green, de Downsview, Ont., altiste; Gloria Coleman, de Toronto, au cor d'harmonie, et la flûtiste Jadwiga Bornyu, de Hamilton, ces deux dernières s'étant classées ex aequo pour la première place dans leur catégorie; et la mezzo-soprano Judith Forst, de Vancouver. (Mlle Coleman est maintenant membre de l'orchestre symphonique de Winnipeg et de l'orchestre de Radio-Canada de Winnipeg.)

Théâtre

Les auditions annuelles pour l'Ecole nationale d'art dramatique auront lieu à Winnipeg an "Studio-Theatre-Across the Street" du M.T.C., 160, avenue Portage est, les 27 et 28 mai.

LA DIVISION SCOLAIRE St-Boniface No 4

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées séparément seront reçues par le soussigné jusqu'à midi le jeudi 30 mai 1968 pour les travaux suivants:

Peinturer dans les différentes écoles de la Division Scolaire St-Boniface no 4.

On peut se procurer les documents de soumissions chez le Surintendant des édifices, aux bureaux de la Division scolaire de St-Boniface no 4.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Signé
A.-J. Pellerin,
Surintendant des édifices,
Division scolaire de St-Boniface no 4,
St-Boniface 6, Man.





L'Ecole Provencher jouit maintenant de sa salle de gymnastique et de sa bibliothèque. Pour souligner cette amélioration, le personnel et les élèves de l'école offrirent, le 2 mai dernier, un thé printanier au public de St-Boniface. Une foule nombreuse put apprécier le savoir-faire des jeunes écoliers qui agissaient comme hôtes et serveurs sous la discrète direction du personnel. Un programme de musique instrumentale et de chant, dirigé par Mlle Janine Parent, agrémenta la réception tout en révélant la valeur de la formation musicale que l'Ecole Provencher assure à ses élèves. Ci-dessus photos du gymnase et de la bibliothèque.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

D'après les résultats obtenus, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les Chevaliers, en général, ne se forcent pas quand il s'agit de donner un peu de leur substance sanguine. Est-ce que c'est du sang qui nous manque ou du "nerf"?

Congrès d'Etat

Le 17 mai, soirée Casino au Niakwa Motor Hotel, et réception pour les congressistes. Les 18 et 19 mai, le congrès se tiendra au même endroit. Le 18, banquet à la salle de Holy Cross, rue Dubuc. Faites-vous un devoir d'assister à ce congrès afin que nous puissions appuyer nos représentants officiels.

Cribbage

Le tournoi de cribbage fut un succès malgré une assistance peu nombreuse. Nous avions quand même vingt joueurs. Les joutes furent chaudement contestées. J'espère que ceci se continuera à l'avenir.

Soirée honorifique

Le 28 mai, assemblée avec nos dames ou amies. Il y aura goûter et rafraîchissements. Si cette soirée est différente de celles des années passées, c'est que nous avons cru bon de rassembler autant de membres que possible et leurs épouses ou amies afin que tous participent à ces présentations honorifiques et afin de faire connaître dans notre milieu ce que font les chevaliers et que nous pensons à ceux qui se sont dévoués pour la cause depuis de nombreuses années, ainsi qu'à nos prêtres et religieux et à ceux qui se dévouent constamment dans l'ombre sans faire de bruit mais qui, toutefois, portent des fruits.

Venez donc à cette mémorable assemblée, car il y aura des surprises. C'est la Chevalerie!

Après-Tout

Aubigny

Activités de la L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques vous invitent cordialement à venir nombreux au bazar qui aura lieu le dimanche 19 mai à la salle paroissiale d'Aubigny. Il y aura vente de bon pain de "chez nous" et de pâtisseries, de travaux d'artisanat et de vêtements. Il y aura aussi pêche, jeux de casino, bingo et tournoi de cartes. Du thé, du café, des sandwiches, tartes et rafraichissements seront servis. Des billets sur différentes loteries seront vendus.

Le 7 mai, les dames de la Ligue et M. l'abbé L.-J. Caron se réunissaient à l'école Provencher pour l'assemblée mensuelle. La prière d'usage fut récitée, puis il y eut lecture des rapports du mois. Mme la présidente adressa la parole sur les sujets suivants: congrès du 18 mai tenu à Lorette, publication du livre de recette et organisation du bazar. Mme Ovide Robert, présidente du bazar, donne un compte rendu des derniers préparatifs et du travail à accomplir le jour même du bazar. Un délicieux goûter, durant lequel les dames remirent leur cotisation, fut appréciée de tous.

Les dames de la Ligue servirent un café, à la salle paroissiale, aux personnes présentes aux funérailles de M. Gustave Bouchard.

Fête des Mères

Au cours de l'après-midi, le 12 mai, à la salle paroissiale, les élèves de l'école, le personnel enseignant et les religieuses rendaient hommage aux mères par la présentation d'un magnifique concert. A l'entrée des mères à la salle, de jolis bouquets de corsage, donnés par les religieuses, leur furent présentés par les jeunes filles.

Le programme très varié, composé de 25 numéros: saynète, danse, musique, dialogue et chants, captiva le coeur de chacune des mères. Les élèves de la classe maternelle, dirigés par Mme Courcelles, de Ste-Agathe, vinrent, par leur candeur, émouvoir l'auditoire.

Les institutrices, Mmes J.-M. Ritchot et Adrien Dumesnil, offrirent de superbes gerbes de roses aux deux religieuses enseignantes, rappelant que si elles n'ont pas connu les joies et les souffrances de la maternité, elles possèdent des coeurs de maman. Mais ces coeurs de maman, on ne les aura plus puisque les religieuses, au regret de tous, quittent la paroisse. Soeur Gabrielle-Marie, vénérée religieuse en retraite à Aubigny à cause de l'âge et de la maladie, prête main douce à la fête en accompagnant les enfants au piano.

M. le Curé adressa la parole aux nombreux spectateurs, leur rappelant que ce programme est la preuve du dévouement des religieuses et des fruits d'une école bien vivante dans la paroisse.

Les paroissiens remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué par leur présence ou de toute autre façon à rendre cette fête inoubliable.

Fiançailles

Le samedi 27 avril, M. l'abbé L.-J. Caron bénissait les fiançailles de Mlle Annette Lavallée, de St-Jean-Baptiste, à M. Réal Robert, d'Aubigny. Après un souper servi en leur honneur chez M. Raymond Lavallée, il y eut réunion de parents et d'amis à la résidence de M. Claude Robert.

Çà et là

Le dimanche 28 avril, à St-Malo, MM. Louis Guillou et Joseph Sorin furent initiés Chevaliers de Colomb.

MM. Joseph Sorin et Georges St-Hilaire ont terminé leur cours de recyclage donné à St-Jean-Baptiste.

Prompt rétablissement à Mme Edmond Saurette et aux autres malades hospitalisés.

Les trois phases des élections américaines . . .

(Suite de la deuxième page)

bre, soit le 16 décembre, et on ne comptera leurs votes que le 6 janvier, mais dès le 5 novembre les jeux seront faits. En effet, dans presque tous les Etats, il est entendu que les électeurs du collège devront nécessairement voter pour le candidat à la présidence qui, au suffrage populaire, a obtenu la majorité des voix. Avec un tel système, le président élu par la majorité des électeurs peut fort bien ne pas avoir obtenu la majorité populaire comme cela est déjà arrivé dans l'histoire.

Nous n'avons pas à envier à nos voisins leur système électoral qui a le grand inconvénient de "politiser" la population d'avril à novembre. Ajoutons que la grande faiblesse du système électoral américain est le fait qu'il fonctionne en vertu de cinquante et une lois électorales différentes, celles des cinquante Etats et celles du district de Columbia. Un fédéralisme poussé à l'extrême le veut ainsi, et c'est la cause d'un désordre profond qui prive plusieurs citoyens américains de leur droit de vote.

Jean-Charles Bonenfant
(L'Action, 25-4-68)

Ordinairement, un alcoolique niera qu'il a un problème. C'est un trait caractéristique de l'alcoolisme. Sa famille pourra être aidée en faisant appel à l'"Alcoholishm Foundation of Manitoba" et au "Salvation Army's Harbourg Light Centre".

La rue du pasteur King

L'une des principales artères du secteur commercial de Bangui, capitale de la république Centrafricaine, portera le nom de Martin Luther King, en hommage à la mémoire du dirigeant de la ligue des droits civiques assassiné à Memphis, Tennessee. Le président Jean-Bedel Bokassa, des membres de son Cabinet, les hauts fonctionnaires et le corps diplomatique, ont assisté aux cérémonies qui se sont déroulées durant la matinée du dimanche de Pâques. "Le pasteur King s'est inspiré du Christ, a déclaré le président Bokassa. Il a sacrifié sa vie pour la liberté du peuple noir non seulement en Amérique, mais dans le monde entier".

F.C.

Municipalité Rurale de TACHÉ

AVIS PUBLIC

SELON LA LOI MUNICIPALE

Avis est donné par les présentes que le Règlement no 1169 de la Municipalité rurale de Taché sera soumis au vote des contribuables du District local d'amélioration no 1 (Lorette) dans ladite Municipalité rurale à l'heure et à l'endroit décrits ci-dessous.

Le but dudit règlement no 1169 est de pourvoir au coût de la construction d'une usine de canalisation des eaux d'égouts et d'un système d'égouts qui seront construits et installés dans le district local d'amélioration no 1 (Lorette). Le coût total est estimé à $135,000.00 devant être financé par l'émission de débentures au montant total de $135,000.00 et portant intérêt à 7% par année, et venant à échéance selon les conditions du Règlement no 1169, le 1er jour de décembre de chacune des années de 1968 à 1988, les deux dites années étant incluses.

Le vote des contribuables ayant droit de vote sur ledit Règlement no 1169 aura lieu le lundi 17e jour de juin 1968, entre dix (10) heures de l'avant-midi et neuf (9) du soir, heure avancée, à la salle municipale de la Municipalité rurale de Taché.

Le secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché sera présent à ladite salle municipale le vendredi 14e jour de juin 1968, entre dix (10) heures de l'avant-midi et onze (11) heures de l'avant-midi, heure avancée, dans le but de nommer, si requête en est faite, une personne qui sera présente au bureau de scrutin pour représenter les personnes intéressées audit Règlement et désirant en assurer l'adoption et le même nombre sera présent au bureau de scrutin dans le but de représenter les personnes intéressées et désirant en empêcher l'adoption.

Le secrétaire-trésorier de ladite Municipalité rurale de Taché sera présent à son bureau de la Municipalité rurale de Taché au Manitoba, à dix (10) heures de l'avant-midi, heure avancée, le mardi 18e jour de juin 1968 afin de faire le compte des votes pour ou contre ledit Règlement.

La copie originale dudit Règlement no 1169 dûment approuvé par la Commission municipale du Manitoba est classée au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché et peut être examinée par tous les intéressés durant les heures de bureau.

DONNE à la Municipalité rurale de Taché, en la province du Manitoba ce 13e jour de mai 1968.

Secrétaire-trésorier,
E.-J. Laurin,
Municipalité rurale de Taché.

The Rural Municipality of TACHE

PUBLIC NOTICE

UNDER THE MUNICIPAL ACT

Notice is hereby given that By-Law No. 1169 of the Rural Municipality of Tache will be submitted to a vote of the ratepayers of Local Improvement District No. 1 (Lorette) in the said Rural Municipality at the time and place herein described.

The purpose of the said By-law No. 169 is to provide for the cost of the construction of a sewage disposal plant and sewage disposal system to be constructed and installed in the Local Improvement District No. 1 (Lorette) at a total estimated cost of $135,000.00, the said project to be financed by the issuance of debentures in the total sum of $135,000.00 bearing interest at 7% per annum and shall mature in accordance with the maturities shewn on said By-law No. 1169 on the 1st day of December in each of the years 1968 to 1988 both inclusive.

The vote of the ratepayers entitled to vote on the said By-law No. 1169 shall be taken on Monday, the 17th day of June, 1968, between the hours of ten (10:00) o'clock in the forenoon and nine (9:00) o'clock in the afternoon of the said day, Daylight Saving Time, at the Municipal Hall in the said Rural Municipality of Tache.

The Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Tache will attend at the said Municipal Hall on Friday, the 14th day of June, 1968, between the hours of ten (10:00) o'clock in the forenoon and eleven (11:00) o'clock in the forenoon, Daylight Saving Time, for the purpose, if requested, of appointing one person to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of promoting the passing of the said By-law and a like number to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of opposing its passing.

The Secretary-Treasurer of the said Rural Municipality of Tache shall attend at his office in the Rural Municipality of Tache in Manitoba, at the hour of ten (10:00) o'clock in the forenoon, Daylight Saving Time, on Tuesday, the 18th day of June, 1968, to sum up the number of votes for and against the said By-law.

The original of the said By-law No. 1169 duly approved by The Municipal Board of Manitoba is on file at the office of the Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Tache and may be examined by all interested parties during office hours.

DATED at the Rural Municipality of Tache, in the Province of Manitoba, this 13th day of May, A.D. 1968.

Secretary-Treasurer,
E. J. Laurin,
The Rural Municipality of Tache.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE — Soeur St-Winifred, S.G.M.

Le lundi 6 mai, Soeur St-Winifred, S.G.M., rendait son âme à Dieu, à l'âge de 80 ans, après soixante années de vie religieuse. Née Susan M. Dougherty le 10 février 1888 à Toledo, Ohio, de parents irlandais et allemands, elle entra au noviciat des Soeurs Grises, à Montréal, en 1905. Hospitalière des enfants Sioux de l'école St-Michel, North Dakota, jusqu'en 1959, elle dut renoncer à la vie active et se retira à l'infirmerie de la Maison provinciale de St-Boniface, où elle édifia son entourage par sa douceur et sa bonté.

• • •

AUBIGNY — M. Gustave Bouchard

M. Gustave Bouchard est décédé à l'hôpital Taché le 6 mai, à l'âge de 91 ans. Né à St-Onésime, Qué., M. Bouchard arriva au Manitoba, il y a plus de 60 ans, et fut l'un des premiers pionniers de la paroisse d'Aubigny.

Le service fut chanté à Aubigny, selon les rites de la nouvelle liturgie, et la chorale interpréta fort bien les sentiments nouveaux que la liturgie d'aujourd'hui veut inspirer à ceux qui assistent au départ de l'un des leurs. Les porteurs furent MM. Yves et Robert Palud, Raymond Bouchard, Henri Fontaine, Hervé Lécuyer et Jean Landry. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Après la cérémonie liturgique, il y eut réception pour tous les fidèles à la salle paroissiale d'Aubigny.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Mme Yvonne Fontaine, de Ste-Agathe, Mme Alma Massinon, de Vancouver, C.-B., Mme Edna Palud, d'Aubigny, et Mme Alice Palud, de St-Boniface; un fils, Daniel, de Californie; une soeur, Mme Antonia Lévesque, de St-Boniface; deux soeurs et un frère de la province de Québec.

• • •

STE-AGATHE — Mlle Agathe-A. Gauthier

Après une absence de 65 ans, une ancienne paroissienne, Mlle Agathe-Anna Gauthier, revint à Ste-Agathe pour dormir son dernier sommeil auprès des siens qui l'ont précédée dans la tombe.

Née le 2 juillet 1882 du mariage de M. Azarie Gauthier et de Mlle Sophrani Côté, Agathe-Anna fit ses études au couvent de Ste-Agathe et les termina à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. En janvier 1903, elle alla demeurer aux Etats-Unis avec son frère, M. l'abbé Eugène Gauthier, pour y passer le reste de sa vie. Après deux ans de maladie, elle mourait le mardi 7 mai à Auburn, Maine, E.-U., où elle eut un premier service le vendredi 10 mai.

Mlle Pulchérie Nolette, nièce de la défunte, accompagna la dépouille mortelle qui fut transportée par avion à Ste-Agathe où elle fut exposée à la résidence de son neveu, M. Louis-David Nolette.

Le lundi 13 mai, à 10 h. a.m., M. l'abbé A. Couture, curé, fit la levée du corps et M. l'abbé A. Gauthier officiait au service. Les porteurs étaient MM. Edmond Dufault, Arthur, Ligouri et Auguste Gauthier, Georges et L.-David Nolette, autres neveux de la défunte. Mmes Adrien Nolette et Henri Pinsonneault, nièce et cousine, firent la quête. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de Ste-Agathe.

La défunte laisse dans le deuil un frère, M. Conrad Gauthier, de Ste-Anne-des-Chênes, sa nièce, Mlle Pulchérie Nolette, et un grand nombre d'autres neveux et nièces.

Après le service funèbre, un goûter fut servi à la salle de la Légion aux nombreuses personnes présentes.

• • •

ST-EUSTACHE — M. René Leclerc

Le 30 avril est décédé subitement à sa résidence, M. René Leclerc, âgé de 72 ans. Né dans la paroisse, il y demeura toute sa vie.

Le vendredi 2 mai, une foule de parents et d'amis se réunissait dans l'église près de la dépouille mortelle où les prières furent récitées par MM. les abbés U. Paquette et G. Régnier. Le service fut concélébré par MM. les abbés Régnier, neveu du défunt, Paquette et C.-A. Halpin. Assistait au choeur: Mgr G. Gervais, de St-François-Xavier.

Les porteurs étaient tous neveux du défunt, MM. Wilfrid Morin, Gilbert Précourt, Maurice Régnier, Louis, Gustave et Léo Laramée. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Roland et Willie, de St-Eustache, et Léo, de New Westminster, C.-B.; deux filles, Mme Etienne Lagace (Lucille), de Los Angeles, et Mme Gérard Bruno (Marielle), de New Westminster, C.-B.; 19 petits-enfants; une soeur, Mme Edmond Laramée, et deux frères, Victor et Henri, tous de St-Eustache.

• • •

En Saskatchewan

DELMAS — Mme Odilon Rousseau

Mme Odilon Rousseau (née Flore-Emma Lavallée) est décédée le 26 avril, à l'âge de 78 ans. Les funérailles eurent lieu le 30 avril à Delmas. Le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé, officiait. Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Henri, Aimé, Roland et Gilbert Rousseau, Marcel et Gérald Audette.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil douze enfants: Mme Joseph Audette (Jeanne), Mme Louis Therrien (Olivette), Mme Marcel L'Heureux (Lucille), Raymond, Thomas, Mme Paul Hébert (Bernadette), Mme René Angers (Rachelle), Mme Roméo Larouche (Noëlla), Pierre, Georges, Mme Patrick Duchesne (Catherine) et Clément.

Sont venus de loin pour les funérailles: MM. Georges et Clément Rousseau, de Port Alberni, C.-B., Mme René Angers, de Beloeil, Qué, M. et Mme Marcel L'Heureux, de Dawson Creek, M. et Mme Raymond Lehoux, de High Level, et Mlle Rita Rousseau, de Winnipeg.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

• • •

LAVENTURE — Mme Rose Raymond

Le mercredi 1er mai, Mme Rose Raymond, autrefois de Storthoaks, est décédée à l'âge de 83 ans. Née à Wercheres, Qué., Mme Raymond arrivait à Storthoaks en 1913 et déménageait à Laventure il y a deux ans.

Une messe de Requiem fut célébrée en l'église du Sacré-Coeur de Spiritwood le vendredi 3 mai par M. l'abbé L.-P. Pelletier, et la messe des funérailles fut chantée par M. l'abbé L. L'Heureux en l'église Notre-Dame de Fatima à Redvers le samedi 4 mai, à 10 h. a.m. L'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière de Storthoaks. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Roger, de Laventure, et Norman, de Prince-Albert; trois filles, Mme H. Colleaux (Béatrice), de Redvers, Mme Simone Stewart, de Moose Jaw, et Mme Len Kyle (Sara), de Storthoaks, et 16 petits-enfants. Son mari, M. Wilfrid Raymond, la précéda dans la tombe en 1963.

• • •

GRAVELBOURG — M. Emile Bertrand

Le mercredi 1er mai est décédé, après une longue maladie, M. Emile Bertrand, âgé de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu le samedi 4 mai, à 10 h. du matin, en la cathédrale Ste-Philomène de Gravelbourg. M. l'abbé Fernand Ducharme officiait. L'enterrement se fit au cimetière Ste-Radegonde de Laflèche.

Né à St-Alexandre, Qué., M. Bertrand arrivait en Saskatchewan, dans le district de Laflèche, en 1915. Il fit partie des forces armées durant la première grande guerre et, un an après son mariage en 1921, il s'établit sur une ferme à Laflèche où il demeura jusqu'en 1948. Il déménagea à Gravelbourg en 1950. M. Bertrand était membre actif de la Légion canadienne et des Chevaliers de Colomb. Son épouse le précéda dans la tombe au mois de mars 1968.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Mme Simone Kuchartz, de Laflèche, Mme Emilienne Weed, de New Westminster, C.-B., Mme Georgette Schmidt, de Regina, et Mme Marie-Ange Nobert, de New Westminster, C.-B.; deux fils, Wilfrid, de Regina, et Adrien, de New Westminster; 37 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

• • •

Soeur Jeanne Thuot

Le mardi 30 avril avaient lieu, en la cathédrale de Notre-Dame de l'Assomption à Gravelbourg, les funérailles de Soeur Jeanne Thuot (Mère Ste-Monique), religieuse de Jésus-Marie, décédée dans un accident de route le 26 avril.

Soeur Jeanne, originaire de Meyronne, Sask., fit ses études supérieures au couvent de Jésus-Marie à Gravelbourg. Entrée à 19 ans au noviciat des religieuses de Jésus-Marie, elle se dévoua dans l'enseignement à Lisieux, Meyronne, Coderre et Gravelbourg où elle exerçait depuis treize ans l'emploi de bibliothécaire.

Le service funèbre fut présidé par son frère, M. l'abbé Georges Thuot, de North Surrey, C.-B. Il était assisté de onze concélébrants dans une église remplie d'une foule de parents et d'amis accourus de partout.

Son père, M. Arthur Thuot, domicilié à St-Boniface, était présent, ainsi que deux autres frères, Paul, de Montréal, et Raymond, professeur au Collège de St-Boniface, et trois soeurs, Lilianne (Mme Maurice Hébert), de St-Boniface, Edna (Mme A. Perron), de St-Norbert, et Laura (Mme A. Ulrich), de Calgary, Alta.

M. J. de Bretagne conduisait le cortège funèbre, tandis que le Dr W. Sheer, le Dr R. Leblanc, MM. Jos. Bouvier, O. Carrière et R. Girardin, tous de Cravelbourg, et Peter Therens, de Laflèche, étaient porteurs honoraires.

L'homélie fut prononcée en français par M. l'abbé F. Ducharme, et en anglais par M. l'abbé G. Thuot.

La chorale du collège Mathieu exécuta le chant, sous la direction du R. P. J.-H. Collet, O.M.I., assistée de la chorale Thévenet et d'un groupe de professeurs du collège et de l'école de Gravelbourg.

M. Kenneth Neitling était responsable des cérémonies funèbres.

• • •

WILLOW-BUNCH — Mme Eugénie Michaud

Mme Eugénie Michaud est décédée à l'hôpital de Shaunavon le 7 mai, à l'âge de 80 ans. Le service fut chanté à Willow-Bunch le 9 mai par Mgr Lionel Mondor, de Swift Current, neveu de la défunte. Des prières furent récitées la veille à la salle de la Légion.

M. Lorenzo Mondor conduisait le deuil, et les porteurs étaient MM. Paul Lapaire, Paul-Emile, Laurien, Gaston, Gérard et Jean Mondor, tous neveux de la défunte. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles. L'inhumation eut lieu à Ste-Rose-du-Lac, Man., où Mme Michaud vécut pendant plusieurs années et où son époux fut inhumé.

Mme Michaud laisse dans le deuil deux frères, Philippe et Gabriel Mondor, de Willow-Bunch; une soeur, Mme Cécile Dufault, de Fort Kent, Alta, et plusieurs neveux et nièces.

Sont venus aux funérailles: Mme Cécile Dufault, M. et Mme Paul Lapaire, de Regina, M. et Mme Rosario Lanoie, de St-Victor, M. Lanoie et M. et Mme Gilbert Préfontaine, de Lisieux, M. et Mme Robert Mondor, de Lebret, M. et Mme Jean Mondor, de Ponteix, M. et Mme Gaston Mondor, de Dollard, Mme John Hard, de Swift Current, Mme Ernest Ferland, de Ferland, et Mme Jack McLean, d'Assiniboia.

Après le service, un dîner fut servi aux parents à la salle de la Légion.

• • •

RADVILLE — M. Joannes Cherpin

Le 8 mai, M. Joannes Cherpin, âgé de 86 ans et 10 mois, rendit son âme à Dieu à l'hospice Marian, entouré de sa famille. M. Cherpin est né à Thisy, France, et vint au Canada en 1907. Il épousait Mlle Lydie Henrot en 1910, puis s'établirent sur une ferme à Souris Valley. De cette union naquirent dix enfants.

Les prières furent récitées par deux religieuses du couvent au salon funéraire Ferguson. La messe de Requiem fut chantée par un Père de Weyburn en l'absence de M. l'abbé Marcotte. Les porteurs étaient MM. Jean Turcotte, Ken Dosak, Earl Ven de Sype, Allan Sollers, Bob Barness et Robert Verot. L'inhumation se fit au cimetière Laurier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, René, Henri, Joseph, Albert et Désiré; cinq filles, Mmes Emile Gariépy (Alice), Emilien Delaye (Rita), André Deschambault (Marie), Justin Bénétry (Angeline) et Chester Tytlandswik (Yvonne), tous de Radville; 27 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Marie Liaboeuf, et un frère, Eugène, de Fontano, Californie.

Naissances

Au Manitoba

N-D-DE-LOURDES —

Benoit-Claude-Joseph, fils de Claude Delaquis et de Lucille Dubois, baptisé le 28 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Badiou.

Hubert-Théodore-Joseph, fils de Raymond Espenel et d'Alice Michaud, baptisé le 7 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Simard.

Linda-Christiane-Marie, fille de René Bourrier et d'Estelle Ross, baptisée le 14 avril. Parrain et marraine, M. et Mme André Bourrier.

Lorraine-Yvonne-Mary, fille d'Edgar DeVuyst et de Colombe Grenier, baptisée le 5 mai. Parrain et marraine, Joseph et Marguerite DeVuyst.

Norman-Alphonse-Joseph, fils d'Edgar DeVuyst et de Colombe Grenier, baptisé le 5 mai. Parrain et marraine, Laurent et Marthe Grenier.

• • •

LA BROQUERIE —

Le 30 avril: Alain-Hector-Joseph, fils d'Olivier Normandeau et de Denise Choiselat, baptisé le 12 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Normandeau, grands-parents de l'enfant.

• • •

AUBIGNY —

Le 20 avril: Joseph-Charles-Gérald, fils de M. et Mme Marcel Vermette, baptisé le 5 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Vermette, de St-Pierre.

• • •

ST-JEAN-BAPTISTE —

Le 23 avril: Pauline-Marie-Denise, fille de M. et Mme Georges Bruneau. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Fillion, de St-Joseph, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH — McBain-Dionne

Le mariage de Mlle Jeannette Dionne, fille de M. et Mme Edouard Dionne, de Willow-Bunch, à M. Alexander McBain, eut lieu à la base d'aviation à Moose Jaw le 27 avril. Les demoiselles d'honneur, Mlles Bernadette Martin et Hélène Lespérance, nièces de la mariée, étaient accompagnées de deux amis du marié.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la base d'aviation où se réunissaient un bon nombre de parents et d'amis.

Les nouveaux époux demeureront à Moose Jaw.

Trois millions de Canadiens environ portent des verres à double et triple vision.

Il y a des centaines de mille de variations dans les verres correctifs prescrits. Seul un bon examen de la vue permet de déterminer celle qui convient à chaque individu.

Parlons correctement

Parking
Définition: Désigne l'endroit, plus ou moins aménagé à cet effet, où l'on peut laisser des voitures automobiles en stationnement. Traductions proposées: Parc, avec des dérivés: "parquer" et "parcage".

Grader — Road Grader
Termes des travaux publics. Définition: Machine automobile, dont l'élément actif est une lame d'acier, placée entre les deux essieus, travaillant horizontalement soit pour niveler un terrain, soit pour répandre une matière sur une épaisseur constante. Traduction proposée: Profileuse.

N.B. — "Road grader" désigne la même machine que "grader".

Jet Piercing
Terme de forage. Définition: Mode de forage employé pour traverser des roches dures en les faisant éclater sous le dard d'un chalumeau, alimenté par de l'oxygène et du pétrole lampant. Traduction proposée: Forage thermique ou thermoforage.

Rock Bit — Roller Bit
Termes de l'industrie du pétrole ("forage"). Définition: Trépan à molettes. Traduction proposée: Trépan à molettes. Les deux termes sont pratiquement synonymes.

Starter — Kick Starter
Terme de l'industrie automobile. Définitions: "Starter", commande dont la manoeuvre permet un démarrage aisé par l'envoi au moteur d'un mélange p'us riche que le mélange normal; "Kick Starter", organe, généralement placé sur les motos, et permettant le démarrage par poussée violente du pied. Traductions proposées: Enrichisseur ("starter"), lanceur ("kick starter"), Lanceur au pied, s'il faut préciser.

Spreader — Grit Spreader Gritter Spreader
Termes des travaux publics. Définition: Machine étalant sur les routes des gravillons enrobés ou non. Traductions proposées: Epandeuse ("spreader"), gravillonneuve ("grit spreader, gritter spreader").

Syndet
Terme de l'industrie des détergents. Définition: Mot composé des premières syllabes de "Synthetic Detergent" et désignant, comme ces deux mots l'indiquent, des "détergents" de "synthèse". Traduction proposé: Surface synthétique.

Les accidents mortels au foyer sont souvent évitables

Les poisons se cachent partout

L'empoisonnement est une chose aussi stupide que tragique parce que toute intoxication accidentelle résulte de l'erreur ou de la négligence humaine.

La mort par empoisonnement accidentel a fait plus de 400 victimes au Canada en 1965.

Tous les produits toxiques et les médicaments domestiques devraient être placés hors de la portée des enfants. Les remèdes les plus simples peuvent être dangereux. Un adulte qui prend un comprimé inoffensif à dose légèrement excessive n'en souffrira peut-être pas gravement, mais lorsque l'effet en est accru par le jeune âge de l'enfant, il y a là un danger très réel.

Les méprises qui se commettent dans l'armoire à pharmacie sont très fréquentes. On cherche distraitement un flacon de médicament, et l'on saisit en fait un produit toxique. La grande règle de protection dans ce cas est de ne jamais prendre ni donner des médicaments dans l'obscurité, lorsqu'on est mal éveillé ou sans lire l'étiquette.

Il existe dans certaines localités des centres anti-poisons qui rendent de très précieux services. Ces centres donnent des renseignements sur les substances toxiques que l'on rencontre dans les produits ménagers et que l'on peut manger ou absorber par accident, ainsi que sur les méthodes de premiers soins. S'il y a un de ces centres dans votre voisinage, inscrivez-en le numéro de téléphone sur la liste de vos "appels de secours".

LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PAROISSIALE ST-JOSEPH-THE-WORKER DE TRANSCONA

requiert les services d'un enseignant pour les 4e et 5e années.

S'adresser par écrit, spécifiant qualifications et expérience à Mme H. Jetté, 423, rue Victoria ouest, Transcona, Man.

Demande d'instituteur

On demande institutrice ou instituteur qualifié pour Ecole Richard Consolidée no 1092, Somerset, Man., pour le début de septembre 1968.

Salaire selon l'échelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

M. Louis Lemoing, secrétaire-trésorier,
C.P. 128,
Somerset, Man.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Réveille-matin
6.40—Nouvelles-éclairs
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et sports
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.15—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Divertissement
11.16—Les visages de l'amour
11.30—Présent
12.00—Radio Journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Nouvelels, commentaires et sports
5.30—Tous les garçons les filles (5 h. 30 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Les affaires de l'Etat ou Vedettes
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MERCREDI

7.30—Musique du bon vieux temps
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

JEUDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Studio d'essai
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

VENDREDI

7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

SAMEDI

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Samedi
6.40—Nouvelles-éclairs
6.43—Radio Samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles et sports
7.35—Radio Samedi
8.00—Radio Journal
8.05—Radio Samedi
8.25—Nouvelles
8.30—Au temps du 78
9.00—Nouvelles et prévisions du temps
9.05—Radio Samedi
10.00—Nouvelles
10.05—Radio Samedi
11.00—Nouvelles
11.05—Radio Samedi
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Radio Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio Samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio Samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Radio Samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
5.00—Radio Journal
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio Samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio Samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles
12.08—Fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles, locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Bel Canto
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—Symphonie du soir
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

L'Association canadienne pour la Santé mentale

On peut, avec raison, espérer que bientôt notre société prendra conscience et reconnaitra le fait que le pauvre a autant le droit d'être aidé dans son intelligence, qu'il a celui d'être secouru par le chirurgien pour sauver sa vie.

Cette affirmation date depuis quelques décades déjà. Mais dans combien de milieux cette prise de conscience existe-t-elle?

Si une personne a quelque maladie ou est victime d'un accident, elle est conduite à l'hôpital le plus rapproché. Mais où peut aller cette personne, s' elle-même ou sa famille constate qu'elle est faible d'esprit ou souffre de dépression?

Les progrès de la recherche scientifique et le traitement des troubles émotifs ont permis à un pourcentage élevé de patients de quitter l'hôpital mental après moins d'un an de traitements. Mais après, où vont ces patients? Ils retournent dans leur milieu, sans programme défini, sans les soins de réhabilitation dont ils auraient besoin.

La recherche et les études cliniques démontrent que ces patients peuvent être guéris s'ils reçoivent sans retard les soins adéquats et complets durant tout le cours de leur maladie.

Il faudrait un service d'hygiène mentale dans chaque centre, et d'accès facile à tous les citoyens. Un tel service assurerait, aux enfants et aux adultes, un prompt diagnostic, des conseils et des traitements immédiats, et le contrôle requis pour la complète guérison.

L'Association canadienne pour la Santé mentale réclame incessamment de telles organisations. Elle s'efforce de procurer les services essentiels d'information et de références, etc. Elle travaille aussi à l'obtention d'octrois aux hommes de science pour la recherche et l'étude de traitements préventifs pour tous les troubles émotifs et mentaux.

Cette Association, dont les membres sont vos concitoyens, est l'éperon dans la conscience de notre société. Elle mérite votre appui.

Dunrea

Soirée de cartes et bingo

Le dimanche soir 5 mai avait lieu, à la salle paroissiale, la dernière partie de cartes de la saison comprenant whist, bingo, loterie, dés, etc., le tout agrémenté de joyeuses causeries dans une camaraderie de bon aloi.

Les principaux organisateurs furent les familles Olivier et Raymond Côté, Alphonse et Henri Beaupré, Martial Lussier, Alphée Labossière, Damien Rondeau, Basil, Frank et Eddy Spurrill, Emile et Nazaire Légaré, Cyril Joye, Ed. Delaronde, Hermann Aquin, Antonio Bouchard, Bob Fisher, Roger Blaise, John Kuckeravey avec un groupe de 61 familles.

Il y eut dix tables de joueurs de whist dont les vainqueurs furent Mmes Joseph Boulet et L. Davelau, MM. Nazaire Légaré et Hermann Aquin. Il y eut aussi quatre tables de joueurs de "cribbage" avec Mme Emile Légaré et M. Théodore Boulet comme vainqueurs.

Au bingo, les favorisés du sort furent Mmes Taylor, C. Joye, Nazaire Légaré, Madeleine Côté, M. Boivin et M. T. Boulet. Deux bouteilles d'eau de Vichy, vendues sur billets, échurent à MM. Jules Légaré et Cyril Joye.

A la loterie, le jeune Albert Légaré, fils de M. Emile Légaré, eut la chance de gagner un "barbecue". Une montre-bracelet et une montre de poche, offertes par M. l'abbé P.-A. Morand, curé, furent gagnées par MM. Georges Cuvellers et Joseph Boulet.

Aux dés, une grosse boite d'épiceries, chaudement contestée, fut finalement gagnée par M. Nazaire Légaré. Un réconfortant goûter clôtura cette intéressante soirée dont le succès pécuniaire fut des plus encourageants.

Un merci spécial aux vaillants organisateurs de cette veillée au profit des oeuvres paroissiales, ainsi qu'aux personnes qui y ont assisté, contribuant à en faire un beau succès.

Visiteurs

M. et Mme Henri Côté ont reçu avec plaisir, récemment, la visite de M. et Mme Gérard Côté et leurs enfants, d'Estevan, ainsi que celle de M. et Mme Alain Hémery, de St-Boniface, Mme Jos. Boutin et M. Paul Fisher, de Pine Falls.

Rêve d'enfant

J'étais petit garçon,
Rêveur à ma façon;
J'avais un hameçon
Pour pêcher du poisson.

Il faisait très beau temps,
Et, comme la fourmi,
Ayant marché longtemps,
Je me suis endormi.

Je dormais dans le bois,
Au bord d'une clairière:
J'y passais bien des fois
Allant à la rivière.

Sitôt fermés les yeux,
Je rêvai comme un ange.
Jésus, tout radieux
M'apparut: chose étrange.

Il s'avança vers moi
Avec un fin sourire,
Plus beau qu'un jeune roi:
Je ne savais que dire.

Son regard dans mes yeux,
Il dit: "J'ai quelque chose
Qui va te rendre heureux",
Et il prit une rose.

C'est une jolie fleur,
Surtout lorsqu'elle étale
Sa gamme de couleurs,
La rose à cinq pétales,

Avec ses beaux atours,
Dans sa robe si fine,
Rose de nos amours,
On la nomme églantine.

Les cinq pétales il cueille
Et puis je vois paraître
Sur chacune des feuilles
La forme d'une lettre;

Et ces lettres formaient,
O sublime série!
Les pétales épelaient
Le beau nom de Marie.

Ayant fermé sa main,
Jésus mêla les feuilles,
Puis s'arrêtant soudain,
Très sérieux se recueille.

Or, se tenant bien droit,
Tel un lis sur sa tige,
Il me dit: "Si tu crois,
Tu vas voir un prodige".

Alors, il s'avança,
Puis il ouvrit ses doigts;
Demanda comme ça:
"C'est beau, ce que tu vois"?

J'osai donc me permettre
De rapprocher ma face.
Je vis que chaque lettre
Avait changé de place.
Jésus, mon petit frère,
Avait, sans la nommer,
Pris le nom de sa mère
Et fait le mot AIMER.

Puis, dans un beau nuage,
L'enfant a disparu . . .
Très ému mais bien sage,
Chez ma mère j'ai couru.

Quand elle me vit courant,
L'air un peu énervé,
Elle crie: "Mon enfant,
Qu'est-il donc arrivé"?

Juste le temps de boire
Le verre d'eau qu'elle apporte,
Je conte mon histoire
Sur le seuil de la porte.

Or, avec tout le charme
De maman pour son gars,
Essuyant une larme,
Elle m'ouvrit ses bras.

Fernande Champagne,
St-Norbert, Man.
(Reprod. réservée)

La pilule et les thromboses

LONDRES — Les résultats d'une enquête effectuée par des membres de l'institut de recherche médicale statistique de Grande-Bretagne, que publie le "British Medical Journal", établissent qu'un rapport presque certain existe entre l'usage de pilules contraceptives par voie orale et des cas non-mortels de thromboses veineuses et d'embolies pulmonaires.

Toutefois, conclut l'enquête, il n'a pas été démontré que les contraceptifs oraux peuvent provoquer des thromboses artérielles, notamment coronaires.

POSTE DE SURINTENDANT

La Division Scolaire de la Rivière Rouge

sollicite des demandes pour le poste de directeur

Salaire: selon les qualifications et les années d'expérience

Entrée en fonction 1er juin 1968

Faire demande à:

Fernand Marion, C.S.V.,
Case Postale 219,
St-Pierre, Man.

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire les instituteurs (trices) suivants:

3 pour division deux
1 pour division trois
1 pour Histoire — grades onze et douze
1 pour Biologie (BSCS) grade onze
1 pour Dactylographie — grades 9 à 12
1 pour métier, mécanique-automobile

Salaire selon échelle.

S'adresser à

A. H. Lepage,
Sec.-Trés.,
Gravelbourg, Sask.
Tél. 648-2301

On demande

Pour le district scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390

Une institutrice ou instituteur qualifié pour enseigner dans les grades primaires.

Un instituteur ou institutrice pour le grade 7 et un ou une pour le grade 8.

Préférence donnée aux professeurs de culture physique en 7 et 8.

Salaire selon échelle en vigueur à l'automne:

Classe I	4200	à	5550
Classe II	4600	à	6400
Classe III	5350	à	7750
Classe IV	6250	à	9800
Classe V	6700	à	10300

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (maximum 2 ans).

André R. Fouasse, sec.,
C.P. 117,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

On demande

Deux instituteurs (trices) qualifiés avec diplôme universitaire, pour l'école secondaire de St-Lazare pour l'année 1968-69 pour l'enseignement des sciences et mathématiques aux grades IX, X, XI, XII.

Aussi on demande instituteurs ou institutrices bilingues de préférence pour l'école élémentaire aux classes suivantes: 3, 4, 6 et spéciale 1 et 2.

Salaire selon l'échelle en vigueur à l'automne

Classe I	4,200	5,700	6 x 250		
Classe II	4,700	6,800	7 x 300		
Classe III	5,500	7,900	8 x 300		
Classe IV	6,600	10,200	8 x 450		
Classe V	7,000	11,200	6 x 450	3 x 500	
Classe VI	7,400	11,700	2 x 450	6 x 500	1 x 400

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (3 années). Surplus est ajouté aux professeurs avec qualifications en Culture Physique et en musique.

S'il vous plait adresser demandes à

M. Wm. C. Davison,
Birdtail River School Division No. 38,
Shc-l Lake, Manitoba.

Un début d'aménagement communautaire coopératif à Saint-Laurent

ST-LAURENT — Un carnaval d'hiver qui rapporte bien au-delà de $1,000, la mise en chantier d'une salle communautaire devenue d'une urgente nécessité, des cours du soir en grammaire anglaise et de communication organisés à la demande des adultes sans emploi, des réunions animées groupant 25 représentants de tous les principaux groupes de la paroisse . . . Voilà une série d'activités qui se sont déroulées simultanément à Saint-Laurent, petit village s'étendant sur la rive sud-est du lac Manitoba.

Le spectre du marasme

Comme dans le cas de plusieurs paroisses des Prairies, Saint-Laurent est hanté, depuis des générations, par le spectre du marasme. La majorité des familles souffrent de trois sérieux handicaps interdépendants: chômage, faibles revenus et manque d'instruction. A cela viennent s'ajouter un déclin dans l'industrie de la pêche, l'absence de terres agricoles fertiles et l'inexistence d'un gouvernement local.

Aussi, l'organisation d'un carnaval, la construction d'une salle communautaire et les réunions dont on a été témoin à Saint-Laurent sont-ils des événements nouveaux pour la paroisse. Il existe donc un mouvement important derrière toute cette activité et qui a pour nom: "L'animation sociale". Son programme vise à améliorer les relations au sein des groupes et à les encourager à travailler en équipes pour la solution de leurs problèmes communs. "L'animation sociale" est souvent un procédé lent et compliqué parce que, pour être efficace, elle doit imprégner le comportement social dans ses moindres détails.

L'animation sociale à l'oeuvre

Voici comment les choses se sont passées à Saint-Laurent. Le conseil de développement local, organisé selon les accords de l'ARDA et du FODER, a d'abord obtenu la participation des meneurs locaux au développement de la région. On fit appel aux services provinciaux de vulgarisation agricole pour l'éducation des adultes et le développement de la personnalité. Les **Nesbitt Educational Enterprises Limited** recommandèrent, en plus, de donner aux adultes les cours habituels de leadership, la mise en oeuvre d'un programme d'animation sociale.

La première étape de l'animation sociale est de former un groupe représentatif de la population pour la discussion franche des problèmes communs. Le centre provincial de formation en leadership est situé à Gimli et ne pouvait recevoir que 25 personnes de Saint-Laurent. Toute la paroisse fut donc appelée à se choisir 25 représentants, les plus populaires parmi les cultivateurs, les pêcheurs, les hommes d'affaires et les jeunes; les organismes scolaires et religieux y furent aussi représentés.

Colloque de Gimli

En allant à Gimli, la plupart des personnes choisies s'attendaient à y suivre des cours. Mais il en fut bien autrement! Du début à la fin de la réunion, ce sont les "25 représentants" qui ont effectivement parlé: définir les problèmes, en discuter, y chercher les solutions et les mesures à prendre, voilà les tâches auxquelles ils se sont consacrés.

Peu de décisions d'importance ont été prises, mais on y a appris à dialoguer, à échanger des points de vue librement. Et dans le dialogue, peu à peu la méfiance disparait. On se comprend mieux, même s'il y a divergences d'opinions, les sujets d'inquiétude étant étonnamment semblables.

C'est à ce colloque de Gimli que fut décidé par les "25" la construction d'une salle communautaire. Celle-ci serait l'oeuvre des pêcheurs en chômage qui travaillaient dans le cadre d'un programme FODER connu sous le nom de Corps de la main-d'oeuvre. Restait à solutionner le coût d'une salle suffisamment vaste pour la population de St-Laurent: il fallait trouver $3,000 pour couvrir ce qui manquait.

Plusieurs des personnes présentes décidèrent donc la formation du "Club des $100", c'est-à-dire que toute personne intéressée au projet devait verser un montant de $100. En quelques minutes, un montant de $1,300 était souscrit. Une option semblable fait souvent boule de neige. Bientôt la fédération des pêcheurs s'engageait à verser la somme de $500.

Un carnaval d'hiver

Il ne fallait pas s'arrêter en si bon chemin. Un paroissien eut l'idée d'organiser un carnaval d'hiver, le premier qui ait jamais eu lieu à St-Laurent. La majorité de la population se déclara en faveur de ce projet: avant le colloque de Gimli, une telle idée aurait été rejetée d'emblée. Le carnaval eut lieu les 8 et 9 mars et rapporta plus de $2,000. Au cours de leur campagne, les trois candidates au titre de reine du carnaval gagnèrent $700.

Encore beaucoup à faire

L'animation sociale est une mesure qui ne donne ses résultats qu'à long terme. A Saint-Laurent, on est témoin d'un début d'aménagement communautaire coopératif. On n'y a pas encore abordé les vrais problèmes. Il est impossible de faire disparaitre du jour au lendemain des animosités qui datent de générations, le chômage chronique, les faibles revenus, l'insuffisance d'instruction, l'absence de services et d'installations communautaires. La paroisse a besoin d'aide de l'extérieur, mais celle-ci ne peut donner de résultats que si la collectivité se montre prête à travailler à l'unisson à la définition de ses problèmes et à leur solution.

Une chose est indéniable. Les habitants de St-Laurent n'ont aucun espoir de survivre dans l'atmosphère de concurrence de notre monde actuel à moins qu'ils soient prêts à unir leurs efforts. L'animation sociale n'est pas en elle-même une formule magique.

(Informations ARDA)

La Broquerie

Sur une tombe

Elle est partie recevoir la récompense qu'elle a si bien méritée, après nous avoir donné le bon exemple, toute sa vie. Mme Louis Tétreault était ce que nous pouvons appeler la femme forte de l'Evangile. Elle fut une grande chrétienne dans toute la force du mot.

L'Afrique lui doit beaucoup. Après lui avoir donné deux de ses fils, dont un évêque, elle se dévouait sans cesse pour aider ses deux missionnaires. Missionnaire elle-même, elle faisait tout en son pouvoir pour eux. Malgré son grand âge, elle passait par les maisons et plusieurs foyers de La Broquerie sont devenus membres du Club des Pères Blancs, qui demande un dollar par mois, somme qui est versée aux missions.

Soyez sans crainte, chère Mme Tétreault, en souvenir de vous, nous continuerons à travailler pour l'Afrique que vous aimiez tant.

Mme Tétreault était aussi une grande dame, toujours bien mise et à l'air distingué. Elle avait aussi le sens de l'humour et toujours un mot pour nous faire rire; malgré de grandes épreuves, elle gardait toujours un air de paix et de sérénité. C'était très agréable et enrichissant de converser avec elle. Je n'oublierez jamais les beaux moments passés en sa compagnie. Elle fut une grande influence sur ma vie. Son souvenir demeurera toujours dans mon coeur, espérant, chère vieille amie, vous retrouver un jour au ciel.

Une ancienne voisine

St-Jean-Baptiste

Soirée

Le dimanche 5 mai, à la salle du Centenaire, avait lieu une soirée du bon vieux temps, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques.

La présidente, Mme Antoine Sabourin, adressa un mot de bienvenue à la nombreuse assistance.

Tous étaient heureux de voir leur ancien curé, Mgr Lapointe, ainsi que les anciens paroissiens de St-Jean-Baptiste. Le premier numéro au programme fut la présentation des candidats du concours de personnalité pour les dames de 70 ans et plus, ayant chacune comme escorte, un petit-fils, âgé de 15 ans: Mme Marie-Louise Ayotte, accompagnée de Robert Ayotte; Mme Blanche Baril, accompagnée de Roger Baril; Mme Angeline Bernabé, accompagnée de Marcel Beaudette; Mme Hélène Beaudette, accompagnée de Guy Rémillard; Mme Rose Bérard, accompagnée de Marcel Bérard; Mme Marie-Louise Clément, accompagnée de Wayne Clark; Mme Anna Duval, accompagnée de Louis Duval; Mme Léonie Lafond, accompagnée de Gilles Lafond; Mme Cordelia Landry, accompagnée de Douglas Héneault; Mme Blanche Sabourin, accompagnée de Georges Sabourin; Mme Elisabeth Sabourin, accompagnée d'Ulric Sabourin; Mme Apoline St-Vincent, accompagnée de Denis Hérie; Mme Josephine Touchette, accompagnée de Gilbert Dionne; Mme Bertha Vermette, accompagnée de Roger Sabourin.

M. l'abbé D. Roy, curé, agissait comme juge, et Mme Simone Lavallée, présidente sortant de charge, présenta un bouquet à la Reine de la soirée, Mme Léonie Lafond. Mgr Lapointe tira de la boite le nom d'une candidate et Mme Marie-Louise Ayotte fut l'heureuse gagnante du prix.

Félicitations aux candidates ainsi qu'aux garçons qui ont accepté d'agir comme escorte, ce qui témoigna d'un beau geste de respect envers les moins jeunes.

Mme Ayotte récita un poème. Mme Bertha Vermette joua de l'accordéon, accompagnée par M. Pete Bergen. M. Donat Beaudette, malgré ses 80 ans, joua du violon. A la demande de M. le Curé, tous chantèrent "Elles ont gagné leurs épaulettes".

M. Georges Grégoire et ses compagnons firent les frais de la musique, et la soirée se termina par une danse.

Les comités de Presse et d'Education servirent un excellent goûter.

Cette soirée donna l'occasion de se rencontrer pour jaser, danser et même prendre un petit verre ensemble.

Un gros merci aux organisatrices, à qui revient la plus grosse tâche, et à tous ceux qui sont venus les encourager par leur présence et qui ont contribué à faire un succès de cette soirée.

Remerciements

Les membres de la famille David Lallier désirent exprimer leur profonde reconnaissance à tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent.

Félicitations

Félicitations à Mlle Stella Fillion qui fut l'heureuse gagnante d'une télévision portative en couleur.

Bienvenue

Cordiale bienvenue aux familles Norbert Durand, Emile Godard et Louis Wig, nouvellement arrivées dans la paroisse.



Ci-dessus, la classe de janvier 1967 des gardes pratiquantes de l'hôpital général St-Boniface, lors de la remise des diplômes du 11 mai dernier. Rangée du bas, de gauche à droite: Irène Lambert (Haywood), Sara Malatta (St. James), Marie Jubinville (Ste-Anne), Aclima Khan (Trinidad), Heather Ibison (Winnipeg), Jeanette Houston (Eriksdale), Carol Milford (Estevan, Sask.), Jacqueline Bryson (Melita). 2e rangée: Mme Carol Day (St-Boniface), Judith Peever (Winnipeg), Rachelle Carrière (Otterburne), Marsha Ellor (Winnipeg), Helen Hildebrand (Altona), Shirley Gagné (St-Pierre), Marlene Dunbar (Oakville). 3e rangée: Sandra Hutchinson (Portage-la-Prairie), Marie-Anne Hudon (Fisher Branch), Patrica Brechka (Brandon), Margot Pronovost (Gladstone), Marie Arnal (St-Boniface), Mme Irène Delaurier (Ste-Rose-du-Lac), Shirley Seward (Kalida), Mme Jeanne Laforme (St-Boniface). 4e rangée: Gail Grunlay (Carberry), Sheila Willis (Gladstone), Annette Schulz (Elm Creek), Peggy Smith (Stonewall), Evelyn Melnyk (Regina, Sask.), Sandra Swarish (Winnipegosis), Edith Brown (Tantallon, Sask.). 5e rangée: Mme Nora Johnson (Winnipeg), Marie Avanthay (Notre-Dame-de-Lourdes), Irène Lansard (Ste-Geneviève).

Parmi celles qui reçurent des prix d'honneur, on remarque les noms de Louise Hudon, de la classe de janvier 1967, et de Donna Lussier, de celle du mois d'août 1967.

(Photo Perrin du Manitoba)

Conférence sur la Santé mentale, donnée à la réunion de la L.F.C.

TRANSCONA — A la dernière réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, section française de l'Assomption, tenue le vendredi 10 mai, l'invitée d'honneur était Mlle Judy Pismenny, directrice d'Education et de l'Enfance des programmes des maladies mentales. Elle remplaçait Mlle Patricia Desjardins, directrice générale de la branche manitobaine de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale.

La conférencière a mis au clair certains préjugés qui existent au sujet des maladies mentales. Ces maladies, dit-elle, doivent être considérées comme toute autre maladie; cependant les statistiques révèlent que l'incidence en est effrayante. Autrefois, les gens croyaient que les institutions où l'on enfermait les fous étaient l'affaire de la communauté; aujourd'hui on ne cherche pas à enfermer les malades mentaux mais plutôt à les traiter dans des hôpitaux pour leur propre bien et non pour le bien de la société.

Avec l'avancement des recherches dans ce domaine, de nombreux patients sont maintenant guéris et peuvent retourner à leur foyer. Avant leur retour cependant, il doit nécessairement y avoir une période de réadaptation. C'est ici que les volontaires peuvent aider. L'Association Manitobaine offre des programmes divers où des volontaires sont requis. On dit que le contact personnel est souvent plus efficace que la drogue. Le Centre "Open Door", situé à 330, rue Edmonton, Winnipeg (téléphone: 943-8966), est le local où l'on peut s'adresser pour plus d'informations.

Mme J. Masniuk présenta et remercia l'invitée d'honneur.

Présidentes des comités

A cette même réunion, on fit connaitre les présidentes des comités permanents de la Ligue: spirituel, Mme U. Lamoureux; éducation, Mme J. Masniuk; législation, Mme E. Grégoire; presse, Mlle H. Blais; action sociale, Mme E. Lambert; recrutement, Mme A. Bédard; résolutions, Mme C. Dandeneau; radio, télévision et films, Mme P.-E. Carrière; téléphone, Mme A. Martineau; cuisine, Mme N. Proulx.

Festival de musique

Le jeudi 2 mai avait lieu le 2e grand Festival de musique de Transcona, présenté par les élèves de toutes les écoles paroissiales et publiques de l'arrondissement. Ce festival fut premièrement organisé pour commémorer l'année centenaire '67 et est sur un plan non-compétitif.

Au-delà de 1,000 personnes venues jouir des talents des jeunes musiciens comblaient l'auditorium de l'Institut collégial de Transcona. Chaque école était représentée au programme soit par un choeur de chant, un groupe de joueurs de flûte à bec, un ensemble rythmique, un trio de chanteurs folkloriques, solo ou duo de piano, chant, accordéon ou guitare espagnole.

Les artistes invités, également de Transcona, étaient le 170e "Brownie Pack" avec un chant mimé; l'ensemble rythmique junior des studios de Mlle H. Blais et un ensemble de cinq accordéons des studios de M. E. Hicks. L'artiste de concert était le baryton Ronald Dodds, soliste bien connu de Winnipeg, qui rendit, d'une magnifique voix, deux chants sacrés de Dvorak et quatre "Negro Spirituals".

Le maitre de cérémonies était M. R. W. Bend, surintendant de la Division scolaire Transcona-Springfield no 12, qui remplit sa tâche avec une aise remarquable.

Des quatorze écoles représentées, il faut mentionner l'école l'Assomption, maintenant école publique et la seule d'option française à Transcona, qui, avec son ensemble rythmique (élèves des 3e et 4e années avec costume), interpréta avec brio "Frère Jacques" et "Gai-lon-la, le rosier de mai". Mentionnons aussi le choeur de chant des 5e et 6e années de St-Joseph the Worker, dirigé par Soeur St-René, et le choeur de chant comprenant la 6e année de Blessed Sacrament et de "Central School", dirigé par Mlle Angèle Carrière.

Merci aux membres du comité en charge de ce festival qui ont si bien coopéré, sous la direction de Mlle Hélène Blais, présidente.

Un nouvel appareil permet aux paralytiques de communiquer

OTTAWA — Grâce au travail de deux ingénieurs du Conseil national de la recherche, même le paralytique qui ne peut guère plus que bouger le petit doigt peut encore espérer pouvoir communiquer avec son entourage.

J. A. Hopps et O.-Z. Roy, de la section de génie radiophonique et électrique du CNR, ont conçu un appareil électronique pour un panneau qui s'allume et transmet le message du patient à la moindre pression du doigt sur un bouton.

L'appareil Hopps-Roy est le développement d'un dispositif d'invention britannique, qui permet au patient de choisir ses mécanismes.

L'appareil britannique utilise la pression buccale et un bouton pressoir qui réagit lorsque le patient inhale ou exhale. Le dispositif du CNR est destiné aux paralytiques dont le seul mouvement coordonné possible est une légère préhension de la main droite.

On estime entre 2,000 et 3,000 le nombre de ces paralytiques au Canada; de 7 à 10 pour cent d'entre eux sont traités dans les hôpitaux. Le degré de paralysie varie cependant et l'on ignore à combien de patients l'appareil développé par le Conseil national de recherche pourra servir.

Epellation

Les lettres de l'alphabet et certains symboles, soit un total de 64 signes, peuvent apparaitre au tableau. En serrant et desserrant une manette, le patient choisit les lettres qu'il veut épeler pour communiquer, à mesure que les symboles du tableau s'allument l'un après l'autre.

Une première pression allume et éteint à tour de rôle les lumières selon une ligne horizontale au sommet du tableau, En relâchant la pression, le patient choisit la colonne qu'il désire.

Une deuxième pression fait clignoter les lumières de haut en bas de la colonne choisie. En relâchant à nouveau la pression, le patient choisit la lettre ou le symbole voulu, lequel demeure allumé jusqu'à ce qu'une troisième pression soit exercée sur la manette.

L'appareil peut être relié à une machine à écrire de sorte qu'on puisse enregistrer le message, si désiré. Il sert également à opérer des appareils électriques comme un poste de radio ou un téléviseur.

L'expérience ne permet pas de déterminer la vitesse d'opération du dispositif canadien, mais les Britanniques prétendent avoir atteint la vitesse de 26 mots à la minute avec leur appareil branché à une machine à écrire. On croit pouvoir quadrupler cette vitesse.

M. et Mme Léandre Désautels, de Ste-Anne, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage

STE - ANNE - DES-CHENES — Le 31 mars 1968, M. et Mme Léandre Désautels célébraient leur 50e anniversaire de mariage.

A 1 h. p.m., le R. P. Maurice Désautels, O.M.I., a célébré la messe en l'honneur des jubilaires. M. Louis Désautels fit l'honneur des cantiques et sa soeur, Mme Jeannine Porteous, touchait l'orgue — tous deux petits-enfants de M. et Mme Désautels.

Après la cérémonie, tous les invités se rendirent chez les jubilaires pour leur offrir leurs félicitations. Des souhaits furent reçus de l'hon. L. B. Pearson, du député libéral, M. Gildas Molgat, et du ministre des Anciens combattants, M. Roger Teillet.

Un souper de famille clôtura la fête. Mme Léo Landry (Laurette) fit la lecture d'une adresse.

Les enfants des jubilaires présents étaient Thomas, Georges, René, Albert, Laurette, Marie-Anne, Philippe, Paul et Fernand. Etaient absents. Alda, de Californie, Laura, de Montréal, et Edmond, patient à l'hôpital général St-Boniface. Georges et son fils, Bernard, sont venus par avion de Vancouver.

M. et Mme Léandre Désautels remercient tous leurs amis, ainsi que les parents, qui ont fait de cette fête un jour mémorable.

Les garagistes seront mieux protégés contre leurs débiteurs

Par un amendement au "Garage Keepers Act", approuvé en principe par la Législature manitobaine, les garagistes viennent d'obtenir les mêmes droits de nantissement sur les voitures privées que ceux qu'ils avaient, depuis 1958, sur les véhicules agricoles.

Désormais le garagiste pourra libérer à crédit le véhicule motorisé qu'il a réparé et son droit de nantissement sera valide pour huit mois. Cependant, tout comme pour les véhicules agricoles, il devra inscrire son droit de nantissement à la cour de comté, après avoir obtenu du propriétaire du véhicule une reconnaissance écrite de la dette.

Jusqu'à maintenant ce droit de nantissement après réparation et remise du véhicule avant le paiement total des frais, était limité aux véhicules agricoles. Maintenant cette protection englobe aussi les voitures privées ordinaires.

Banquet annuel à La Broquerie en l'honneur des joueurs de hockey

LA BROQUERIE — Le banquet annuel en l'honneur des joueur de hockey eut lieu le vendredi 10 mai, à 7 h. 30 p.m. à l'aréna.

Pour débuter, M. l'abbé Félicien Juneau bénit la table. Puis, sur la demande de M. Raymond Poirier, maître de cérémonies, M. Pierre Laurencelle proposa le toast de circonstance. Dans son allocution après le repas, M. le curé félicita les membres du Club sportif et les encouragea à continuer leur beau travail. "Le sport," dit-il, "contribue à maintenir le corps en santé et il y a un vieux dicton qui dit: 'Un esprit saint dans un corps sain'."

M. Roland Gauthier, président du Club Sportif, invita M. Albert Vielfaure, M.A.L., à faire la présentation des "blazers' '(couleur vieil or avec écusson "Habitants de La Broquerie") à M. Raymond Gariépy, entraîneur, qui, à son tour, en fit la distribution aux joueurs, champions de la Ligue Provencher. Il termina en remerciant les gens pour leur appui et les encouragea à continuer.

Roland Gauthier félicita les joueurs et remercia tous ceux qui se sont dévoués durant la saison, en particulier les entraîneurs: M. Raymond Gariépy (Provencher), M. René Lacoste (Taché), M. Raymond Poirier (Midgets), M. Louis Balcaen (Bantams), et M. Ronald Dufault (Pee Wee).

Vint ensuite la distribution des trophées. M. Paul Taillefer présenta une plaque à M. Raymond Gariépy en appréciation pour son dévouement. M. Gérard Tétrault présenta le trophée, pour le joueur le plus utile à son club, à M. Louis Balcaen, gardien de but. En même temps, M. Tétrault remercia Louis pour le beau travail qu'il a fait lors de la construction de l'aréna centenaire. M. Georges Boily, maire, présenta le trophée pour le joueur de défense le plus utile à son club, à M. Jean-Guy Tétrault. M. Boily félicita les joueurs des différentes équipes, surtout l'équipe senior qui remporta le championnat de la Ligue Provencher ainsi que tous les joueurs dont la position ne leur permet pas de compter. Il rendit aussi hommage aux entraîneurs et au Club Sportif, responsable de toute l'organisation. M. Raymond Poirier présenta le trophée "Lady Bing" au joueur qui a eu le moins de pénitences, M. G. Gagnon. M. Roland Gauthier présenta le trophée au meilleur compteur, M. Hubert Bouchard. Celui-ci s'est aussi mérité un trophée spécial pour avoir compté le but gagnant en temps supplémentaire. Ce trophée lui fut présenté par M. Oscar Gagnon. M. Raymond Poirier présenta le trophée Bantams, champions de la division, à Claude Tétrault, capitaine. A son tour, M. Louis Balcaen présenta un joli petit trophée à chacun des Bantams qui ont joué en final. Le trophée de la meilleure recrue de l'année fut présenté à M. Ronald Dufault par M. J.-L. Lord. Le Père Louis Vielfaure présenta le trophée Carnaval à M. Hubert Bouchard, assistant-capitaine des Habitants et en profita pour féliciter les gens de La Broquerie pour leur beau support à toutes les parties. En dernier lieu, M. Albert Vielfaure présenta le trophée de la Ligue Provencher à M. Paul Taillefer, capitaine des Habitants. Il saisit l'occasion pour remercier Mme Camille Boily et ses aides pour le magnifique repas, félicita à son tour les gens pour leur bel esprit, remercia les joueurs de l'extérieur qui contribuèrent à faire de cet hiver un des plus intéressants.

M. Foirier termina en invitant tous et chacun à la soirée sociale qui suivit, en témoignage d'appréciation pour tous ceux qui s'occupent et qui font du sport, mouvement essentiel au bon fonctionnement d'une paroisse. A l'année prochaine!

Ste-Amélie

Çà et là

Sincères condoléances aux familles Desjardins à l'occasion du décès de Mme Adèle Desjardins survenu le 26 avril à l'hôpital de Ste-Rose, ainsi qu'à M. et Mme John Brook et leur famille à l'occasion du décès de M. H. Brook, survenu le 5 mai à Ochre River.

Mme Robert Denis et son fils, Kenny, de Thompson, étaient en visite chez M. et Mme E. Denis durant la semaine du 7 mai.

M. et Mme Léo Pélissier, de St-Vital, accompagnés de Mme Alice Labossière, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs parents, récemment.

M. Emile Pinette, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 5 mai chez ses parents.

M. et Mme Louis Vandepoele et leurs enfants ont rendu visite à M. et Mme M. Delaurier, de Dauphin, le 5 mai.

Mme Liza Van DerKerchove, de Sturtevant, Wisc., est en visite chez M. et Mme Larus Finney depuis le 4 mai.

M. et Mme M. Gendron et leurs enfants, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 11 mai chez M. et Mme F. Pinette.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leurs enfants, de Dauphin, passèrent le jour de la fête des Mères chez M. et Mme G. Verhaeghe.

Merci à tous ceux qui ont donné des dons lors de la soirée d'amateurs tenue à Ste-Rose-du-Lac le 11 mai.

Festival de musique

Félicitations à Michelle Bohémier et à Georges Kirouac qui ont participé au festival de musique à Steinbach, dans la catégorie "solo de piano." Ils ont fait un bel effort et c'est une expérience qu'ils n'oublieront pas car ils en ont bien joui. Merci à M. Glenn Louven, leur professeur, qui est en partie responsable de leur succès.

Thé

A l'occasion du départ prochain du R. P. Louis Vielfaure, pour les Missions d'Afrique, il y aura un thé à la salle Roy, le 26 mai, de 2 h. à 4 h. 30 p.m. Le tirage de la loterie aura lieu aussi à cette occasion. C'est une dernière chance de venir jaser avec le missionnaire avant son départ.

Cours de personnalité

Félicitations à Mlles Solange et Antoinette Boily qui ont obtenu leur diplôme en Culture Humaine. Toutes deux ont suivi les Cours de Personnalité qui se donnaient à St-Boniface. Quelques parents de La Broquerie s'étaient rendus à la cérémonie de clôture.

Chanceuses

Félicitations à Monique Kirouac et à sa mère, Mme Eugène Kirouac, à Michelle Bohémier et à sa mère, Mme Jean-Emile Bohémier, qui faisaient partie du groupe de C.K.S.B. qui bénéficiait d'une envolée à bord d'un avion Air-Canada. Les jeunes sont revenus émerveillés et les mamans enchantées. Merci à C.K.S.B. et à Air-Canada.

Va-et-vient

M. et Mme Camille Boily ainsi que M. et Mme Aimé Fiola se rendaient tout dernièrement au mariage de leur nièce, à Rocanville, Sask. De là, ils sont allés à Regina visiter la Rév. Soeur Marie-Véronique (soeur de M. Boily) au Monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme Martin Murphy (Anita Laurencelle) de Montréal, P.Q., étaient de passage chez les familles Gauthier et Laurencelle, tout récemment. M. et Mme Murphy unissaient leurs destinées le 27 avril.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Georges Choiselat à l'occasion de la perte de son père.

Ste-Agathe

Remerciements

Les familles Gauthier et Nolette remercient les parents et amis pour leur témoignage de sympathie à l'occasion du décès de leur tante, Mlle A.-A. Gauthier.

Çà et là

Mlle Pulchérie Nolette retournera lundi prochain pour Auburn, mais compte revenir au pays pour y demeurer.

Le jeune Rhéal Bilodeau, patient à l'hôpital des enfants, est venu passer une journée dans sa famille. Il se remet graduellement.

Mme Orise Joyal, Mlle Lise Lemoine et M. Orville Duquette revenaient au foyer après un séjour à l'hôpital de Morris.

Joyeux 25e anniversaire de mariage à M. et Mme Aimé Robert.

Ce n'est pas à l'hôpital psychiatrique que commence la maladie mentale. C'est dans son entourage familial et social que l'individu manifeste les premiers symptômes d'un déséquilibre émotif. La famille et les amis du malade sont donc les mieux placés pour lui offrir l'aide et la compréhension immédiates qui pourraient prévenir des troubles plus sérieux. Appuyez l'Association Canadienne pour la Santé Mentale.

Ste-Elisabeth

L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques remercient l'ancien exécutif pour le beau travail accompli durant le dernier terme. Au nouvel exécutif, Mme Lucien Fillion remplace Mme Henri Marion comme présidente; Mme Noël Alarie, remplace Mme Ovila Collette comme 1ère vice-présidente; Mme Wilfrid Dupuis demeure 2e vice-présidente; Mme Florent Collette remplace Mme Gilbert Lussier comme 3e vice-présidente; Mme Léandre St-Godard garde le poste de secrétaire; Mme Emilien Lussier fut nommée trésorière et remplace Mme Lionel Lussier.

Bonne chance et bon courage au nouvel exécutif.

Envolée

Mme Ovila Collette et sa fillette, Carole, ont fait une envolée de 30 minutes par avion, au-dessus de Winnipeg, gracieuseté du poste CKSB.

La première voiture construite à l'usine d'Oshawa fut une McLaughlin-Buick, en 1908. Depuis, General Motors du Canada a construit plus de 6,000,000 de voitures et camions.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes:

M. Célestin-P. Alarie, 386, St-Jean-Baptiste, St-Boniface, le 20 mai.

M. Dollard-D. Bruyère, B.P. 87, Ste-Anne-des-Chênes, le 23 mai.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 12 mai avait lieu la soirée de bingo avec plus de 120 personnes présentes. En voici les résultats: prix de $50.00, Mme James Beckett, de Manitou; prix de $10.00, Mlle Marie-Louise Rozière, Mmes R. Ridley, de Manitou, et Ernest Jarnouin, MM. Paul Rossier, Réal Augert, Henri Pantel, Raymond Badiou (2), Victor Ferrand, Ralph Watkins, de Rathwell, Joseph Rémillard et Mel Murdy, tous deux de Manitou; $5.00, Mlle Simone Pantel et Mme Agnès Pantel; $4.00, Mlle Marielle Badiou, Mmes Jean Mao et James Beckett, de Manitou. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à Mme Joyce, de Pilot Mound, et Mme Georgette Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 26 mai, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $500.00 en 55 numéros.,

Soirée sociale

Le samedi 15 juin, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, aura lieu une soirée sociale en l'honneur de M. Alain Delaquis et de Mlle Nancy Kelly à l'occasion de leur prochain mariage. Tous les amis sont cordialement invités à y assister.

Magasins

Les magasins seront ouverts tous les samedis soir de 7 h. 30 à 10 h.

St-Eustache

Remerciements

Les membres de la famille Leclerc désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières ou aux funérailles, à l'occasion du décès de M. René Leclerc.

EN SASKATCHEWAN

Bellegarde

Thé de la L.F.C.

Le dimanche 5 mai eut lieu le thé annuel de la Ligue des Femmes Catholiques. Mmes W. P. Réal et Georges Gervais étaient en charge du livre des invités dans lequel plus de 70 personnes signèrent.

Quelques dames des conseils de la L.F.C. des paroisses de Storthoaks, Redvers, Cantal, Wauchope, des Dames de Ste-Anne de Bellegarde, des Dames de l'Eglise Unie d'Antler, ainsi que Mme Jos. Gauthier et Mlle David versaient le thé.

Graduation

Les cinq jeunes de Bellegarde qui ont gradué au collège Gravelbourg le samedi 4 mai étaient MM. Alain Bourgeois, Adrien Paulhus, Gilles Perreaux, Elric Garnier et Armand Sylvestre. Félicitations à ces jeunes. Se sont rendus à Gravelbourg pour l'occasion, Mmes Lucien Garnier et Madeleine George, M. et Mme Jean Perreaux, Gisèle et Médéric, MM. et Mmes Stanislas et Lucien Paulhus, M. Augustin Brisebois, M. et Mme Lucien Sylvestre, M. et Mme Euclide Bourgeois, Yolande et Rhéanne, Mlles Joanne George, Madeleine Brisebois et Mariette Poirier.

M. et Mme Henri Wilvers se sont rendus à Estevan pour la graduation de leur petit-fils, Lucien Donais.

Va-et-vient

Mlle Yolande Bourgeois vient de terminer deux années à la faculté pédagogique de l'Université de Regina. Elle est actuellement employée, pour quelques semaines, au bureau de l'A.C.F.C.

Mme Ubaldine Sylvestre est allée passer quelque temps chez son fils Alcide Sylvestre et sa famille, à Montréal.

Prince-Albert

Rencontres catéchétiques

La semaine du 6 mai avait lieu dans les différentes paroisses de Prince-Albert, une dernière série de rencontres catéchétiques pour l'année 67-68 (Parents-Pasteurs-Professeurs).

Le thème choisi était le Sacrement de Confirmation. Les conférences sur: a) Le sens du Sacrement de Confirmation et b) La méthodologie du Sacrement de la Confirmation, nous furent présentées avec beaucoup de clarté et de précision par MM. les abbés Luc Gaudet et Gilles Doucette.

Merci et félicitations aux pasteurs qui se sont dévoués afin de permettre cette année, un approfondissement catéchétique sérieux.

Félicitations et remerciements aussi à tous les professeurs et parents pour la collaboration vraiment active et sincère qu'ils ont apportée à l'éducation chrétienne et apostolique des enfants.

On espère pouvoir, l'an prochain, continuer cette entraide au niveau des élèves des années 3-4 en nouvelle catéchèse.

En attendant, on souhaite à tous une bonne fin d'année et de bonnes vacances chrétiennes.

"Savoir se récréer chrétiennement est aussi important que de savoir prier".

Une participante

Radville

Remerciements

La famille J. Cherpin remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, d'une manière ou d'une autre, à l'occasion de son récent deuil.

La population de Prince-Albert se renseigne sur l'école française

PRINCE-ALBERT — Quelque 200 personnes se sont réunies, dernièrement, pour entendre quatre conférenciers compétents leur parler des avantages de l'établissement, à Prince-Albert, d'une école française destinée aux jeunes intéressés au bilinguisme et au biculturalisme.

Le Dr Lenore McEwen, professeur de chimie à l'Université de Saskatchewan et présidente du bureau de direction de l'Ecole française de Saskatoon, parla des méthodes en usage dans cette école où les élèves sont issus de parents touchant des salaires annuels allant de $3,000 à $30,000, mais dont le but commun est que leurs enfants deviennent de parfaits bilingues. Elle ajouta que l'enseignement par la phonétique permet aux enfants d'être vraiment bilingues dans une période aussi courte que 6 mois.

Le Dr Taylor Steeves, professeur de biologie à l'Université et membre du bureau de direction de l'école de Saskatoon, insista sur le fait que l'étude d'une autre langue aide au développement plus rapide de l'enfant et déclara que les parents devraient faire pression auprès du gouvernement pour qu'une instruction bilingue soit disponible à ceux qui la désirent.

Les deux autres conférenciers étaient M. Jean Détilleux, père d'un des élèves de l'Ecole française, et Mlle Andrée Audette, professeur à temps partiel à l'école de Saskatoon. M. Détilleux renseigna l'assistance sur la valeur de l'entrainement que reçoit son enfant à l'Ecole française, tandis que Mlle Audette donna une démonstration de la technique qu'elle emploie pour enseigner la musique aux enfants.

A l'issue de l'assemblée, les personnes qu'une classe française intéresse furent invitées à s'inscrire et seront convoquées aux prochaines assemblées.

Au Collège St. Thomas More

Lors de la 50e collation solennelle des diplômes de l'Université de la Saskatchewan tenue le 14 mai, 123 étudiants reçurent le degré de bachelier ès arts. Neuf autres étudiants complétèrent les cours d'honneur.

Voici les noms des Canadiens français qui reçurent des diplômes à cette occasion:

Bachelier ès arts: Claudette-Marguerite Bilodeau, de Saskatoon, Margot-Marie Brunelle, de Nipawin, Diane Evelyn Courchesne, de Bjorkdale, Karen Agnes Joubert, de Prince-Albert, Heather Ann Lussier, de Meadow Lake (avec distinction), Karen Mary Moreau, de Saskatoon, Marie-Louise Perron, B.Ed., de Spalding, Mary Gladys Rondeau, de Rosetown, Agnès-Marie Ruest, de Saskatoon, Marlene-Thérèse Sansregret, de Meadow Lake, Donald-Alfred Allard, de Gravelbourg, Joël-René Dubourt, de Ponteix, David Alexander Frenet, de Saskatoon, Jean-Bernard George, de Redvers, Georges-Josaphat Georget, de Clouston, Paul-Norman Kouri, de Ponteix, Denis-Albert Lavoie, de St-Brieux, Gérard-Joseph Massé, de Humboldt, Ronald-Arthur Rainville, de Gravelbourg (certificat de quatre ans en géologie), Robert-Henri Régnier, de Prince-Albert, James-Albert Ternier, de Cochin.

Hauts honneurs en français à Mme Aimée Kouri, B.A., de Ponteix.

Honneurs en art à Marie-Louise Perron, B.Ed., de Spalding; en français à Madeleine-Marie Blais, B.A., de Delmas; en français à Jeannette-Bernadette Tétreault, B.A., de Saskatoon.

Prix de l'Ambassadeur de Suisse à Denise-Madeleine Kouri, de Ponteix (1ère année).

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le lundi soir 27 mai, à 7 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Félicitations

Au frère et à Mme Hubert Arsenault à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Roger-Charles; au frère et à Mme Gérard de Laforest à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage; au frère Jean Boutin, de Saskatoon, à l'occasion de son mariage le 4 mai; au frère Paul Rousseau, devenu propriétaire de Neil Motors Limited, sous le nom de Crestview Chrysler Dodge Ltd.; à tous les frères chevaliers qui ont assisté avec leurs dames et leurs familles au déjeuner-communion le 12 mai.

Remerciements

Au R. P. Marius Bédard, O.F.M., et au frère Bernard Jeannotte qui ont organisé notre déjeuner-communion du 12 mai; aux frères Bill Argen, député d'Etat, Joseph Braconnier, député de District, Andy Ortman, président des activités du Conseil d'Etat, Camille Bertholet, Grand Chevalier, et Richard Wasserle, chancelier du Conseil Mgr Janssen no 4959, qui ont bien voulu rehausser notre déjeuner du 12 mai de leur présence.

Condoléances

Au frère Etienne Paulhus à l'occasion du décès de sa mère, survenu à Gravelbourg; au frère Roland Lallier à l'occasion du décès de son père, M. David Lallier, de St-Jean-Baptiste, Man.; au frère et à Mme Alfred Béchard à l'occasion de la mort du père de Mme Béchard, M. George Pische; aux familles Béchard et Lefebvre à l'occasion de la mort du père de Mme René Béchard, M. Josias Lefebvre; au frère Gérard de Laforest à l'occasion du décès de sa tante, Mme J. Letourneau.

P. K.

Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé

OTTAWA — L'Organisation mondiale de la santé, l'institution spécialisée des Nations unies dont l'objectif principal est l'amélioration de la santé dans le monde en général, célèbre cette année son 20e anniversaire. Elle tient présentement sa 21e assemblée à Genève (Suisse).

Le Dr John N. Crawford, sous-ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, se trouve à la tête de la délégation canadienne.

Pendant 20 ans, l'Organisation mondiale de la santé s'est consacrée à la lutte contre la maladie et à la prévention de cette dernière. Le thème du 20e anniversaire de l'O.M.S. a pour titre: la Santé de demain. On fera ressortir à cette occasion les principes de la médecine préventive: 1) Consolider l'administration de l'hygiène publique, 2) Lutter contre les maladies contagieuses, 3) Etablir, à l'échelle mondiale, des services de santé permanents,

Le fait que l'expansion des services d'hygiène publique se trouve en tête de liste est significatif. La médecine préventive a, dès le début, formé le principe fondamental de la constitution de l'O.M.S. pour qui la santé n'est pas simplement l'absence de maladie, mais plutôt "un état de bien-être complet, physique, mental et social".

Lors de sa création, il y a vingt ans, l'O.M.S. ne possédait que des fonds limités pour faire face à un nombre illimité de problèmes sanitaires. Ses membres se sont mis d'accord pour établir une liste de priorités parmi lesquelles figuraient la tuberculose, le paludisme, les maladies vénériennes, l'hygiène maternelle et infantile, l'hygiène alimentaire et la salubrité publique. A l'heure actuelle, 126 Etats-membres et trois pays associés s'efforcent d'établir, chez eux et chez les autres, les principes et la pratique de la médecine préventive par l'échange de leurs connaissances et de leur compétence.

L'Organisation mondiale de la santé administre son aide, selon les demandes des Etats-membres, dans six régions spécifiquement incluses dans son mandat, soit l'Afrique, les Amériques, le Sud-Est asiatique, la Méditerranée orientale et l'Ouest du Pacifique.

Ferland

Le samedi 4 mai, M. et Mme Armand Laberge, de Regina, ont visité M. et Mme René Couture. Ce même samedi, M. Adrien Brisebois, Mlle Paulette Chabot et son ami, de Regina, se sont rendus à la journée des finissants du collège Mathieu. Paulette partit le lendemain pour l'Université de Regina où elle suit un cours d'été.

Le dimanche 5 mai, une imposante cérémonie des Guides et Jeannettes eut lieu au sous-sol de l'église après la messe. Il y eut communion générale des Guides et Jeannettes, vêtues de leur uniforme. Mme Joseph Couture fit sa promesse guide et fut reçue assistante Jeannette par la commissaire diocésaine, Mme Alfred Chabot. Ensuite se déroula la touchante montée des Jeannettes à la compagnie guide. Trois Jeannettes, June Davidson, Lynn Chabot et Diane Boisvert, ont laissé la ronde pour joindre leurs soeurs guides. La cheftaine, Mme R. Couture, leur souhaita la bienvenue et les confia aux équipes. La ronde leur chanta "L'au revoir des Jeannettes", aidée de l'assistante Beaudoin, agissant comme cheftaine, et de l'assistante Couture. La cheftaine Chabot assistait à la fête, ainsi que plusieurs parents.

M. Jean-Guy Massé a remplacé sa grand-maman, Mme Alma Brisebois (malade), à la graduation de Mlle Dolorès Brisebois à l'Académie de Prince-Albert. Mme Treflé Brisebois fut retenue à la maison pour la même raison.

M. Irénée Brisebois s'est rendu à Elrose où il travaillera pendant les mois d'été.

M. Robert Braconier et sa fiancée ont visité les familles Couture, le dimanche 5 mai.

Mlle Paulette Chabot a participé au festival tenu à Regina le lundi 6 mai et se mérita 85 pour cent. Elle ira maintenant chanter à Saskatoon. Félicitations!

Gravelbourg

Projet de vacances

Hourrah! Notre projet s'est révélé un succès. Ce projet était d'amener des orphelins de Prince-Albert à Gravelbourg et de les placer dans des foyers où ils jouiraient du bonheur d'une vie familiale.

Pour défrayer les dépenses du transport pour les enfants, les filles de 7e année, avec l'aide de leurs parents, ont organisé une vente de pâtisseries et un bingo qui rapportèrent plus de $400.00.

Pendant les vacances de Pâques, ces enfants ont été accueillis dans les familles de Gravelbourg, ainsi que trois foyers du village de Palmer.

Nous avons organisé diverses activités sociales et des jeux, tels qu'une soirée à la salle paroissiale, et du patin à roulettes au collège. Ces amusements ont aussi été un succès.

Cette expérience a été heureuse et profitable pour ces enfants et pour nous. Maintenant, ces orphelins connaissent mieux le confort d'un foyer et rêve d'être acceptés dans une famille ou du moins d'en former une.

A tous ceux qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de cette entreprise, du fond du coeur nous disons "Merci".

Francine Morin, élève de 7e année.

Saint-Front

Assemblée mensuelle

Les Dames de Ste-Anne tinrent leur assemblée mensuelle le 28 avril à la demeure de Mme Claire Richard, avec 12 membres présents. La présidente, Mme Claudette Sunderland, étant absente, Mme Doris Syrenne, vice-présidente, récita la prière d'usage. Mme C. Basset, secrétaire, lut le procès-verbal de la dernière assemblée.

Les dames choisirent une date pour le grand nettoyage de l'église. La date du pique-nique annuel a été fixée au premier dimanche de juillet, c'est-à-dire le 7 juillet.

Le jeu de salle de séjour a rapporté la somme de $1.20. La charmante hôtesse, aidée de sa fille, Carmène, sa soeur, Mme André Plamondon, et sa belle-soeur, Mme Brigitte Syrenne, servit un délicieux goûter.

La prochaine réunion aura lieu le 26 mai à la demeure de Mme Brigitte Syrenne.

Va-et-vient

M. et Mme Jean-Marie Tardivel et leur fils, Stéphane, de Thompson, Man., profitèrent de leurs vacances pour aller visiter leurs oncles et tantes, M. et Mme Orance Plamondon, à 100 Miles House, C.-B., et M. et Mme Léo Plamondon, à Prince George, C.-B. A leur retour, ils passèrent par St-Front pour y chercher leur jeune fils, Daniel, demeuré sous la bonne garde de ses grands-parents, M. et Mme Laurent Plamondon, et retournèrent à Thompson le 2 mai.

M. et Mme Howard Scheminauer, de Lake Lenore, vinrent, le 28 avril, chercher leurs deux enfants, Bradley et Kein, qui étaient sous la garde de leurs grands-parents, M. et Mme Paul Fortin, pendant que leurs parents assistaient à un mariage à Calgary, Alta.

M. et Mme Arthur J. Plummer et leur fille, Shauna Rae, de Saskatoon, arrivèrent le 30 avril pour passer des vacances de trois jours chez M. et Mme Laurent Plamondon.

M. et Mme Henri Vaillancourt sont revenus de Flin Flon, Man., où ils ont passé l'hiver. Ils étaient accompagnés de M. Emile Dufault, fils de Mme Vaillancourt.

M. et Mme Lionel Dufault, accompagnés de Mme Béatrice Pruden, de Quill Lake, partirent le 2 mai pour Winnipeg, Man., où M. et Mme Dufault assistèrent au mariage de Mlle Borshaan, soeur de Mme Dufault, pendant que Mme Pruden visitait sa fille, Frances. Ensemble ils visitèrent MM. et Mmes Daniel Dufault et Jake Driedger et Mme Dina Pries.

M. et Mme F.-Xavier Bouchard et leur fille, Rose, passèrent la fin de semaine du 3 mai chez MM. et Mmes Emile Fortin et Roland Bossé, à Périgord.

MM. et Mmes Hormisdas et Louis Proulx, de Moose Jaw, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme P.-H. Proulx.

M. et Mme Henri Quessy, de Saskatoon, et leur fils, Denis, de Yorkton, visitèrent leurs parents de la localité, le 4 mai.

M. et Mme Laurent Plamondon et leur fils, Gilbert, accompagnés de M. et Mme Armand Plamondon, se rendirent, le 5 mai, à Prince-Albert où les premiers assistèrent à la graduation de leur nièce et cousine, Judy Plamondon, et les derniers visitèrent M. et Mme Adélard Rousson.

M. et Mme Louis-H. Bertoncini et leur fille, Marie, assistèrent, le 5 mai, à la graduation de leur fille et soeur, Françoise Bertoncini, à St-Brieux.

M. Norman Thévenot, de Zenon Park, et Mlle Annette Plamondon, de Melfort, passèrent la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Joffre Thévenot et Georges Plamondon.

M. et Mme André Le Strat et leur fils, Alain, accompagnés de M. et Mme Jos. Basset, visitèrent, le dimanche 5 mai, M. et Mme Verle Tarasoff et leurs deux fils, Darren et Dion, à Quill Lake.

Laventure

Remerciements

La famille Raymond désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Rose Raymond.

Quarantième anniversaire de consécration sacerdotale de M. l'abbé Alexandre Paradis, célébré à St-Isidore

ST-ISIDORE — Depuis trois semaines, les gens du village de St-Isidore-de-Bellevue étaient affairés; quelque chose de spécial se préparait. Les dames, sous l'habile direction de Mme Marcel Gaudet, étaient surtout engagées dans cette activité paroissiale. Jusqu'aux élèves qui préparaient leur participation à cette fête communautaire.

Puis arriva le jour mémorable, le lundi 6 mai. Au cours de l'après-midi, plusieurs prêtres arrivèrent au presbytère pour une rencontre intime avec M. l'abbé Alexandre Paradis. M. l'abbé Roland Gaudet recevait les invités. Il semble bien que la première entrevue ait été chaleureuse puisque nos prêtres n'en sont sortis que pour la messe.

A 4 h. de l'après-midi, un bon groupe de paroissiens et un imposant cortège de prêtres et d'étrangers prenaient place dans la riante petite église de Bellevue. Les cloches joyeuses avaient auparavant convoqué cette foule recueillie auprès du Seigneur notre Grand Prêtre Eternel.

La messe fut concélébrée sous la présidence de M. l'abbé Paradis, heureux jubilaire de la fête. Il était assisté du R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé de St-Brieux, et de MM. les abbés J.-A. Houle, aumônier des Soeurs de la Présentation de Marie, J.-A. Coursol, du Mont St-Joseph à Prince-Albert, et J. A. Meehan, curé de la paroisse St-Michel à Prince-Albert.

Les marguilliers de la paroisse occupaient les premières places; ensuite figuraient un nombre imposant de prêtres, amis du célébrant, les religieuses de la paroisse, trois Filles de la Providence et une foule notable d'amis et de paroissiens. La sainte Vierge, notre Mère du Paradis, a d'abord été chantée et invoquée au début. Puis vint l'homélie donnée par un prêtre à l'âme fervente, M. l'abbé Jean Papen. D'une voix chaude et touchante il souligna le sens ecclésial de la fête: la glorification du sacerdoce du Christ dans la personne d'un des ministres de l'autel. Il souligna les trois signes qui apparaissent dans les fonctions sacramentelles: l'évangile, le prêtre et l'hostie. Le mystère du prêtre en est un grand et redoutable. L'élément humain conjugué au caractère surnaturel du ministre de Dieu fait de cet être mystérieux un homme qui est très près et en même temps très éloigné des hommes. Cet éloquent prédicateur remua certainement le coeur de tous les assistants lorsqu'il arriva au point culminant de son message, à savoir que le prêtre sacrifie l'étude de toutes les sciences humaines pour mieux accéder au mystérieux "mouvement d'amour" qui meut tout prêtre.

Comme toujours dans cette fervente paroisse, les communions, reçues des mains des abbés Houle et Meehan, furent nombreuses. Le chant du Te Deum couronna cette pieuse cérémonie.

Après la célébration des saints Mystères, la foule se rendit à la salle, nouvellement construite par les gens de Bellevue, où devait avoir lieu la fête paroissiale.

A l'entrée de la salle, un joli cahier attendait les signatures des invités. Chacun y inscrivait son nom. Au-delà de 335 signatures figurent dans ces pages à jamais mémorables.

A l'intérieur, des blés stylisés et des feuilles de vignes décoraient joliment le chiffre symbolique "40". Un chapelet aux dizaines inégales reliait le tout. Au fond de la spacieuse salle apparaissait une invitante: "Bienvenue", montée, comme toute décoration, par les jeunes étudiantes de l'école, sous la direction des religieuses. Sur la table d'honneur un succulent et très artistique gâteau, décoré par les mains habiles de Mme Louis Gaudet et l'aide des religieuses, montait la garde parmi les couverts qui attendaient les nombreux invités dont voici les noms: Mgr M. Leblanc, chancelier du diocèse; M. l'abbé J.-A. Houle; M. l'abbé J.-A. Coursol; le R. P. B. Sharkey, de Melfort, délégué des Prêtres de Ste-Marie; M. l'abbé Arsène St-Pierre, curé à la cathédrale; M. l'abbé A. Leslie, curé à Battleford; M. l'abbé Roland Gaudet, curé de Duck Lake; M. l'abbé H. Renault, recteur du Collège Notre-Dame; Messieurs les syndics et leurs épouses et Mme Adéline Gaudet; M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS, et son épouse; M. et Mme Clotaire Denis, de St-Denis; M. et Mme Léonce Durette, de Victoire; M. et Mme Maurice Beaulac, de Bellevue; M. Gabriel Gareau, maitre de cérémonies; M. et Mme Zénon Lepage, de Vonda; M. et Mme Pierre Gareau, de Bellevue.

A six heures, la salle était envahie! Sans plus, M. l'abbé R. Gaudet invita les invités d'honneur à se rendre à leur place respective tandis que de gaies ovations d'applaudissements saluaient l'arrivée du jubilaire au banquet.

Les autres invités se rendirent à la caféteria très habilement improvisée et se servirent de mets tous plus succulents les uns que les autres. Le souper était si bien organisé qu'il a fallu à peine une demi-heure pour que chacun puisse se servir.

Puis ce fut la présentation des invités d'honneur par M. Gabriel Gareau, président d'honneur. Ce dernier souhaita ensuite la bienvenue aux nombreux convives.

Plusieurs invités eurent l'honneur d'avoir leur café servi des mains de M. l'architecte.

De nombreux télégrammes envoyés par les membres de la famille et ami de M. l'abbé Paradis, exprimant le regret de ne pouvoir assister à la célébration, furent lus par le président.

A la fin du banquet, M. l'abbé R. Gaudet fit avec beaucoup de réalisme et d'humour l'historique de M. l'abbé A. Paradis.

M. Gilbert Gaudet se fit l'heureux porte-parole de la paroisse entière dans une adresse qui exprimait les voeux, la joie et la reconnaissance de tous.

Une quarantaine de petits garçons de l'école, sous la direction d'une religieuse, firent entendre un choeur parlé à l'adresse de "notre bon Pasteur". Ces "Petits Echos" ajoutèrent de l'entrain à un climat familial déjà bien joyeux. A la suite, Louis Gareau présenta une bourse et un riche plumier au nom des paroissiens, tandis que Clarence Grenier présenta une corbeille de fleurs au nom des religieuses; Léon Gaudet offrit une gerbe pirituelle au nom de l'école.

Le banquet terminé, les tables furent enlevées dans un commun accord et la veillée se continua dans la fraternité, car tout le monde se sentait "chez eux" dans ce magnifique groupe.

M. Raymond Marcotte fut invité à adresser la parole. C'est avec savoir-faire qu'il s'acquitta de cette tâche. Ce monsieur remercia chaleureusement M. l'abbé Paradis pour le bon appui qu'il a toujours accordé à Radio Prairie Nord.

M. Sylvain Gaudet chanta "La sacrée piastre" en s'accordant de la guitare. Quelqu'un fit remarquer avec beaucoup d'humour que ce chant ne s'appliquait pas à M. le Curé.

Mlle Linda Gaudet récita un poème intitulé "Alexandre". Le charme de Linda et le comique gardèrent l'assemblée au diapason de la simple gaieté.

M. l'abbé Van Vynck, ancien du collège comme élève ve de M. l'abbé Paradis, rappela des bons souvenirs de St-Victor et transmit aimablement à M. le Curé les voeux du Séminaire de St-Victor.

Un très joli chant de fête fut exécuté par les élèves des grades supérieurs, sous la direction de Soeur Simonne Perret, accompagnés par Mlle Clémence Gaudet.

Une comédie fut ensuite jouée par un groupe de collégiens de St-Louis. Cette pièce fut présentée en témoignage de reconnaissance pour l'appui fourni par M. le Curé au collège Notre-Dame. S'il y avait dans la salle des personnes qui n'étaient pas déridées au début, après la pièce je suis certaine que personne n'était "morose".

Ensuite la parole fut cédée à l'heureux jubilaire qui s'acquitta à merveille de son rôle. Il dit sans ambages pourquoi il avait accepté de laisser organiser cette fête de son quarantième anniversaire. A savoir: donner l'occasion d'exalter le sacerdoce du Christ tout en soulignant le sens et la valeur des vocations sacerdotales et religieuses. A ce moment, M. le Curé fit vibrer nos âmes en nous faisant communier à ses grandes aspirations sacerdotales et remercia chacun et chacune de ses amis et paroissiens avec une grande sincérité.

A l'issue de cette inoubliable fête, les nombreux assistants se ramassaient sous la pluie et dans la boue; indice sans doute des grâces qui commençaient déjà à inonder notre paroisse et ses vaillants paroissiens.

A tous ceux qui ignorent ce qu'est la vie paroissiale communautaire, je dis: "Venez à Bellevue!".

A tous ceux qui ignorent ce qu'est la joie de vivre dans un milieu entièrement canadien, je dis: "Venez à Bellevue!".

A tous ceux qui ont oublié la joie de vivre, je dis: "Venez à Bellevue!".

A tous ceux qui manquent d'organisation, je dis: "Venez à Bellevue!".

A tous ceux qui ont perdu le sens du prêtre, je dis: "Venez à Bellevue!".

Une paroissienne

Willow-Bunch

Malades

Mme Benoit Giraudier fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia où elle a subi une opération.

Mme W. Winslow se rendit à Assiniboia pour traitements médicaux à une main qu'elle s'est écrasé dans une essoreuse.

Mme Scott Millar a subi une opération à l'hôpital de Moose Jaw.

Le jeune Marc Dionne est revenu de l'hôpital de Regina, le 30 avril.

M. et Mme André Philippon ont conduit leur fille à Regina pour examens médicaux.

M. et Mme Jean Bourdages sont allés visiter leurs enfants à Regina. Mme Bourdages en profita pour subir un examen médical.

Çà et là

Mlle Dianne Bourdages et son fiancé, de Saskatoon, sont venus à Willow-Bunch pour la graduation de la soeur de Dianne.

Sont venus pour les funérailles de M. Siméon Rondeau, le 26 avril: M. et Mme Louis Martin, Mmes Germaine McDougall et Cécile Loiselle, tous de Regina, Mmes Simon Beausoleil et Catherine Marcotte et M. et Mme Desnoyers, de Moose Jaw, M. Siméon Ducharme, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, ainsi que plusieurs personnes de Lisieux, Coronach, Assiniboia et St-Victor.

Sont allés aux funérailles de Soeur Jeanne Thuot, à Gravelbourg: M. l'abbé A. Chabot et sa mère, ainsi que Mme A. Laberge.

Etaient en visite au presbytère et chez M. et Mme Alex. Laberge, la semaine dernière: Mme Louis Fournier, de Ferland, M. et Mme Alfred Fauchon, de Gravelbourg, et M. et Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia.

Mme Emilien Ducharme, de Joliette, Qué., est en visite chez ses frères et soeurs et autres parents pour quelque temps.

M. Gilbert Langlois, de Calgary, vint visiter des parents et amis pendant quelques jours.

M. Philippe Mondor est retourné à Regina où il suivra un cours d'un mois au Campus de l'université. Durant l'été il travaillera au poste de radio à Regina.

M. et Mme Patrick Fafard, de Saskatoon, M. et Mme Bill McGinn et leurs fils, Pat et Mike, de Regina, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes André Philippon et Jean Bourdages, et assistèrent à la journée des finissants, le 27 avril.

M. Michael Fitzpatrick, de Regina, est revenu sur la ferme pour les mois d'été.

Remerciements

La famille Mondor remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Chronique de CFRG

Une figure de Gravelbourg n'est plus . . .

Durant la première guerre mondiale il avait fait partie du Corps expéditionnaire canadien en Sibérie. Evoquant un jour quelques souvenirs, il me disait qu'il avait quitté Victoria où s'était déjà le printemps, et quand le navire accosta à Vladivostock, il gelait à pierre-fendre. La Révolution russe venait de se terminer ou plutôt s'achevait en Sibérie. Le Corps expéditionnaire canadien n'eut pas à intervenir dans des opérations de grand style. L'amiral Koltchak, commandant les Russes-blancs contre-révolutionnaires, fut pris par les Bolcheviks et fusillé. De cette aventure, de cette campagne il n'en parlait que très rarement.

En ces temps troublés qui virent l'effondrement de l'Empire russe, les Alliés tentèrent avant la lettre de jouer le rôle que les troupes des Nations unies jouent maintenant un peu partout dans le monde où ça chauffe . . . et les troupes de l'ONU, les casques bleus, comprennent de forts contingents canadiens.

Il devait être le plus petit de son régiment et, cependant, l'un des meilleurs soldats. Sac au dos, infatigable à l'exercice comme à la corvée, doué d'une étonnante résistance physique pour sa taille, il était aussi le "boute-en-train" de sa compagnie.

Bien des années plus tard, il était devenu un personnage pittoresque de notre petite ville de Gravelbourg. Tôt le matin, casquette rouge plantée sur le crâne, pantalon à la "Khrouchtchev", aussi larges du bas que de la ceinture, portant un seau et son "pique-papiers", il faisait la voirie comme on dit . . . le nettoyage de la rue principale. Une "plate" de 13 onces de whisky enfouie dans son seau bourré de vieux papiers, on pouvait le voir de temps à autre s'arrêter, se cacher dans l'encoignure d'une porte et s'enfiler une rasade . . . ensuite il continuait de piquer les vieux papiers . . . ramasser les bouteilles, les feuilles mortes à l'automne, etc.

Il était adoré des enfants, car il avait toujours quelques pièces de monnaie à leur donner. Il parlait un français ardu, cahoteux, décousu, plus facile à deviner qu'à comprendre, et en anglais il s'exprimait de la même façon.

Cheveux blancs, dos voûté; à 73 ans il était encore d'une belle vigueur. Le soir, l'après-midi parfois, il hantait les tavernes, allant d'une table à l'autre s'il apercevait des connaissances. Plus ou moins "gris" chaque jour, il sortait son petit harmonica qui ne le quittait jamais et jouait un air, un reel très souvent, ou alors en veine de piété subite, il entonnait un cantique à la sainte Vierge. Les gens s'amusaient et cela ne faisait de mal à personne.

Il est mort le premier jour du mois de mai, du mois de Marie et du muguet. Aussi, à ses funérailles, avons-nous chanté "Au ciel j'irai la voir un jour"?

Nous l'avons enterré avec les honneurs militaires, le "Last-Post" sonné sur sa tombe fut bien pour lui le dernier.

Espiègle, original, petit bout d'homme pas comme les autres. Pourquoi aurait-il été comme les autres? Puisque vous l'avez deviné sans doute, il s'appelait "Pépère Bertrand".

M. M.

St-Brieux

Banquet des C. de C.

Le dimanche 28 avril avait lieu, au Golden Tone Room de Melfort, un banquet pour les Chevaliers de Colomb et leurs épouses, présidé par le député d'Etat, M. William Argan, de Regina. On présenta à M. Laurent Happ l'épingle d'ancien Grand Chevalier. M. Argan lui donna ensuite la Charte du Conseil Jean XXIII qu'il remit au Grand Chevalier actif, M. le Dr Kolke. Le tout se termina par une soirée dansante. Quelques Chevaliers de Colomb firent les frais de la musique.

Journée des finissants

Les exercices de la journée des finissants de l'école supérieure de St-Brieux eurent lieu le dimanche 5 mai. Les finissants étaient Françoise Bertoncini, de St-Front, Anne Fagnou, de Pathlow, Lilianne Gueguen, de Kermaria, Janet Klimek, Doris Godard, Lorraine Guillet et Lorette Prokopetz, de St-Brieux, et Ronald Buetner, de Middle Lake.

La journée débuta par la messe à 9 h. 30, suivie d'un déjeuner pour les finissants, leur escorte et leurs parents. A 2 h. de l'après-midi, à la salle paroissiale remplie de parents et d'amis, avait lieu un programme des plus intéressants. M. Terrence Bennett était maitre de cérémonies, tandis que M. Julien Le Strat présenta les finissants.

M. Wilfrid Dubé, au nom de la Commission scolaire centrale et des Filles de la Providence, remit à chaque finissant une médaille. M. l'abbé Boutin, de Carrot River, était l'invité d'honneur. Mlle Lilianne Gueguen remit à Mlle Jeannine Briens, élève de 11e année, le drapeau, emblème de l'école de St-Brieux.

Après le chant de l'"Alma Mater", les finissants se retirèrent de la salle au chant de "End of a perfect day" par M. Paul Leray. Une soirée dansante termina la journée.

Malades

Prompt rétablissement à M. Clifford Peterkin en convalescence à la maison après avoir subi une intervention chirurgicale, ainsi qu'à M. François Thébaud et Marianne Ollivier.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Louisette Ollivier et sa famille à l'occasion du décès de M. Auguste Jézéquel, père de Mme Ollivier, décédé en France le 26 avril.

Regina

Thé printanier

L'organisation des Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste tiendra son thé printanier annuel le dimanche 26 mai, 2 h. 30 p.m., en la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue. L'organisatrice est Mme J. Vertefeuille. Il y aura aussi vente de pâtisseries.

Tous sont cordialement invités.

Condoléances

Sincères condoléances à M. Roland Lallier et sa famille à l'occasion du décès de M. David Lallier, de St-Jean-Baptiste, Man., père de M. R. Lallier, ainsi qu'à Mme René Béchard à l'occasion du décès de son père, M. Josias Lefebvre, survenu le 3 mai après une longue maladie.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les bas de nylon se ressentent beaucoup du milieu ambiant. Une personne qui vit à un endroit où l'air est presque pur a beaucoup de chances de conserver ses bas de nylon plus longtemps qu'une personne qui demeure dans une ville où l'air est pollué. La densité de la circulation automobile joue aussi un rôle important. Dans certaines conditions atmosphériques, les gaz d'échappement peuvent donner naissance à un produit chimique qui occasionne des trous dans les bas de nylon. Les habitudes personnelles entrent aussi en ligne de compte. La cendre de cigarette sur les bas de nylon affaiblit les fibres. De même, une personne qui remue continuellement a tendance à se frotter les jambes contre les chaises ou les pattes de bureau, et usera ses bas plus vite qu'une autre.

✣ ✣ ✣

— Toto, va vite te laver, tes mains sont dégoûtantes de saleté.

Toto regarde ses mains:

— C'est vrai. On dirait mes pieds.

✣ ✣ ✣

Pour détacher les marques d'humidité sur vos meubles; avant de cirer ou polir, passez un chiffon que vous aspergerez de quelques gouttes de pétrole (tenez-vous loin du feu).

✣ ✣ ✣

Pour qu'un bijou ne noircisse pas la peau, il suffit de le frotter de temps à autre avec du jus de citron.

✣ ✣ ✣

Ne vous apitoyez pas trop lorsque bébé tombe ou se blesse. Invitez-le à considérer que ce n'est rien et montrez-lui que vous comptez sur sa bravoure. Soignez-le mais sans attirer son attention sur les remèdes que vous employez. Et, si vous ne voulez pas qu'il prenne l'habitude de rejeter, sur les gens ou les choses, les ennuis dont il est la victime, ne lui dites surtout pas "méchant Gilles qui t'a fait tomber", vilaine épine qui t'a égratigné", ce qui le porterait à détester ou à se venger.

✣ ✣ ✣

Dialogue sans queue ni tête:

— Pourquoi faire du sport?

— Pour bien sporter.

✣ ✣ ✣

Voici un exercice pour hanches souples et ventre plat que vous ferez doucement mais à fond 20 fois par jour: bien allongée et détendue, levez lentement une jambe jusqu'à la verticale — levez l'autre — puis baissez les deux jambes ensemble.

Accueillir le monde moderne tel qu'il est, le prendre en soi avec ses misères, ses souffrances, ses aspirations, ses espérances, l'enfanter jour après jour, en humanisant chacun des secteurs qui le constitue est la tâche immense qui est confiée à la femme d'aujourd'hui. (Bulletin d'Information, m.s.c.)

✣ ✣ ✣

Pour empêcher le tartre d'envahir la casserole dans laquelle vous faites bouillir de l'eau: laissez une bille ou un coquillage dans le fond, c'est sur lui que se déposera le calcaire.

✣ ✣ ✣

La jeune mariée:

— Jacques a bien changé. Il me jurait qu'il passerait sa vie à mes pieds...

— Et alors?

— Il passe sa vie à m'épier.

Ce que les étudiants de 14 à 17 ans pensent des femmes

La commission d'enquête sur la situation de la femme a, à plusieurs reprises, réclamé le point de vue des hommes permettant ainsi de connaître l'envers de la médaille. Répondant à cet appel, aux audiences publiques tenues dernièrement à Vancouver, un groupe de 187 étudiants de 14 à 17 ans de l'école secondaire senior Templeton, représenté par Donald Sage, a présenté un mémoire.

Précisons tout de suite que ces étudiants sont d'origine raciale diverse: Italiens, Chinois, Japonais, Yougoslaves, Canadiens, Allemands, Russes, Américains, etc. A cause de leurs origines et de leur âge, sans doute, ces jeunes gens sont plutôt conservateurs quant à leurs idées sur le rôle des femmes dans la société canadienne.

Ils ont affirmé avec force qu'une femme mariée ne devrait pas travailler à l'extérieur — sauf dans les cas de nécessité absolue — avant que les enfants n'aient 16 ans. Ils approuvent la mère qui reste au foyer pour prendre soin de ses enfants et par voie de conséquence ne veulent pas que les contribuables aient à payer pour établir un système de garderies pour venir en aide aux mères de familles qui travaillent. Estimant que la place de la mère est au foyer, une loi de congé de maternité serait selon eux inutile.

A la question "pour un travail égal, la femme devrait-elle recevoir un salaire égal à celui de l'homme", les étudiants ont affirmé avec force que les femmes devraient recevoir un tel salaire. Ils trouvent que les échelles de salaires établissent une distinction injuste envers les femmes sur la base du sexe et que les hommes employeurs considèrent les femmes comme moins pourvues que les hommes quant à l'intelligence et fournissent un moins grand rendement.

Ils sont également d'opinion qu'à Vancouver, il soit très rare qu'une femme atteigne un poste supérieur par le moyen des promotions; ils soulignent par exemple qu'ils n'ont jamais vu de femme directrice adjointe d'une école secondaire. Ils estiment par contre que si une jeune fille est astucieuse et qu'elle a belle apparence et une personnalité agréable, elle peut obtenir plus facilement de l'avancement.

Pour améliorer la situation de la femme au Canada, ce groupe de jeunes a fait quelque 1,500 propositions dont voici les principales:

— éducation égale pour garçons et filles;

— salaire égal pour travail égal;

— les hommes devraient traiter les femmes comme leurs égales sur les plans social, intellectuel et politique;

— puisqu'elles peuvent voter, les femmes devraient pouvoir être candidates à des postes élevés en politique;

— les femmes devraient pouvoir avoir une vie sociale à elles, mais ici (à Vancouver) les femmes mariées restent à la maison tandis que les hommes sortent;

— les femmes auraient une plus grande indépendance si elles pouvaient comme la très grande majorité des hommes s'offrir une automobile.

Comme on le voit, ces jeunes gens ne sont pas à court d'idées... ni de suggestions pratiques.

Courrier de Louise

Q. — Notre mère est excellente couturière et nous aimerions, ma soeur et moi, qu'elle nous enseigne la couture. Elle ne veut absolument pas. Il me semble que ce serait pour nous un grand avantage et surtout une économie formidable. Elle lit toujours votre courrier, alors pourriez-vous donner votre opinion sur son refus? Ce n'est pas qu'elle manque de temps, nous faisons tout le travail de maison et passablement de cuisine. Merci.

Ambitieuse et économe

R. — Il arrive souvent que des personnes expertes en un certain genre de travail n'ont pas la patience nécessaire pour enseigner à d'autres à le faire. Je trouve, cependant, que votre mère devrait faire un effort pour essayer de vous montrer à coudre. Même si vous ne devenez pas de grandes couturières, vous aurez certainement besoin tout au cours de votre vie de quelques notions de couture. Quand on remarque les prix des vêtements et l'épargne qu'on peut faire en confectionnant soi-même des robes, blouses, etc., toutes voudraient savoir coudre. Demandez encore à votre mère de vous aider, et si elle refuse toujours, inscrivez-vous si possible aux cours du soir qu'on donne l'hiver dans certains instituts collégiaux de la ville. Je connais de bonnes mères qui suppliaient leurs filles de venir auprès d'elles afin qu'elles leur enseignent à coudre et ces demoiselles (à leur grand regret aujourd'hui) ne voulaient rien entendre.

☆ ☆ ☆

Q. — Prochainement nous irons en Europe passer des vacances d'un mois. Nous n'avons jamais voyagé et certains de nos amis nous conseillent d'acheter des chèques de voyageurs en devises américaines. Est-ce vraiment nécessaire? Ne pourrions-nous pas tout simplement apporter notre argent canadien? Il me semble que ce serait plus simple d'agir ainsi que de passer notre temps à encaisser des chèques. Votre opinion nous serait utile. Merci. **— Jojo**

R. — N'allez pas, de grâce, vous aventurer dans un tel voyage avec une somme considérable d'argent liquide en poche ou dans votre porte-monnaie. Vos amis ont parfaitement raison. Il est téméraire de voyager n'importe où sans chèque de voyageurs. Vous pouvez les obtenir en coupures de dix, vingt, cinquante et cent dollars et les encaisser n'importe où, aux gares, dans les hôtels, les banques, etc. Comme ils sont numérotés, si vous les perdiez, on les remplacerait. L'argent américain est plus commode parce que mieux connu dans les pays étrangers et son taux d'échange l'est aussi. Si vous le préférez, vous pouvez acheter des chèques de voyageurs canadiens à votre banque. Consultez votre banquier. Il vous donnera des renseignements plus précis sur toutes les méthodes de transporter son argent en voyage.

☆ ☆ ☆

Q. — Récemment j'ai lu un livre en anglais qui m'a beaucoup impressionné et j'aimerais en faire la traduction. Croyez-vous que je pourrais faire publier ce travail? Merci. **— "Bookworm"**

R. — Il faudrait, je crois, que vous obteniez la permission de l'auteur en vous adressant à la maison d'édition qui a publié ce livre. Aussi, qui sait s'il n'a pas déjà été traduit? Ce travail est généralement fait par des traducteurs professionnels, alors, à moins que vous n'en soyez du nombre, je ne crois pas qu'on vous accepterait. La bonne traduction n'est pas chose facile.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'un deux-pièces de couleur corail, en tricot de coton, conviendrait pour assister à un mariage à la fin de juin? Je porterais des accessoires blancs. Merci de vos bons conseils. **— Lise**

R. — Vous serez très élégante ainsi vêtue.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pourrais-je offrir à des amis très riches qui m'ont invitée à aller passer quelques jours à leur chalet? Ils ont tout! Merci. **— Invitée**

R. — Si vous connaissez un peu leurs goûts en lecture, un bon livre conviendrait parfaitement. Sinon, vous pourriez apporter une belle corbeille de fruits ou une boîte de bonbons d'été de luxe. Ce n'est pas ce que vous leur offrirez qui leur fera plaisir, ce sera la délicatesse de votre geste.

LOUISE

Pourquoi, Mesdames, pleurez-vous donc si souvent?

Que la nature ait fait les filles différentes des garçons, nul ne songerait à s'en plaindre. Mais, touchant les glandes lacrymales, elle a vraiment dépassé la mesure. C'est du moins ce qu'affirme, dans un article de Sélection du Reader's Digest de mai, son auteur — une femme — qui explique pourquoi ses soeurs pleurent si souvent.

A l'homme, en effet, la nature a octroyé une petite soupape discrète qui ne fonctionne qu'en cas d'événement grave, et à la femme un robinet peu étanche, qu'une pichenette suffit à ouvrir ou à fermer. D'où les fréquentes crises subites de larmes folles auxquelles elle est sujette, crises aussi irrépressibles et inexplicables que le hoquet et également déconcertantes, pendant lesquelles l'homme se demande de quelle peut bien être, cette fois, la cause du déluge.

Dans l'admirable candeur de son coeur, il croit que toutes les larmes sont pareilles et que si une femme pleure, c'est qu'elle a du chagrin. Or les femmes peuvent pleurer — et elles ne s'en privent pas — pour mille autres raisons. Sont-elles en colère, sont-elles heureuses? Elles pleurent. Sont-elles attendries, contrariées? Elles pleurent. Il leur arrive de le faire à dessein, et plus souvent par erreur, et même quand elles le font sans savoir pourquoi, elles escomptent évidemment que vous, vous le saviez et que vous agirez en conséquence.

Que peut, que doit faire un homme quand, pour une raison qu'il lui échappe, la femme qu'il aime fond soudain en larmes? Aujourd'hui encore, nombre d'hommes adoptent la même attitude: dès que le visage de madame s'assombrit, ils volent au-devant des désirs de son petit coeur, qu'il s'agisse d'une chevauchée au pays des Apaches ou de l'achat d'une nouvelle garniture de divan pour le salon. Mais il n'est bon pour aucune femme d'obtenir tout ce qu'elle demande avec des larmes. Et que dire des inconvénients que cela peut avoir pour son mari!

Toutes différentes sont les larmes de contrariété. Quand une femme pleure parce qu'elle est irritée, il ne lui plaît pas du tout qu'on ne fasse pas attention à elle. Elle veut qu'on l'apaise. Mais ne vous y trompez pas, ces larmes-là n'expriment pas une vraie colère. La fureur est une émotion trop forte pour provoquer les pleurs, car elle dessèche les voies respiratoires comme elle déshydrate le cerveau. Une femme pleure plus volontiers pour une petite vexation que pour un outrage grave; c'est une vérité que tout homme doit apprendre.

Au fond, conclut l'article de Sélection, ce n'est pas tellement sorcier de vivre en bonne intelligence avec une femme qui pleure. Restez calme et essayez de découvrir la cause du dernier déluge. Et, surtout, ayez toujours un mouchoir propre sous la main, à toutes fins utiles. Parce que, si votre femme éprouve du bonheur ou de la lassitude, de la tendresse ou de la colère, de la fatigue ou de la joie, vous en aurez sûrement besoin.

Offrez un appareil photo à votre enfant

A quel âge un enfant apprécie-t-il un appareil photo? Voilà une question populaire. La réponse? Cela dépend de l'enfant. La plupart des gens, cependant, prétendent que l'âge propice est huit ans. Certains parents considèrent qu'offrir un appareil à un enfant lui permet de découvrir le monde et ce, même à un très jeune âge.

Songez sérieusement à donner un appareil photo à votre enfant, mais choisissez un appareil simple. Vous lui rendrez ainsi la tâche facile et, par le fait même, à vous aussi. Voici quelques suggestions.

Expliquez clairement à votre enfant que son appareil n'est pas un jouet — c'est un mécanisme qui prend des photos; il doit donc s'en servir avec soin. Faites en sorte, cependant, que l'enfant n'ait pas peur de le manipuler.

Un nouveau monde, rempli d'aventures et d'expériences, s'ouvre à l'enfant qui possède un appareil photo. Apprenez-lui, sans complication, à se servir de son appareil et faites-le photographier (sans film) jusqu'à ce qu'il se sente capable de le maîtriser et puisse appuyer sur le déclencheur avec fermeté mais sans trop de rudesse.

Dites à l'enfant que les photos seront tout simplement ce qu'il a vu dans le viseur. Laissez-le ensuite photographier. Ne lui donnez pas trop d'instructions — il choisira lui-même le sujet de ses photos. Il sera bien plus heureux et vous aurez bien plus hâte d'admirer ses photos.

Les photos que fera votre enfant vous rendront sans doute orgueilleux de ses prouesses... et lui donc! Il voudra les apporter à l'école afin de les montrer à ses camarades. Ces photos peuvent même être utilisées pour un projet de classe.

Ferme-école pour adolescents arriérés

LADNER, C.-B. — Une ferme unique en son genre, dans la vallée du Fraser, a ouvert ses portes aux adolescents arriérés. Un groupe de parents et les quatre premiers pensionnaires assistaient à l'inauguration du Variety Farm Training Centre pour arriérés mentaux.

La résidence de $65,000 est la dernière étape d'un programme quinquennal de $500,000 lancé par le Variety Club de l'Ouest du Canada pour développer la ferme-école.

Autrefois, on y enseignait surtout la culture de la betterave à sucre et des pommes de terre.

Aujourd'hui, elle accueille des pensionnaires, et les instructeurs se lanceront dans l'élevage des vaches laitières, des moutons et des porcs.

Le directeur de l'école, Selwyn Simons, dit que ses étudiants, normalement constitués physiquement mais d'un âge mental ne dépassant pas sept ans, apprennent le travail de la ferme de façon pratique.

On a appris à quelques-uns à conduire des tracteurs, pendant que d'autres s'adonnent au travail dans les serres ou aux champs, selon l'aptitude de chacun, dit M. Simons.

Les autorités de la ferme-école espèrent qu'après une formation intensive, les adolescents pourront travailler sur des fermes ordinaires.

Une histoire d'éléphant!

ANCHORAGE, Alaska — Sammye Taplin possède un éléphant qui porte des bas de laine rouges et des mukluks pour conserver ses pieds à la chaleur. Mme Taplin a également un problème: l'éléphant mange chaque jour l'équivalent de deux chevaux, il pèse 1,200 livres et ne cesse de grandir. Quand Mme Taplin l'a adopté à la suite d'un concours organisé dans un super-marché d'Anchorage, il pesait 700 livres et était âgé de 18 mois.

C'est la fièvre de mai!

Je déménage, tu déménages, il déménage, nous déménageons, vous déménagez, ils déménagent!

Il y a les bohèmes... n'ont que leur baluchon à transporter.

Il y a les sentimentaux... ne peuvent se séparer de leur chaise berceuse, de la robe de mariage de grand-mère, du fauteuil ancien, ancien, ancien!

Il y a aussi les supersentimentaux... partent avec la maison tout entière.

Il y a encore les optimistes... jettent tout et recommencent à neuf.

Il y a les chasseurs du printemps... entreprennent une chasse littéraire à la recherche du cahier de géographie de fillette qui passe demain son examen et le découvrent au fond d'une boîte, sous des piles de livres.

Il y a les courageux... se retrouvent dans la rue avec toutes leurs pénates.

Il y a les fraternisants... partagent la même maison un jour ou deux.

Il y a les patients... attendent électricien, menuisier et plombier pendant des semaines.

Il y a les surpris... ne comprennent pas que tapis et draperies ne conviennent plus, ni en couleur, ni en longueur.

Il y a enfin votre voisin, et vous!

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 20

fet des haltes prolongées et réconfortantes. On la voyait heureuse, détendue, et nul n'aurait pu surprendre sur sa physionomie épanouie et souriante la plus infime trace de son amertume explosive lors de la lecture du testament. Elle semblait maintenant avoir accepté son sort avec une parfaite dignité.

Le nouveau danseur de Marie-Hélène était un jeune homme à lunettes pétri de bonne volonté mais étranglé d'émotion de tenir en ses bras robustes et courtauds une aussi riche héritière. Incapable de faire jouer simultanément jambes et langue, cet émotif dut se résigner au silence, tout en apportant son attention à l'exécution irréprochable des figures. Son mutisme laissa à sa compagne le temps de réfléchir, tout en suivant sans effort le rythme cadencé. Pourquoi donc Rémi avait-il évoqué l'oncle Vellac? Quel manque d'à-propos! Elle aurait voulu, ce soir, oublier tout ce qui n'était pas Marc, car depuis quelques minutes, chaque fois qu'elle passait, en dansant, devant son cousin immobile près du buffet, elle sentait peser sur elle le regard insistant du beau garçon, dont les yeux expressifs montraient trop d'éloquence pour qu'elle pût encore s'y tromper. Marc ne tarderait pas à lui avouer son amour, et elle attendait cet aveu avec un tendre émoi. Mais les phrases maladroites de Rémi avaient soufflé sur sa joie en réveillant ses incertitudes et la crainte de s'abuser sur la valeur réelle de son cousin. Elle se reprenait à nouveau. Elle avait confiance en lui, mais était-ce elle qui avait raison ou l'opinion générale, si peu favorable au fils d'Adolphe? L'oncle Robert avait nettement écarté son petit-neveu: eût-il été heureux de le voir entrer dans l'usine, comme mari de son héritière? Rien n'était moins certain, et pourtant, si elle épousait Marc, fatalement celui-ci devrait trouver sa place dans l'usine.

La danse était finie. Marie-Hélène resta seule, mais pas longtemps, car le jeune Vellac s'avançait. Ils dansèrent ensemble, le jeune homme dévorant des yeux le visage qui se levait vers lui avec une sorte d'anxiété ingénue. Devinant chez sa compagne un trouble, il la maintint durant un bon moment sous la caresse de ses regards pour la rapprivoiser, tout en parlant de choses indifférentes, guettant chez sa cousine l'expression apaisée qui lui permettrait d'ouvrir le feu. Réchauffée peu à peu par l'amour qui se laissait deviner, Marie-Hélène repoussa ses incertitudes, les écarta avec décision: non, Marc ne pouvait mentir; c'était elle qui voyait clair en lui, lui qui trouvait chez lui l'être de valeur que l'entourage ne connaissait pas, ou méconnaissait. Elle en oubliait le testament, les volontés du grand-oncle, et ses inquiétudes se dissipèrent complètement. Marc devina son évolution d'esprit; alors, sûr d'elle, il lui demanda d'être sa femme et reçut une réponse affirmative et enthousiaste.

Serrant la main de sa compagne avec force, pour exprimer en silence son contentement, il commença d'ébaucher des projets, les entremêlant de louanges, tandis que Marie-Hélène se taisait. Elle eût aimé, aux premiers instants de ses fiançailles, avoir quelques minutes de recueillement pour mieux prendre la mesure de son bonheur tout neuf. Mais les hommes n'ont pas la même façon d'accueillir les premières douceurs de l'amour. Alors, elle écouta:

— Ma mère va passer une partie de la semaine à Chambourières, et demain dimanche, elle compte recevoir quelques amis pour un cocktail de seize à vingt heures et m'a chargé de t'inviter, ma chérie. Si tu veux, je viendrai te prendre en auto et te ramènerai, pour nous ménager ainsi quelques minutes d'intimité.

— Entendu, j'accepte. Mais quand vas-tu annoncer nos fiançailles à tes parents?

— Rien ne presse. Disons... Dans deux ou trois semaines.

— Oh! pourquoi tant de discrétion? Au contraire, moi, je pensais avertir dès demain mon beau-père et ma famille.

— Non, j'aimerais beaucoup que nous gardions nos fiançailles secrètes quelque temps, vivre notre bonheur en paix... Quand la nouvelle sera officielle s'ouvrira l'ère des mondanités, des réceptions chez mes parents ou au château, et nous perdrons, jusqu'à notre mariage, notre délicieuse intimité.

— Comme tu voudras, acquiesça Marie-Hélène un peu déçue.

Le jeune homme revenait à la charge:

— Alors, c'est promis?

— Oui, puisque c'est ton désir, mais moi, je ne voyais pas les choses ainsi, car j'ai horreur des cachotteries.

— Ne confondons pas dissimulation et discrétion, gardons notre joie pour nous deux.

• • •

Las d'avoir beaucoup dansé, Laurent vint rejoindre Rémi qui se tenait debout dans l'angle d'une salle, mais ce dernier ne s'aperçut pas de son approche. Toute l'attention de l'ingénieur se portait vers un point précis, dans la foule. Etonné d'un intérêt aussi soutenu chez son ami, intrigué aussi, le jeune industriel regarda à son tour dans la même direction, et ce fut pour apercevoir Marc et Marie-Hélène qui dansaient ensemble, très près l'un de l'autre. Il les observa longuement et la joie visible de sa cousine l'inquiéta. Il allait exprimer ses craintes à son camarade, quand il vit monter sur le visage de celui-ci une telle expression de souffrance qu'il soupira et garda le silence.

CHAPITRE X

Le lendemain soir, il gelait ferme quand Marie-Hélène descendit le perron. La soudaine morsure du froid lui fit remonter le col de son manteau. Elle se dirigea sans empressement vers l'auto de Robert Vellac, et sous ses pas, les herbes plièrent malaisément leurs brins raidis par la gelée.

Marie-Hélène avait été déçue en voyant surgir le cousin qu'elle n'attendait pas. Il avait été convenu, la veille, au bal, que Marc viendrait la chercher, et elle s'en était réjouie à l'avance. Le trajet à deux, si court fût-il, serait délicieux. Au lieu de cette charmante perspective, le placide Robert avait gâché tout plaisir en annonçant que Marc avait dû partir pour Paris, où son patron l'avait envoyé pour régler une affaire urgente, le lundi matin, à la première heure. Dès lors, le cocktail ne serait plus pour elle qu'une corvée. Pressentiment ou signal d'alarme du subconscient, la tentation de s'y dérober lui vint et elle chercha même un prétexte valable, mais c'était trop tard: elle froisserait sa cousine Adolphe par un refus de la dernière minute, et elle se résigna à rejoindre Robert dans sa voiture.

Le parcours s'accomplit dans le silence. La jeune fille eut vaguement l'impression que son cousin n'était pas tout à fait comme les autres jours, laissant même transparaître, lui, l'homme paisible par excellence, une pointe de nervosité. Mais elle n'y attacha aucune importance.

Pour aller du château à la maison d'Adolphe, il fallait descendre le chemin vicinal jusqu'à une intersection de routes avant le village; là, bifurquer à gauche pour grimper par un chemin non goudronné jusqu'au faîte d'une petite colline boisée, sise près de la limite méridionale de la commune.

L'habitation léguée par Robert Vellac à son neveu était gardée par de hauts arbres, sapins, mélèzes, qui la cernaient de trois côtés. Maison charmante, presque trop jolie pour n'être qu'une résidence secondaire. Du côté de la route, trois fenêtres se défendaient contre les agressions par de solides barreaux de fer; au midi, toute réserve disparaissait: les portes-fenêtres à petits bois s'ouvraient largement sur une claire avancée à pans arrondis en ardoises bleues, dont la forme évoquait irrésistiblement la cornette d'une religieuse, et qui se relevait allégrement à sa base, en surplomb de la façade. L'opposition entre blancheur des murs et bleu sombre de la toiture faisait ressortir l'élégance de la bâtisse.

Le salon, assombri par le voisinage de la forêt, était abandonné au profit de la grande salle donnant sur la clairière. Mme Adolphe, ayant jugé dès sa prise de possession la pièce meublée trop à la campagnarde avec son mobilier rustique, avait voulu imprimer à sa demeure un cachet personnel en y plaçant ce qu'elle considérait comme telle, en ajoutant au cadre primitif des meubles élégants: fau-

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 7

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Possession: 1er juin. Signaler: 233-4744. 6-258-7C.

A LOUER — Norwood. Logis complètement privé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Adultes de préférence. Libre, 1er juin. Signaler: 233-7965. 5-231-T.F.

A LOUER — 193, rue Notre-Dame, St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: 452-4017. 7-277-8C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Poêle à gaz. Libre: 1er juin. Signaler: 247-4367. 7-269-8C.

A LOUER
Au Sundown Ranch Hotel, 120, avenue Keewatin, Brooklands. Salle de danse et salle de banquet. Récemment rénovées et sous nouvelle direction. Parlons français et anglais. Téléphone: SP 4-2161 ou 222-2136. 7-269-8C.

CHAMBRE ET PENSION pour jeune homme. Appeler 452-4825 après 3 h. 7-272-8C.

GARDE-MALADE attrayante, 37 ans, désire rencontrer homme de bonne éducation et de bonne situation, âgé de 36 à 46 ans. Toute correspondance confidentielle. S'adresser à Boite 267, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 7-267-8C.

ON DEMANDE — Ménagère à domicile pour homme âgé bien portant. Toutes commodités. Signaler: CH 7-4407. 3-195-T.F.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille ou garde-malade. Lingerie fournie. Usage de la cuisine. Près autobus. 8 minutes de la ville. Signaler: 284-5532. 7-268-7C.

ON DEMANDE A LOUER — Maison: 3 chambres à coucher. Près écoles françaises dans St-Boniface ou Norwood. A prix modique. Pour le 25 mai. Signaler: 586-6714. 6-260-7C.

ON DEMANDE MECANICIEN pour station-service à St-Boniface. Doit posséder expérience en réparations de tous genres et être bien portant. Appeler 233-7431, entre 8 h. a.m. et 6 h. p.m. 7-275-7C.

ON DEMANDE — Caissière responsable. Travail à temps partiel. S'adresser à Boite 280, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou signaler 247-5404. 7-280-9C.

ON DEMANDE — Ménagère ou couple assez âgé, de langue française. Pour la saison d'été à la campagne, dans village. S'adresser à Boite 284, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 7-284-9C.

ON DEMANDE — Femme d'âge moyen pour faire léger travail domestique. Signaler: 253-1219. 7-270-7C.

LA PAROISSE DU PRECIEUX-SANG demande une organiste pour célébrations du dimanche à l'église. Appeler au presbytère, 233-2874. 7-271-10C.

A VENDRE — Poteaux pour cordes à linge avec élévateurs. 2 barrières en fer, utiles pour ferme. S'adresser à 382, rue Young, Winnipeg. 7-278-8C.

MAISON A VENDRE — En excellente condition. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 469, De la Morénie. Téléphone: 247-9910. 6-259-8P.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE—Rue des Meurons. Maison 7 pièces, 3 chambres à coucher, fraichement peinte intérieur et extérieur, tapis mur à mur, grand lot avec plusieurs arbres et garage. Hypothèque 7%. $109.00 P.I.T.
Signaler 233-4626

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinquet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

A VENDRE — Monuments "Lonite" de qualité supérieure, à prix réduits. Escompte de 15% sur commandes reçues avant le 18 mai 1968. Pour plus de renseignements écrire ou appeler Dawson Memorial, C.P. 144, Lorette, Man. Téléphone: 878-2931. 5-227-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Centre. Maison: 4 chambres à coucher, sur grand lot. Signaler: 247-7030. 7-265-8C.

A VENDRE — Rue Jeanne d'Arc. Maison de rapport sur grand lot. Bon revenu. Signaler: 233-4727. 6-248-7C.

A VENDRE — Automobile Chevrolet 1956. 2 portes. Bon état. Signaler: 233-4477 ou 233-7657. 6-252-7C.

A VENDRE
St-Adolphe. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher, plus 4e chambre ou boudoir. Complètement rénovée et décorée. En parfaite condition. 2 salles de bain. Armoires neuves: acajou. Soubassement complet. Tout près de l'église et écoles. Signaler: 247-9267. 7-279-T.F.

A VENDRE
Ste-Agathe, dans village. Maison: 3 chambres à coucher. Eau courante. Garage. Située sur bord de la rivière. S'adresser à Boite 266, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 7-266-9C.

A VENDRE — 7 robes (été, demi-saison), ensemble trois pièces, bikini. Ces vêtements presque neufs. Grandeur: 12 ans, buste 32. Signaler entre 4 h. 30 et 7 h. p.m., 233-1841. 7-264-8P.

FERME A VENDRE
Dans village de St-Pierre. 230 acres, une partie en culture. Quelques machines aratoires. S'adresser à M. Louis Geysels, téléphone: 433-7805. 6-247-8C.

A VENDRE
Village St-Adolphe. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, salon et dinette en forme de "L". Poêle et four encastrés. Soubassement complet. Chauffage: huile. Signaler: 233-1828. 5-232-T.F.

A VENDRE
St-Adolphe. Beaux grands lots pour construction. 70' et plus de front. $500 et plus. Signaler: 247-9267. 5-242-T.F.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvelle fournaise: gaz. $11,500. Signaler: 233-1157. 6-255-7C.

A VENDRE — St-Vital. $8,700. Près toutes commodités. Chauffage: gaz. 2 chambres à coucher. Taxe basse. 43, rue Lennox. Signaler: 274-6153. 6-254-7C.

A VENDRE
Bonne ferme: 230 acres pour culture mixte, près du village de St-Pierre. S'adresser à M. Louis Geysels, téléphone: 433-7805. 6-247-8C.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Ste-Geneviève — ½ section de terrain, 70 acres en culture. Eau dans maison et étable. Endroit idéal pour élevage d'animaux. Prix: $10,500 à termes.

395, Lyndale Drive — Maison: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Evaluée à $18,000. Prix: $16,500 à termes.

Téléphone: 269-2943
7-262-T.F.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

St-Boniface — 311, Dumoulin. Duplex: 5 et 3. Revenu mensuel: $70. Nouvellement décoré. Lot: 55' x 120'. Garage double. Prix et paiement initial intéressants.

Norwood — Rue Eugénie. Maison de revenu: 9 pièces toutes louées présentement. Revenu mensuel: $210. Chauffage: gaz. Taxe basse. Comptant requis: $2,000 ou plus. Balance facile. Sur rendez-vous seulement.

St-Norbert — 863, rue de l'Eglise. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Présentement louée à $75 par mois. Offres demandées.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
5-233-7C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

PRES ECOLE LACERTE
Bungalow très attrayant: 3 grandes chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine. Plus de 1,200 pieds carrés. Garage double. Intérêt: 5½%. Une aubaine à $13,900.

PLACE GABOURY
Magnifique duplex. Chaque logis comprenant plus de 1,200 pieds carrés avec 3 chambres à coucher. Grande pièce supplémentaire finie au soubassement. Garage double. Très beau site. Comptant requis modique.

RUE DE LA MORENIE
Pour famille cherchant maison très spacieuse près de l'école Louis Riel. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine. Soubassement complet. Toutes fenêtres: aluminium. Très bon état. Garage stuc. Prix très attrayant.

RUE LANGEVIN
Petit bungalow: 4 pièces, 2 chamches à coucher. Près de toutes commodités. Doit être vendu. Plein prix, seulement $6,900.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Près rue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Prix réduit à $8,900 avec $500 comptant.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

148, RUE BERTRAND
Petite maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Une aubaine pour le terrain seulement à $4,500.

135, RUE EUGENIE
Grand lot, idéal pour construction d'immeuble-appartements: 8 logis. Plein prix: $12,500.

RUE HAMEL
Bonne maison pour famille. 3 ou 4 chambres à coucher. Près écoles, etc. Comptant requis: $2,900.

AU SUD DE WINNIPEG
15 milles environ. Très beau site. 6 acres de terrain sur la rivière avec beaux arbres et bien paysagé, comprend grand bungalow, au-delà de 1,400 pieds carrés, 3 grandes chambres à coucher. Etat neuf. 3 garages, aussi maison d'été. Idéal pour vacances ou résidence permanente.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6533
ou
John A. RIVARD: 247-4927
5-243-7C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Rue Horace. Maison de famille. Très propre. 7 pièces. Salle à manger, 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Taxe: $280. $3,500 comptant. Propriétaire considerait porter balance sur 1ère hypothèque.

Norwood — Des Meurons. Maison: 1½ étage. En très bon état. 6 pièces, 4 chambres à coucher, 2 cuisines, 2 plomberies, salle de récréation, lot: 50'. Jardin, garage. Peut être transformée pour revenu si désiré. $4,000 comptant. Balance à terme.

St-Boniface — La Vérendrye. Excellente maison pour famille. Tout près de l'école Taché. 8 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: huile. Taxe: $150 en 1967. 2 plomberies. Accessoires électriques inclus: poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. $5,000 comptant, balance termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour pour régler succession. Maison de rapport: 9 pièces. Bon état. 2 salles de bain. Bon revenu. De préférence donnée à meilleure offre.

Norwood — Horace. Doit être vendue. Maison de rapport: 10 pièces, 2 logements de 4 pièces, plus 2 chambres louées individuellement. 3 salles de bain. Entrée privée chaque logis. Bon état. Revenu mensuel: $241. Taxe: $195. Grand garage. $3,500 comptant, balance 1ère hypothèque ouverte assumée par propriétaire, si désiré.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
5-234-7C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Boniface centre — Immeuble: 5 logements rapportant bon revenu. Comptant requis: $10,000. Balance portée par propriétaire.

Triplex — Rue Horace. 11 ans. Excellent état. Revenu mensuel: $295.

Parc La Salle — Maison: deux niveaux, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de récréation, buanderie. Grand lot. Propriétaire transféré.

St-Norbert — Maison: niveaux variés, 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger en "L", 2 salles de bain. Soubassement complet. Lot clôturé.

Boul. Dollard — Maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.

Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain, chauffage: gaz. Près Taché.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
5-239-7C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

Rue Kitson. Près Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Garage. Comptant requis: $2,500.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Losy 888-2784
1-163-T.F.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg
par le ministère fédéral
de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	37.9c
A—moyens	34.3c
A—petits	28.7c

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 9 mai 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,600 bovins, 800 veaux, 3,525 porcs, 75 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,800 bovins, 1,200 veaux, 3,000 porcs, 450 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.50—27.50
Bons	$25.50—26.50
Moyens	$22.00—25.00
Communs	$15.00—21.50
Génisses	
Choix	$24.50—25.50
Bonnes	$23.50—24.50
Moyennes	$21.00—23.00
Communes	$15.00—20.00
Vaches	
Bonnes	$20.50—21.50
Moyennes	$19.00—20.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.50
Taureaux	
Bons	$22.00—23.00
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—40.00
Moyens	$31.00—35.00
Communs	$20.00—30.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $26.16—27.15 ($27.15 à la fermeture); les truies de $17.60—17.85.

Moutons et agneaux
Les agneaux de l'an dernier: $26.00—29.00; quelques agneaux de printemps légers à $42.00.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Pour la semaine du 6 au 10 mai
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	129	128	128	128	128
C.W. No 3 6 rangs	127	126	126	126	126
Fourrage No 1	118	117	117	117	117
Fourrage No 2	115.4	114.4	114.4	114.4	114.4
Fourrage No 3	112.4	111.4	111.4	111.4	111.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	132	129⅞	131	131⅞	131
C.W. No 3	127	124⅞	125.6	126⅝	126
C.W. 2 rej.	128	125⅞	127	127⅞	127
C.W. No 4	114	111⅞	112.6	113⅝	113
Ergot	103	100⅞	101.6	102⅝	102
Sur voie net	132	129⅞	130.6	131⅝	131

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	210⅝	212.6	214⅝	218.6	217
Juillet	214⅝	215.6	217⅝	220.4	218.6
Novembre	221⅝	222	223.2	226⅛	223.4
Janvier	222.4	223	224.4	227	225
AVOINE —					
Mai	95.2	95.2	95.2	95⅛	95.2
Juillet	94.2	93.4	93⅝	94.2	94.6
Octobre	91.6	91	90	90⅝	92.4
Décembre	91.2	90	89.6	90	91.2
ORGE —					
Mai	121⅞	121	120⅞	121	120⅞
Juillet	121.2	120	119⅞	119⅞	120
Octobre	120.4	120⅜	120	120⅛	120⅞
Décembre	120.4	118.6	118.6	118.6	118⅞
LIN —					
Mai	346	346.4	348⅝	357	360
Juillet	349⅝	349.6	351.6	359.4	360.4
Octobre	345⅝	344⅝	345.2	346.6	347
Décembre	339⅛	338⅝	338.4	340	339
SEIGLE —					
Mai	132	129⅛	130.6	131⅝	131
Juillet	129.2	128⅞	129.6	130⅜	130¾
Octobre	130.4	130	130⅝	131⅛	131⅜
Décembre	130	129.4	130.2	130.6	130.4



Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg
(Heure légale du Centre)

Semaine du 19 mai

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	4 h 38	4 h 37	4 h 35	4 h 34	4 h 33	4 h 32	4 h 31
COUCHER	20 h 14	20 h 15	20 h 16	20 h 17	20 h 18	20 h 19	20 h 21

Phases de la lune

Dern. quartier	Nouvelle lune	Prem. quartier	Pleine lune
19 mai	27 mai	3 juin	10 juin
6 h 44 a.m.	2 h 30 a.m.	21 h 47 p.m.	3 h 13 p.m.

Aides bénévoles recherchées

Le "Age and Opportunity Bureau", 207-322, rue Donald, à Winnipeg, est à la recherche de personnes qui consacreraient **une heure par semaine** de leurs loisirs à faire des visites **régulières et suivies** à des personnes âgées ou malades et délaissées, soit à leur domicile, à l'hôpital ou dans des foyers. On a besoin d'hommes et de femmes pour ce travail qui donne tant de satisfaction, ainsi que de personnes parlant le Français, l'Ukrainien et le Polonais. Il y a aussi un besoin urgent de chauffeurs qui conduiraient ses personnes âgées ou infirmes à l'aller et au retour de leurs rendez-vous médicaux.

Le genre de service requis de l'aide bénévole varie selon les besoins de la personne visitée. Dans le cas d'une personne alitée ou handicapée de quelque façon, l'aide peut faire de la lecture, écrire des lettres, faire de petites commissions ou l'assister à faire ses achats. Si la personne visitée est dans un assez bon état de santé, on pourrait lui faire faire une petite promenade à pied, ou en voiture, si l'aide en a une à sa disposition. S'il existe dans le voisinage un Centre pour les personnes âgées, on pourrait l'y amener et la présenter au personnel, afin qu'elle puisse participer aux programmes divers offerts par ces magnifiques organisations.

Le besoin de ces services est grand. Veuillez aider au citoyen âgé de votre communauté en communiquant avec: Mme Frances Muir, Coordinatrice des visites amicales, 204-322, rue Donald (téléphone: 947-1276).

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau remercie les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de Mme Célestine Rondeau. Un merci spécial au Père Lafrenière qui a récité les prières au salon funéraire.

Les Etats-Unis traversent . . .

(Suite de la première page)

évolution constituerait un "grave revers" pour les Etats-Unis et "il leur faudrait longtemps pour s'en rétablir". Le pays devrait faire face, soit à une inflation incontrôlable, soit à une déflation incontrôlable, soit aux deux, successivement.

La crise de l'or

Le président du conseil de la "Federal Reserve" a ensuite analysé les événements monétaires des derniers mois. Si la première ruée sur l'or, au lendemain de la dévaluation du sterling, est selon lui le résultat d'une "désintégration générale de la confiance dans le papier-monnaie", ce serait à l'inaction du Congrès américain à l'égard des mesures de redressement proposées par la Maison-Blanche (et en particulier de la surcharge fiscale) qu'il convient d'imputer la responsabilité des deuxième et troisième poussées spéculatives, en janvier 1967 et mars 1968.

L'adoption de ces mesures de redressement, selon M. Martin, constitue une "épreuve de force pour la démocratie"; il a exprimé l'espoir que le Congrès s'y résoudra au plus tôt. Les Etats-Unis sont assez riches, a-t-il affirmé, pour défrayer le coût des multiples interventions qu'ils jugent nécessaires, tant au pays qu'à l'étranger; mais les citoyens doivent nécessairement accepter de "payer l'addition".

"La livre est partie, il ne reste plus que le dollar américain", a déclaré finalement M. Martin à propos du système monétaire international. Il n'est pas pour cela partisan d'une dévaluation du dollar; il ne s'attend pas non plus à une démonétisation prochaine de l'or, dont la valeur commerciale est selon lui inférieure à sa valeur monétaire: "Ce dont nous avons besoin c'est d'un complément de l'or, tels les droits de tirage spéciaux que le Fonds monétaire se propose de créer.' '

L'Institut Collégial Louis Riel . . .

(Suite de la troisième page)

lem (Louis Riel), Maryvonne Duret (Académie Ste-Marie) et Linda Brown (Daniel McIntyre).

La petite Lisa Guthro, de l'école Lacerte, reçut la médaille de bronze offerte par le Gouvernement Français au concurrent qui a été jugé le meilleur. Cette médaille lui fut présentée par M. le Juge Alfred Monnin, président de l'Alliance Française, et représentant du Consul de France pour la circonstance.

Détente musicale

Le choeur des Intrépides avait été invité à fournir un interlude musical pendant que les juges décidaient de leurs choix. Le choeur franco-manitobain présenta avec son brio habituel un répertoire bien varié.

Adressant quelques mots à l'occasion de la présentation des prix, le sous-ministre de l'Education, M. G. M. Davies, s'est plu à souligner combien la poésie est la forme la plus raffinée de la langue parlée et combien le monde civilisé l'a toujours tenue en honneur. Et il a félicité l'A.M.L.M., les enseignants et les élèves d'avoir réalisé un concours aussi bien réussi.

Bilinguisme au N.-B. . . .

(Suite de la première page)

pour que soit portée à sa juridiction la cause devant la cour inférieure, afin qu'elle soit mieux jugée, ou s'il y a eu erreur, ou abus, qu'il y ait un autre procès.

Ce qui signifie effectivement que la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick retire de la juridiction du juge Henry Murphy de Moncton le procès des deux étudiants.

Manifestation des étudiants

Le 1er mai, date où devait normalement se dérouler le procès, 150 étudiants de l'université de Moncton défilèrent devant le palais de justice de la ville, portant dans une bassinette un cochon de lait à qui on disait: "Du calme Léonard, du calme . . ." sans pour autant réussir à calmer le porcelet!

La Cour Suprême doit entendre la cause le 4 juin prochain. Il semble bien que les Acadiens suivront l'affaire avec beaucoup d'intérêt.

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.18-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.22-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07½
4½-5¾ lb	.06-.07½
Plus de 5¾ lb	.12-.13

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de STANISLAS FORTIER, du Bureau de poste de Somerset, au Manitoba, cultivateur à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés à Chambre 700, édifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 21e jour du mois de juin 1968.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de mai 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of YVONNE GOFFART, late of the Post Office of St. Norbert, in Manitoba, Widow.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by statutory declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of June, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of May, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT & CO.,
Solicitors for the Executors.